

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



La Banque de la Guadeloupe et la crise de change (1895-1904) Loi de l'Usine ou loi du marché ?

Christian Schnakenbourg

Number 87-88-89-90, 1er trimestre–2e trimestre–3e trimestre–4e trimestre 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1043740ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1043740ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Schnakenbourg, C. (1991). La Banque de la Guadeloupe et la crise de change (1895-1904) : loi de l'Usine ou loi du marché ? *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (87-88-89-90), 31–95. <https://doi.org/10.7202/1043740ar>

La Banque de la Guadeloupe et la crise de change (1895-1904)

Loi de l'Usine ou loi du marché ?

par
Christian SCHNAKENBOURG*

A l'extrême fin du XIX^e siècle et au cours des toutes premières années du XX^e, en gros entre 1897 et 1902, un énorme débat agite violemment l'ensemble des milieux politiques et économiques de la Guadeloupe à propos du *change*. Le Franc guadeloupéen s'effondre, perdant en quelques mois le tiers de sa valeur par rapport au Franc métropolitain. Cette brutale dévalorisation entraîne toute une série de conséquences en cascade, catastrophiques pour le plus grand nombre, l'immense majorité de la population, durement touchée par la flambée des prix à la consommation qui en résulte, très favorables au contraire pour quelques-uns, les usiniers, auxquels elle procure providentiellement un supplément de recettes.

Providentiellement ? Certainement pas ! s'insurgent les adversaires républicains des usiniers, groupés autour du député mulâtre G. Gerville-Réache et de son journal, *La Vérité*. Cette hausse du change vient bien trop opportunément sauver les usines de la faillite pour qu'on puisse la croire spontanée. Elle a été *provoquée volontairement* par la Banque de la Guadeloupe sous la pression des usiniers, auxquels il ne restait plus que ce moyen artificiel pour éviter la ruine.

Providentiellement, certainement ! rétorquent les usiniers par la voix du plus important d'entre eux, Ernest Souques, propriétaire de Darbousier et Beauport, dans ses multiples interventions au Conseil Général et les nombreux articles de son journal, le *Courrier de la Guadeloupe*. La crise de change n'est que le *résultat* de l'effondrement du prix du sucre et du *déficit de la balance commerciale* de l'île qui en découle logiquement. La Banque et l'Usine ne peuvent que constater une évolution induite

* Cet article a pour origine une amicale, en la forme, mais sévère, sur le fond, polémique qu'Alain Buffon, mon vieux complice ès histoire économique de la Guadeloupe, et moi-même avions entretenue voici quelques années à propos de la crise de change des années 1890 et ses causes. Nous nous étions alors promis de nous retrouver « archives en main ». C'est dire que ce travail doit beaucoup à son amitié et à ses recherches antérieures sur le sujet. Naturellement, les erreurs, lacunes et mésinterprétations ne sauraient être attribuées qu'à moi seul.

uniquement par le fonctionnement des lois économiques et qu'elles n'ont pas provoquée.

Loi de l'Usine ou loi du marché, tel est le débat. En fait, pour l'opinion très majoritairement dominante dans la Guadeloupe du temps, y compris pour certains gouverneurs en poste dans l'île à cette époque, il n'y a pas vraiment matière à débat. Pour tous, les faits sont clairs et la cause est entendue une fois pour toutes : la crise de change résulte de la *collusion* de la Banque et de l'Usine pour procurer artificiellement à celle-ci un supplément de trésorerie, en n'hésitant pas pour cela à faire indirectement payer par l'ensemble de la population, à travers la hausse du prix des importations, le sauvetage d'une poignée de capitalistes ruinés. En quelques semaines, le soupçon devient certitude, la certitude se transforme en vérité, la vérité se mue en vulgate inlassablement psalmodiée : c'est l'Usine qui est seule responsable de la hausse du change, qu'elle manipule à sa guise et en fonction de ses seuls intérêts.

Pourtant, cette explication paraît trop simple, voire même simpliste, pour contenir de façon satisfaisante la totalité du phénomène. Que les usiniers soient les grands bénéficiaires de la hausse du change n'est pas douteux, tout comme ne sont pas douteuses leurs pressions sur la Banque pour obtenir et maintenir un change très élevé. Mais il ne semble pas possible, pour autant, d'en faire les seuls, ni peut-être même les principaux, responsables d'une évolution dont les causes sont évidemment multiples. On ne peut balayer d'un revers de main le déficit catastrophique de la balance commerciale de l'île en ces années noires, ou le tenir pour un facteur explicatif mineur parmi beaucoup d'autres. On ne peut, non plus, négliger le rôle des autres acteurs dans un débat qui implique l'ensemble des élites politiques et économiques de la Guadeloupe.

Or, il semble bien, précisément, qu'un des principaux acteurs de cette crise ait été relativement négligé, tant par les contemporains, sauf pour l'accuser d'être « vendu » à l'Usine, que par la recherche historique postérieure : la *Banque de la Guadeloupe*. Il est vrai que, par nature, un tel établissement se doit de demeurer discret sur sa politique et les motivations de celle-ci, et que, par conséquent, à aucun moment il n'intervient ouvertement dans la polémique déchaînée des années 1897 à 1902. Finalement, sa position est mal connue, et les raisons qui déterminent sa ligne de conduite le sont plus encore ; la Banque ne se manifeste publiquement qu'une seule fois par an, lors de l'assemblée générale de ses actionnaires, en Juillet, et encore ne le fait-elle alors que dans le ton feutré de bon aloi qui caractérise généralement ce genre de réunion, sans que le Conseil d'administration nous renseigne très longuement sur les causes profondes de sa politique. Or, c'est pourtant là que se prennent les grandes décisions concernant, notamment, le change ; c'est là que se situe le cœur même du problème.

Le récent versement, aux Archives départementales de la Guadeloupe, des registres des procès-verbaux du Conseil d'administration de la Banque de la Guadeloupe permet de mieux connaître et de mieux apprécier, désormais, l'attitude de celle-ci, et d'éclairer d'un jour nouveau la crise de change qui frappe l'île au cours de la décennie 1890. Grâce à ces documents, nous pouvons maintenant reprendre l'ensemble du dossier et mieux dégager les responsabilités des différents acteurs de cette crise.

*

**

Dans une première partie, nous nous attacherons à décrire la crise elle-même ; après avoir présenté le problème général des relations monétaires de la Guadeloupe avec la France, nous retracerons l'évolution chronologique de la crise de change dans ses différentes phases, puis nous étudierons la crise sociale et politique qui en découle. La seconde partie sera consacrée à rechercher les causes de la crise, en essayant de déterminer la part de responsabilité de chacun des acteurs de celle-ci, l'Usine, le marché et la Banque.

PREMIERE PARTIE

LA CRISE DE CHANGE

1. Position du problème : les mécanismes de base.

1.1. Banques coloniales d'émission et Francs coloniaux au XIX^e siècle

Jusqu'à la création de la zone franc, en 1945, la situation monétaire de l'empire colonial français se caractérise principalement par son absence totale d'unité. Chaque colonie, ou parfois groupe de colonies, constitue une zone monétaire autonome, dotée de son propre système d'émission et de sa monnaie distincte.

Dans chaque territoire ou groupe de territoires de l'Empire, le législateur métropolitain a créé une banque dont la fonction première est de répondre aux besoins de crédit à court terme de la colonisation, notamment par le biais des prêts sur récoltes, mais qui remplit également toutes les fonctions d'une véritable banque centrale. En particulier, elle détient le privilège d'émission de la monnaie fiduciaire (les billets de banque), pour laquelle elle dispose d'un monopole dans l'ensemble des régions où elle exerce son activité. Ainsi les trois Banque(s) de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion, créées en 1851 ; la Banque de l'Algérie, en 1851 également et dont le privilège d'émission est étendu à la Tunisie en 1904 ; la Banque du Sénégal (1853), transformée en 1901 en Banque de l'Afrique Occidentale, avec extension de sa zone d'émission à l'ensemble des colonies françaises d'Afrique Noire ; la Banque de la Guyane (1854) ; la Banque de l'Indochine (1875), qui bénéficie en outre du privilège d'émission dans les Etablissements français de l'Inde, à Djibouti et en Nouvelle-Calédonie ; la Banque d'Etat du Maroc (1907) ; et enfin la Banque de Madagascar, créée plus tardivement, en 1925 seulement¹. Dans la plupart des colonies, ces différents établissements demeureront longtemps les seules banques en activité sur leurs places respecti-

1. Sur tout ceci, voir F. Bloch-Lainé, *La zone franc*, Paris, PUF, 1956, p. 55-59 ; et H. Gérardin, *La zone franc*, t. I, *Histoire et institutions*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 35-39.

ves, et ce n'est que relativement tardivement qu'apparaîtront leurs premiers concurrents².

Toutes les banques coloniales d'émission sont des entreprises privées dans lesquelles l'Etat n'a aucune participation. Toutefois, en raison du rôle essentiel qu'elles jouent dans le développement de la colonisation et du privilège d'émission qui leur est confié, elles sont soumises à un contrôle étroit des pouvoirs publics. Par l'intermédiaire, notamment, de la Commission de surveillance des banques coloniales, l'Etat intervient directement dans la composition et la nomination de leurs organes de gestion, apprécie constamment la légalité de leurs actes au regard des textes législatifs et réglementaires et de leurs statuts, suit de très près leur politique de distribution du crédit et d'affectation de leurs bénéfices, et n'hésite pas à exercer ses pouvoirs de tutelle lorsque le besoin s'en fait sentir³. Par contre, les banques coloniales d'émission sont totalement indépendantes de la Banque de France, dont les pouvoirs, et notamment le privilège d'émission, sont limités strictement à la seule métropole.

*
**

Bien que portant toutes le même nom de Franc⁴, et bien que leur définition légale (le poids de métaux précieux contenus dans l'unité monétaire) soit exactement la même que celle du Franc métropolitain⁵, les différentes monnaies coloniales sont complètement indépendantes de celui-ci et, naturellement, entre elles. Chacune d'elles ne circule que dans la seule zone d'émission de sa banque émettrice, mais, inversement, les billets de la Banque de France n'ont pas cours légal dans les colonies et n'y sont d'ailleurs normalement pas reçus en paiement, sauf dans les périodes de crises de change où ils servent alors de valeur-refuge. Au fond, les Francs coloniaux d'avant 1914 sont, à l'égard du Franc métropolitain⁶, dans une situation exactement comparable à celle des Francs belge ou suisse qui, eux aussi, ont le même nom et la même définition légale mais n'en demeurent pas moins, fondamentalement, des monnaies absolument étrangères au FF.

Il résulte de ce qui précède que les F Col. et le FF ne sont pas liés entre eux par des taux de change fixes. La valeur des monnaies coloniales en termes de FF est donc susceptible de variations, qui dépendent principalement du solde de la balance commerciale de la colonie concer-

2. Aux Antilles, c'est seulement en 1920 que la *Banque Royale du Canada* ouvre ses premiers guichets, à Pointe-à-Pitre et Fort-de-France ; le *Crédit Martiniquais* est créé en 1921, le *Crédit Guadeloupéen* (1635-1919), Basse-Terre, Sté d'Histoire de la Gpe, 1979, p. 158-161.

3. A. Buffon, *Monnaie et crédit en économie coloniale. Contribution à l'histoire économique de la Guadeloupe (1635-1919)*, Basse-Terre, Sté d'Histoire de la Gpe, 1979, p. 158-161.

4. Complété par un adjectif géographique indiquant la colonie d'émission : Franc guadeloupéen, Franc martiniquais, etc. Deux exceptions : l'Indochine, où la monnaie locale porte le nom de *piastre*, et les Etablissements français de l'Inde, dans lesquels circule la même *roupie* que dans l'immense Empire britannique des Indes environnant.

5. Soit, jusqu'en 1914, 5 gr. d'argent ou 322,5 mg d'or, à 900 millièmes de fin (c'est-à-dire contenant 90 % de métal pur).

6. Que nous abrègerons désormais respectivement en F Col. et FF.

née avec la métropole. Quand celui-ci est créancier, et que cette colonie exporte donc plus qu'elle importe, les deux monnaies s'échangent normalement, ou devraient normalement s'échanger, à la parité, 1 F Col. pour 1 FF ; inversement, quand la balance commerciale de cette même colonie est déficitaire, le F Col. en question tend à se déprécier, et il faut alors plus d'un F Col. pour un FF. C'est seulement avec l'Algérie, en raison de l'importance de son commerce avec la métropole⁷, que la France se préoccupe, dès la fin du XIX^e siècle, de maintenir un change stable, par le biais d'un compte-courant spécial du Trésor ouvert au nom de la Banque de l'Algérie, par lequel transitent tous les mouvements financiers entre les deux pays et qui, pouvant éventuellement demeurer indéfiniment débiteur, supprime complètement tout problème d'équilibre de la balance algérienne des paiements. Progressivement étendu aux autres colonies entre les deux Guerres Mondiales, ce système s'imposera définitivement en 1945, lors de la création de la zone franc, dont il constitue aujourd'hui encore l'un des fondements majeurs⁸. Mais jusqu'en 1914, à la seule exception précitée de l'Algérie, la métropole se désintéresse superbement de la contrevaletur des monnaies coloniales en FF, et il appartient à chaque territoire concerné de prendre lui-même les mesures nécessaires pour en assurer la stabilité.

1.2. Les mécanismes du change entre la Guadeloupe et la France

Ils s'inscrivent dans le cadre général d'organisation des relations monétaires « impériales » que nous venons de décrire pour l'ensemble des colonies. Le change d'un pays sur un autre est l'opération par laquelle s'achètent dans le premier des moyens de paiement valables dans le second : billets de banque, mandats, chèques, lettres de change... Le Franc guadeloupéen⁹ ne circulant par définition que dans la seule Guadeloupe, tout habitant de l'île qui désire effectuer un règlement en métropole doit donc se procurer localement des FF. Pour cela, il s'adresse le plus souvent à la Banque de la Guadeloupe. Compte-tenu de la très forte orientation vers l'extérieur des économies coloniales et de la non-transférabilité externe de leurs monnaies, « la réalisation du contrat de change est l'une des fonctions les plus importantes des banques aux colonies »¹⁰.

Comme toutes ses homologues coloniales, la Banque de la Guadeloupe a, sur la place de Paris, un correspondant métropolitain par l'intermédiaire duquel elle effectue ses diverses opérations en France et, éventuellement, dans les autres colonies et à l'étranger¹¹ ; depuis 1889, il

7. Dans les années 1890, le commerce avec l'Algérie représente plus de la moitié du commerce colonial total de la France.

8. Bloch-Lainé, p. 188-192 ; Gérardin, p. 37 et 44, note 18.

9. Que nous abrègerons désormais en FG.

10. Buffon, p. 187.

11. Toutefois, la Banque de la Guadeloupe a des relations directes avec quelques places coloniales et étrangères, sans passer par Paris, principalement avec la Martinique. Les deux banques antillaises d'émission se sont ouvertes mutuellement un compte-courant sur lequel sont enregistrées leurs opérations réciproques. En principe, FG et F martiniquais s'échangent à la parité, mais en cas de déséquilibre grave et persistant des échanges commerciaux entre les deux îles, un change peut éventuellement frapper celui émis par la banque débitrice ; il ne semble toutefois pas avoir jamais dépassé les 5 %. Pour ce qui concerne, d'autre part, ses relations, très peu importantes il est vrai, avec les Antilles britanniques voisines, la Banque

s'agit du Comptoir National d'Escompte de Paris¹². Celui-ci tient dans ses livres un compte-courant ouvert au nom de la Banque, qui est crédité principalement du produit de la vente des sucres et autres denrées tropicales d'exportation de ses clients guadeloupéens, et, inversement, débité du montant de leurs achats en métropole.

*
**

Voyons maintenant comment s'organisent les relations monétaires entre la Guadeloupe et la France. La Banque y intervient en deux circonstances, pour procéder à des remises et effectuer des émissions.

Les usines sucrières guadeloupéennes ne s'occupent normalement pas de vendre elles-mêmes leur production sur le marché métropolitain. Elles passent pour cela par l'intermédiaire de négociants spécialisés, installés à Paris et dans les principaux ports en relations avec les Antilles, les *commissionnaires*, qui sont parfaitement introduits sur ce marché et disposent pour y intervenir de tous les instruments techniques et financiers nécessaires. A l'époque qui nous retient ici, le commissionnaire des deux usines d'Ernest Souques, Darboussier et Beauport (jusqu'en 1901), est la Banque de Consignations, à Paris¹³ ; un autre très important commissionnaire métropolitain en sucres est la maison Deville & A. de Saint-Alary, de Marseille, correspondant de Blanchet et Gardel. Et l'on pourrait multiplier les exemples...

Soit, maintenant, Darboussier qui expédie une cargaison de sucre à la BDC afin que celle-ci la vende en France. Comme E. Souques est créancier de son commissionnaire pour la valeur de cette cargaison, celui-ci souscrit à son ordre une lettre de change, appelée « traite documentaire », pour le garantir du paiement. C'est un effet à 90 jours, dont le montant, calculé en fonction de l'évolution prévisible des cours du sucre dans les trois mois à venir, est légèrement inférieur au produit attendu de la vente, le solde étant évidemment réglé après la réalisation effective de la cargaison, déduction faite des éventuelles avances que la BDC aura pu faire entretemps à l'usine.

Cette traite, E. Souques pourrait, naturellement, la conserver par devers lui en attendant l'échéance et la présenter alors à la BDC pour se la

de la Guadeloupe passe par la *Colonial Bank of the West Indies*, à Barbade. Enfin, jusqu'au début des années 1880, la Banque a un correspondant à New York, pour ses multiples opérations liées au commerce, alors considérable, de la Guadeloupe avec les Etats-Unis. Cette liaison directe semble avoir disparu dans la décennie 1890, probablement en raison de la crise sucrière et de la polarisation croissante du commerce extérieur guadeloupéen sur la métropole ; en tout cas, nous n'avons plus trouvé aucune trace de l'existence d'un tel correspondant dans les délibérations du Conseil d'administration à l'époque de la crise de change.

12. De 1852 à 1860, c'est tout d'abord la Banque de France qui est le correspondant des banques coloniales en métropole. Puis à partir de 1860, le Comptoir d'Escompte de Paris. En 1889, celui-ci fait faillite, à la suite de spéculations aventureuses sur le cuivre, et c'est alors le Comptoir National d'Escompte de Paris, reconstitué grâce au soutien de la Banque de France, qui lui succède ; Buffon, p. 188, note 78. En cette occasion, d'ailleurs, les banques coloniales auraient bien voulu changer de correspondant métropolitain au profit d'un établissement susceptible de leur offrir de meilleures conditions (le Crédit Lyonnais était sur les rangs) ; mais c'est finalement le Ministère des Colonies qui leur imposa de poursuivre leurs anciennes relations avec le Comptoir.

13. Que nous désignerons désormais sous ses initiales de BDC.

faire régler. Mais outre qu'une telle solution serait incommode et entraînerait un certain nombre de frais, elle présenterait surtout l'inconvénient d'immobiliser inutilement des capitaux, alors qu'entretiens Darbousier a besoin de trésorerie pour la poursuite de son activité, pour rembourser à la Banque son prêt sur récolte, payer les salaires du personnel, les fournisseurs de canne, les approvisionnements divers, les droits de sortie à la douane coloniale, etc. Pour disposer immédiatement de cet argent, E. Souques fait escompter la traite documentaire en question par la Banque de la Guadeloupe ; il remet l'effet accompagné du connaissance de la cargaison¹⁴ aux guichets de l'établissement, qui lui en paie le montant au pair, c'est-à-dire sans prélever d'intérêt.

La Banque, en effet, escompte gratuitement les traites documentaires des usines parce qu'elles lui procurent des moyens de paiement en métropole. Toutes les semaines ou tous les quinze jours, en fonction du passage des paquebots assurant le service du courrier avec la France, elle expédie au Comptoir d'Escompte des paquets de traites que celui-ci se chargera d'encaisser à leurs échéances respectives et dont il créditera ensuite le compte-courant de la Banque d'un montant équivalent, déduction faite d'une commission de 1 %. C'est ce que l'on appelle les *remises*.

Les remises constituent pour la Banque une provision sur laquelle elle tire pour payer les importations de la Guadeloupe. Un négociant de Pointe-à-Pitre importateur de marchandises métropolitaines et ayant besoin de moyen de paiement en FF pour régler ses fournisseurs achète à la Banque un mandat du montant désiré, payable par le Comptoir d'Escompte. Ce négociant adresse ensuite le mandat à son créancier, qui, à son tour, le présente au Comptoir pour encaissement. C'est ce que l'on appelle les *émissions*¹⁵.

*

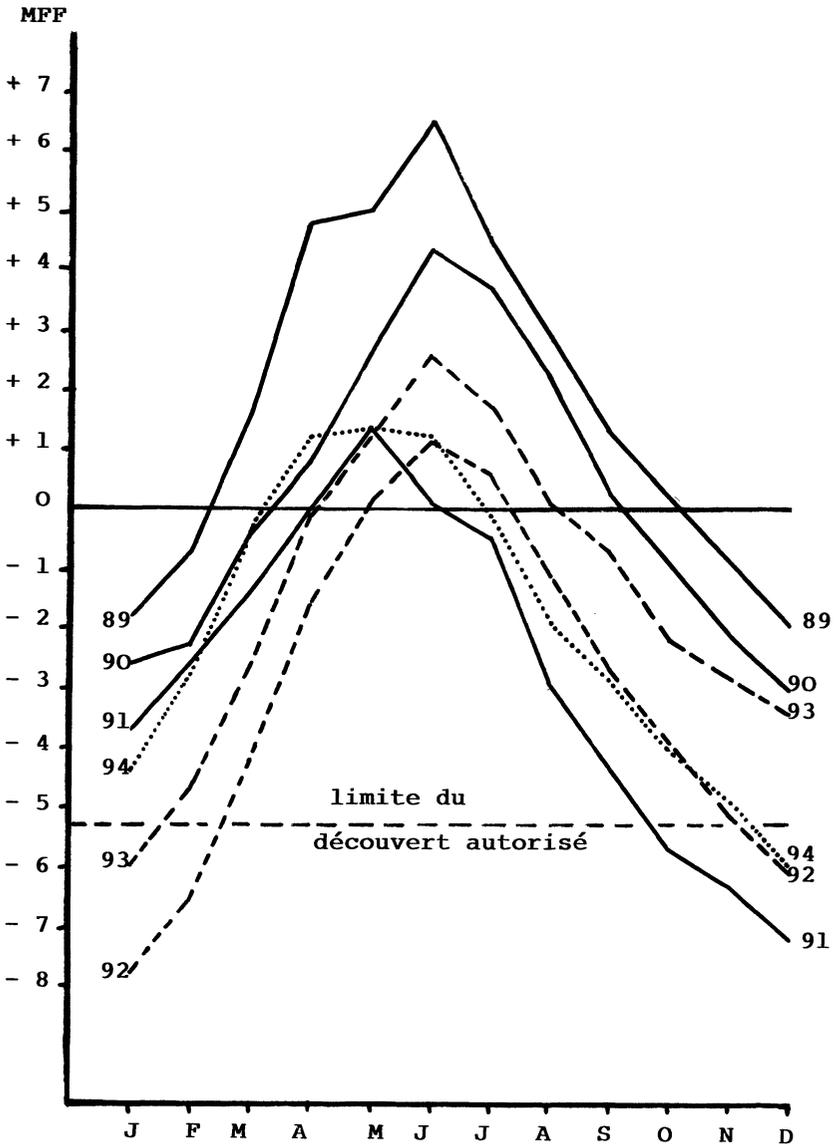
**

Le prix auquel la Banque vend ses mandats sur le Comptoir porte le nom de *prime*. Son montant dépend du niveau des disponibilités du premier établissement chez le second, c'est-à-dire du solde de son compte-

14. Le *connaissance* d'une cargaison est un titre délivré au chargeur par le capitaine du navire porteur, par lequel celui-ci reconnaît avec reçu les marchandises y désignées à son bord. Il peut être endossé à l'ordre d'une tierce personne. Selon l'adage classique du droit maritime, « le connaissance représente la marchandise » et donne à celui qui le détient la propriété de la cargaison ; sur tout ceci, voir R. Rodière, *Traité général de droit maritime*, Paris, Dalloz, 1968, t. II, p. 52-120. Dans le cas présent, la remise du connaissance des sucres embarqués par l'usiner à la Banque constitue pour celle-ci la garantie du paiement de la traite documentaire à l'échéance.

15. Tout ce qui précède s'inspire directement des remarquables développements, essentiels pour notre propos, de Buffon, p. 188-189. Complétés par l'analyse des délibérations du Conseil d'administration de la Banque, que nous avons dépouillées de façon pratiquement exhaustive pour l'ensemble des années 1889 à 1906 (ADG, 1034 W 18 à 30, *passim* ; voir en particulier, 1034 W 18, séance n° 1710 du 3 janvier 1890, rapport du directeur sur les diverses opérations de la Banque, et 1034 W 21, séance n° 2257 du 25 janvier 1895, examen par le Conseil du contrat de la Banque avec le Comptoir d'Escompte.

Nota : Dans un souci d'allègement de la présentation de nos références à ces délibérations du Conseil d'administration de la Banque, nous les citerons désormais de la façon simplifiée suivante (en prenant comme exemple les deux ci-dessus données de façon complète) : CA 18 (1710) 3-1-90 ; CA 21 (2257) 25-1-95.



Graphique n° 1. - L'évolution cyclique du solde du compte de la Banque de la Guadeloupe au Comptoir d'Escompte.
Source : Etats mensuels de situation (ADG, 1034 W 18 à 20).

courant, qui est lui-même fonction de la situation, excédentaire ou déficitaire, du commerce extérieur de l'île. Ce solde connaît des fluctuations importantes, qui sont de deux ordres, cycliques, à l'intérieur d'une même année, et conjoncturelles, d'une année sur l'autre. Pour bien voir de quoi il s'agit, nous avons retracé sur le *graphique n° 1*, son évolution mensuelle au cours des six années 1889 à 1894 précédant le déclenchement de la crise de change, qui offrent l'avantage de présenter toutes les situations possibles en période normale.

Le rythme cyclique de l'évolution du solde du compte de la Banque au Comptoir d'Escompte au cours d'une même année apparaît au premier regard. Il tient évidemment à la nature saisonnière de la production sucrière. La campagne de fabrication commence généralement dans la seconde quinzaine de Janvier. A ce moment-là, ce compte, qui n'a pratiquement pas bénéficié de remises depuis la fin de la campagne précédente, connaît sa situation la plus fortement débitrice. Il commence à être crédité en Février¹⁶, devient rapidement de moins en moins débiteur, puis, avec la multiplication des expéditions, passe en créditeur en Mars ou Avril. Le maximum des disponibilités de la Banque au Comptoir est atteint en Juin, à la fin de la campagne sucrière. L'arrivée de quelques cargaisons tardives et l'importance de la provision constituée au cours des mois précédents permettent encore à son compte de rester créditeur en Juillet, quoiqu'à un niveau déjà moins élevé, puis c'est la plongée « dans le rouge » en Août ou Septembre. Comme les négociants guadeloupéens poursuivent leurs importations, le solde devient de plus en plus débiteur. Le minimum est atteint en Janvier de l'année suivante, puis le cycle recommence...

Quand son compte passe en découvert, la Banque n'est pas obligée d'arrêter ses émissions. Elle dispose en effet d'une ligne de crédit automatique chez son correspondant métropolitain. La convention conclue en 1875 avec l'ancien Comptoir d'Escompte en limitait le montant à 4 MFF. Après la création du nouveau Comptoir, en 1889, la renégociation de sa convention avec celui-ci permet à la Banque de tirer jusqu'au montant de la valeur des rentes d'État qu'elle possède et qui servent de couverture à son crédit, capitalisées à 75 FF, soit les trois quarts de leur valeur nominale. Cela représente un crédit maximum d'environ 5,3 MFF, ce qui permet de payer 20 à 25 % du montant annuel total des importations de l'île au début des années 1890. Mais comme on le voit sur le *graphique n° 1*, ce chiffre est fréquemment insuffisant, ce qui concerne quatre des six années auxquelles il est fait référence ici. Aussi, en 1895, alors que la campagne sur le point de commencer s'annonce difficile en raison de la baisse brutale du prix du sucre, le Conseil d'administration demande que, désormais, la capitalisation de ses rentes soit portée à leur valeur nominale de 100 FF, ce qui permettrait de porter le maximum du découvert autorisé à environ 7,1 MFF¹⁷. Nous ne savons pas exactement à quel moment satisfaction lui est donnée, mais c'est chose faite dès la

16. C'est-à-dire après le délai nécessaire pour que les premières cargaisons arrivent en France, que les premières traites documentaires soient tirées sur les commissionnaires, puis renvoyées par ceux-ci aux usiniers en Guadeloupe, escomptées à la Banque et enfin qu'elles traversent l'Atlantique pour être remises au Comptoir.

17. Sur ce problème des relations de la Banque avec le Comptoir, voir CA 21 (2257) 25-1-95.

fin de 1896¹⁸. Ajoutons enfin que ces avances du Comptoir à la Banque sont frappées d'un intérêt égal au taux de l'escompte de la Banque de France, soit, dans les années 1890, entre 2 et 3 % ; il est très vraisemblable qu'en cas de dépassement du maximum autorisé, cet intérêt est plus élevé, mais nous n'avons trouvé aucune indication certaine en ce sens.

L'évolution que nous venons de décrire est celle d'une année ordinaire, normale, caractérisée par une production locale et des cours du sucre qui se situent dans des valeurs moyennes ; telle, par exemple, 1893, pour nous référer à l'une de celles portées sur le *graphique n° 1*. Mais ce caractère cyclique demeure également lors des années marquées par un accident conjoncturel *court*, heureux ou malheureux mais limité à une seule campagne et modifiant, dans un sens respectivement favorable ou défavorable, le volume et/ou la valeur de l'activité sucrière guadeloupéenne ; simplement, le cycle est décalé dans le temps. Ainsi en 1889, année exceptionnellement favorable, où les cours du sucre atteignent des niveaux très élevés¹⁹, en raison des difficultés et de l'insuffisance des productions cubaine (de canne) et métropolitaine (de betterave). On voit, sur le *graphique n° 1*, que le solde du compte de la Banque au Comptoir devient très tôt créateur, pratiquement dès le milieu du mois de Février, atteint un sommet historique de plus de 6 MFF en Juin²⁰, et ne repasse en débiteur que fort tardivement, en Novembre seulement. Inversement, en 1891, la campagne sucrière guadeloupéenne est extrêmement perturbée par la sécheresse ; la fabrication s'achève entre fin Avril et début Mai, selon les usines²¹, et la production s'effondre²². On voit, toujours sur le *graphique n° 1*, que le solde du compte de la Banque au Comptoir ne devient que péniblement et très faiblement créateur en Avril (+ 3 418 FF), atteint difficilement un maximum à peine supérieur à 1 MFF en Mai, puis replonge « dans le rouge » pratiquement dès le début du mois de Juillet, pour atteindre enfin un découvert maximum de 7,8 MFF en Janvier 1892, très largement au-delà du montant autorisé. Il faudra, d'ailleurs, à la Banque toute l'année 1892 pour redresser sa situation au Comptoir, bien que la campagne ait été excellente²³.

18. CA 22 (2471) 15-12-96, rapport de l'inspecteur des Colonies Lepreux sur la situation de la Banque.

19. Le prix moyen de réalisation des sucres de toutes natures vendus par Darboussier passe de 37,65 F par quintal en 1887 à 47,67 F en 1888 et 50,63 F en 1889 ; AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 30 avril 1889 et 10 avril 1890, rapport du gérant à l'AG des actionnaires de la Compagnie Sucrière de la Pointe-à-Pitre (citée désormais CSPAP) des 28 mars 1889 et 27 mars 1890.

20. Exactement 6.510.000 FF. C'est le solde créateur le plus élevé de toute l'histoire de la Banque de sa création, en 1853, à 1905 ; voir le tableau récapitulatif des opérations de la Banque entre ces deux dates, publié dans *Annuaire de la Gpe*, 1896 et 1906.

21. CA 19 (1847) 21-4-91.

22. Exportations totales de sucre de la Guadeloupe = 47.438 t en 1890, 30.329 t en 1891. Sauf exceptions duement signalées, tous les chiffres relatifs au commerce extérieur, en volume et en valeur, de l'île pendant la période étudiée ici proviennent des *Statistiques du commerce des Colonies Françaises*, collection complète aux Archives d'Outre-Mer, à Aix-en-Provence (citées désormais AOM). Ainsi que des séries publiées par P. Chemin-Dupontès, *Les Petites Antilles. Etude sur leur évolution économique*, Paris, E. Guilmoto, 1909, p. 241-242 et 285-286. Pour ne pas surcharger inutilement nos notes infrapaginales, nous nous abstenons désormais de reciter ces références.

23. Les exportations sucrières de l'île remontent à 46.015 tonnes.

Tant que le solde du compte de la Banque au Comptoir d'Escompte est créditeur, ou débiteur dans les limites du découvert autorisé, celle-ci peut délivrer les mandats « à guichets ouverts », c'est-à-dire sur le champ et pour toutes les sommes qui lui en sont demandées. Les disponibilités de la Banque en FF (l'offre) étant supérieures à la demande de moyens de paiement dans cette monnaie manifestée par les importateurs guadeloupéens, le prix de vente de ces mandats, leur *prime*, est alors à 2 % pour ceux à 90 jours d'échéance, les plus demandés ; pour obtenir 1 FF, il faut donc 1,02 FG. Chaque année en début de campagne, lorsque celle-ci s'annonce normale, la Banque fixe donc la prime des traites à ce niveau²⁴, et elle y demeure généralement jusqu'en Septembre. Moyennant un ou deux dixièmes de points supplémentaires, il est également possible d'acheter des mandats à 60, 30 et 10 jours. Le montant minimum des mandats est de 100 FF²⁵ ; pour des sommes inférieures, la Banque ne délivre que des moyens de paiement à vue, chèques sur le Comptoir et billets de la Banque de France, mais la prime atteint alors 2,5 ou 3 %, selon l'importance de la demande spécifique qui en est faite²⁶.

Mais au cours du dernier trimestre de l'année, généralement en Octobre, quand toutes remises ont cessé depuis trois ou quatre mois, sans perspective d'en avoir de nouvelles avant Février, alors que les demandes d'émissions des importateurs guadeloupéens se poursuivent et qu'il apparaît que le montant maximum du découvert autorisé risque d'être dépassé, la Banque augmente la prime de ses mandats sur le Comptoir afin d'en ralentir la demande²⁷. Ce n'est que lors des années exceptionnellement favorables, comme en 1889, qu'elle s'abstient de le faire et laisse la prime à 2 % pendant toute l'intercampagne. En année normale, lorsque le dépassement du découvert autorisé s'annonce minime, ou même s'il risque d'être important mais que la campagne prochaine s'annonce bonne, la prime n'est alors portée qu'à 2,5 %. Enfin, dans une très mauvaise année, comme 1891, la Banque doit d'abord élever la prime au niveau précité beaucoup plus tôt que d'habitude²⁸, puis, à la fin de l'année, lorsque le solde de son compte-courant au Comptoir d'Escompte devient excessivement débiteur, très largement au-delà du découvert maximum

24. CA 19 (1937) 16-2-92 : « Le Directeur expose au Conseil que la récolte a commencé dans toute la Colonie... Les moyens de remises de la Banque vont donc dépasser les émissions... Le moment est donc venu de ramener *au taux habituel* (de 2 %) la prime des mandats sur France ». CA 19 (2041) 3-2-93 : « Le Directeur expose au Conseil que la fabrication ayant commencé dans toutes les usines, le moment est venu où les traites documentaires remises à la Banque seront de beaucoup plus considérables que ses émissions. Il croit donc opportun de ramener *comme chaque année* le taux de la prime à 2 %, taux normal adopté précédemment par le Conseil ». Adopté à l'unanimité sans discussion dans les deux cas. *Nota* : les passages soulignés le sont par nous.

25. CA 21 (2378) 14-2-96.

26. CA 19 (1858) 26-5-91 : en raison de la forte demande qui s'en manifeste, la prime des billets de la Banque de France est portée de 2 à 2,5 %.

27. CA 19 (2012) 25-10-92 : le directeur de la Banque expose au Conseil que la situation débitrice au Comptoir atteint déjà près de 3,8 MFF et qu'il faut encore s'attendre à environ 3 MFF d'émissions d'ici à la fin de Janvier 1893, moment auquel les remises reprendront ; le solde du compte de la Banque sera alors débiteur de 6,8 MFF environ. « Le Directeur croit le moment venu d'augmenter la prime des traites de la Banque afin d'arrêter en partie les demandes du commerce ». En conséquence, le Conseil décide sans débat de porter la prime à 2,5 %.

28. En Juin, dans le cas présent ; CA 19 (1869) 30-6-91.

autorisé, il lui faut bien alors envisager de procéder à une forte augmentation du prix de vente de ses mandats afin de porter un coup d'arrêt à la dégradation de sa situation chez son correspondant²⁹.

Quel que soit le montant de la prime en fin d'année, l'essentiel est ici que cette augmentation a pour principale conséquence qu'il faudra désormais davantage de FG pour obtenir 1 FF ; si, par exemple, la prime est à 10 %, 1 FF = 1,10 FG. On dit alors que le *change* du FG en FF s'élève, ce qui entraîne mécaniquement, par contre-coup, une augmentation, en principe proportionnelle, du prix en monnaie locale des biens importés. Ce que l'on appelle le change est donc, en réalité, « la prime des mandats de la Banque de la Guadeloupe sur le Comptoir d'Escompte pour les traites à 90 jours de vue »³⁰.

C'est donc par la vente de ses mandats sur le Comptoir que la Banque réalise concrètement l'opération de change du FG en FF, ce qui explique que la prime des mandats soit, très logiquement, également appelée « prime du change ». Le taux de 2 % en représente le niveau minimum en situation normale, c'est-à-dire lorsque les remises de la Banque sont supérieures à ses émissions, donc lorsque les exportations de la Guadeloupe sont supérieures à ses importations. A aucun moment au cours de la période où nous avons dépouillé les registres des délibérations du Conseil d'administration de la Banque (1889-1906), nous n'avons rencontré de prime inférieure à ce chiffre, pas même en 1889, alors que les disponibilités de la Banque au Comptoir étaient pourtant, nous l'avons vu, particulièrement abondantes. A la Martinique, où les relations financières avec la France sont plus étendues et les disponibilités en métropole plus importantes, le minimum de la prime des traites se situe à 1 %. Mais jamais dans les deux îles, pas plus d'ailleurs qu'à la Réunion ou dans aucune autre colonie, sauf l'Algérie, F locaux et FF ne s'échangent à la parité, et encore moins avec une décote au détriment de ce dernier ; « la relation est asymétrique », note excellemment A. Buffon, « si largement positive que soit (leur) balance des comptes, les francs coloniaux ne font jamais prime sur le franc de la métropole »³¹. C'est évidemment une conséquence de la situation coloniale, mais aussi de l'effet du rapport des masses qui déséquilibre complètement les relations entre deux pays dont l'un est, pour ce qui concerne la Guadeloupe ou la Martinique, 300 fois plus petit que l'autre, 230 fois moins peuplé et, surtout, fait un commerce extérieur 250 fois moins important³².

29. CA 19 (1922) 29-12-91 : « Le Directeur fait remarquer au Conseil que la dette de la Banque envers le Comptoir s'élève... à 7.239.730 F et pourrait créer des embarras à l'Etablissement si les demandes de mandats ne sont pas arrêtées. Il propose donc au Conseil de porter la prime de ces mandats à un taux assez élevé, par exemple de 5 à 10 %, pour arrêter la majeure partie des demandes jusqu'au moment de la récolte ». Le Conseil, « considérant que la récolte commencera sous peu dans toute la Colonie » et que la Banque va bientôt recevoir les traites des usiniers, décide de laisser la prime à son niveau antérieur à 2,5 %. Mais beaucoup plus que cette décision, c'est le raisonnement du directeur qui est intéressant ici.

30. Selon la définition qu'en donne la Banque elle-même, dans ses réponses au rapport de l'inspecteur des Colonies Chaudié ; CA 21 (2271) 1-3-95.

31. Buffon, p. 195.

32. En 1900, l'ensemble du commerce colonial ne représente que 8,8 % du commerce extérieur total de la France. La Guadeloupe ne contribue à celui-ci que pour 0,2 %, mais inversement fait 71 % de son commerce extérieur avec la métropole. Dans ces conditions, il est bien évident que si un très fort déficit de son commerce avec la France a des effets

*
**

C'est le Conseil d'administration de la Banque qui fixe le montant de la prime des mandats, donc le niveau du change. Ses décisions, nous venons de le voir, sont fonction principalement de la situation de son compte au Comptoir d'Escompte, de l'importance des remises et des émissions en cours, de leur évolution prévisible dans les mois à venir, mais également d'autres facteurs dont les motifs n'apparaissent pas toujours clairement vus de l'extérieur de l'établissement et qui ne traduisent pas nécessairement une relation mécanique avec la situation commerciale réelle de l'île.

Pour nous éclairer de l'intérieur sur les motivations et les mécanismes des décisions de la Banque en matière de change, nous disposons d'un remarquable rapport présenté en 1901 par le directeur J. Courcelle au Conseil d'administration, en guise d'introduction à une séance convoquée précisément sur cette question et qui s'annonce agitée. Inspecteur des Finances récemment nommé à la tête de la Banque, il jette sur le problème un regard de technicien, particulièrement précieux pour notre propos³³.

On peut trouver étonnant, note-t-il pour ouvrir son rapport, « qu'un Conseil d'administration fixe *a priori* le taux du change, qui normalement s'établit par le libre jeu de l'offre et de la demande, de même que les cours des rentes et des valeurs mobilières... ». Il avoue que, lorsqu'il est arrivé en Guadeloupe, il a « pensé tout d'abord... qu'il devait être possible de laisser les vendeurs et acheteurs de traites et autres moyens de remises débattre librement de leurs intérêts ». Mais il reconnaît que « (ses) illusions n'ont pas été de longue durée. (Il) n'a pas tardé à reconnaître qu'il était bien difficile à la loi de l'offre et de la demande de s'exercer librement ici ».

En effet, vendeurs et acheteurs de traites sont peu nombreux. Les remises sont le fait presque uniquement d'une vingtaine d'usinières, dont tous, d'ailleurs, ne passent pas par la Banque, et d'un petit nombre d'exportateurs de denrées secondaires ; les émissions sont demandées par quelques dizaines, une cinquantaine tout au plus, de négociants et commissionnaires spécialisés dans le commerce de gros avec la métropole et les Etats-Unis. Entre ces deux groupes, il n'y a pas vraiment de concurrence possible. « Il leur est facile... de se coaliser, de sorte qu'alternativement, les plus forts imposeraient leurs conditions aux plus faibles », en fonction de la plus ou moins grande abondance ou rareté des moyens de paiement sur la métropole. « Le cours du change serait de ce fait exposé à des variations brusques et excessives », qui introduiraient une incertitude permanente dans les transactions commerciales. La Banque remplit ici une fonction essentielle d'arbitre entre usinières et négociants, en per-

catastrophiques sur la balance des comptes de la Guadeloupe et la stabilité du FG, la situation inverse n'a pratiquement aucune incidence sur la balance commerciale globale de la France, ni sur la tenue du FF sur le marché des changes. Seul un déficit important du commerce de la France avec l'Algérie (4,8 % des échanges extérieurs français totaux) pourrait éventuellement avoir de tels effets négatifs ; c'est bien pour cela qu'on s'est préoccupé de stabiliser à la parité le change entre FF et F algérien (voir *supra*).

33. CA 36 (2932) 22-1-01.

mettant à l'offre et à la demande de moyens de paiement en France de s'accorder.

Mais son rôle dans le mécanisme de fixation du cours du change va même beaucoup plus loin que cela. L'intervention de la Banque dans le processus de remises et d'émissions sur la métropole permet, en fait, tout simplement à cette offre et à cette demande de se rencontrer. En effet, les remises des exportateurs consistent presque uniquement en traites documentaires d'un montant unitaire nécessairement élevé, étant donné l'importance des cargaisons (plusieurs dizaines de milliers de F, souvent même plus de 100.000 F), alors qu'au contraire, les demandes de moyens de paiement en FF des importateurs portent chaque fois sur des sommes beaucoup plus faibles. Il serait évidemment possible de « fractionner » les traites documentaires « au gré des acheteurs », mais l'ensemble de ces opérations serait alors extrêmement incommode et coûteux ; en fait, ce ne serait guère praticable. Dans ces conditions, la Banque opère comme une sorte de chambre de compensation entre créances et dettes de la Guadeloupe vis-à-vis de la métropole, en rassemblant d'abord les traites documentaires des usiniers, puis en les redistribuant ensuite entre négociants, en fractionnant ses émissions en mandats exactement adaptés aux besoins de chacun d'eux³⁴.

Enfin l'intervention de la Banque régularise dans le temps les fluctuations du change, en atténuant le très important décalage chronologique existant entre le moment des remises et celui des émissions. « Les remises abondent pendant la récolte, de Janvier à Juillet, et deviennent très rares pendant les six autres mois. On serait donc exposé à un cours du change trop bas pendant le premier semestre et trop élevé pendant le deuxième, si la Banque, jouant en quelque sorte le rôle de réservoir, n'accumulait pendant la récolte les moyens de remise pour les distribuer ensuite au commerce au fur et à mesure de ses besoins ».

On constate donc que, pour ce qui concerne la fixation du change, la Banque de la Guadeloupe ne se contente pas simplement de retranscrire mécaniquement, dans ses décisions relatives à la prime des mandats sur le Comptoir d'Escompte, les évolutions contradictoires de l'offre et de la demande de moyens de paiement en FF manifestées par les agents économiques de l'île. Bien sûr, ces évolutions exercent sur elle une influence réelle, et elle ne peut se permettre de les ignorer ; elle diminue donc le change quand ses disponibilités en métropole sont abondantes et le relève quand elle les a épuisées. Mais nous avons pu noter que, chaque fois, elle ne modifie la prime que dans de faibles proportions, de l'ordre de 0,5 %, du moins en année normale, afin de « lisser » les fluctuations du marché des remises et des émissions. Cette fonction essentielle de régulation permet d'atténuer considérablement les effets des variations du change sur l'activité économique guadeloupéenne.

34. Bien que contenue implicitement dans l'économie générale de ses développements, cette idée n'est cependant pas formulée ouvertement par le rapport Courcelle ; nous l'empruntons à Buffon, p. 189.

*
**

Dans les années précédant la crise de change, les remises de la Banque au Comptoir varient assez largement d'une campagne à l'autre, leur évolution reproduisant fidèlement celle de la production et des exportations de sucre ; le maximum se situe donc à 16,7 MF en 1888-89³⁵ et le minimum à 11,7 MF en 1890-91, avec une moyenne de 14,5 MF sur l'ensemble des six années 1888-89 à 1893-94. Comme, de son côté, la moyenne des émissions n'est que de 13 MF, il n'est donc pas étonnant que le change se maintienne à ses niveaux les plus bas de 2 à 2,5 % pendant toute cette période.

Toutefois, la Banque n'est pas le seul intermédiaire possible pour toutes les relations monétaires et financières entre la Guadeloupe et la France ; elle n'a, dans ce domaine, aucun monopole. Un négociant guadeloupéen ayant besoin de moyens de paiement en FF peut toujours s'adresser à une autre institution ou entreprise implantée localement et disposant en métropole de moyens de remises qu'elle serait éventuellement prête à lui céder.

C'est, tout d'abord, le cas du Trésor Public, qui, par l'intermédiaire des PTT³⁶, émet des mandats-poste payables en France. Mais leur montant unitaire est limité à 500 F jusqu'en 1895 puis abaissé alors à 100 F³⁷, et ils sont affectés d'un change de 2,5 % à 3 % plus élevé que celui de la Banque³⁸. Pour ces deux raisons, ce moyen de remise, s'il est commode pour régler les petites commandes des particuliers, n'intéresse en principe pas le grand commerce. Son utilisation est donc limitée ; en année normale, l'émission des mandats-poste se situe autour de 400 à 500.000 F³⁹, à peine 3 à 4 % de ce qui transite par la Banque.

Beaucoup plus importantes, par contre, sont les remises faites par un certain nombre d'entreprises qui ne confient pas leurs traites à la Banque mais les adressent directement à leurs correspondants métropolitains. La principale est l'agence locale du Crédit Foncier Colonial⁴⁰, qui transfère chaque année à son siège social de Paris environ 1.800.000 F de traites documentaires représentant la production des cinq usines qu'elle exploite alors en Guadeloupe⁴¹ et 700.000 F d'annuités de remboursement de ses anciens prêts dans l'île⁴². Un autre nom fréquemment cité comme important remiseur de traites sur la France est celui d'Evre-

35. Rappelons que l'exercice annuel de la Banque de la Guadeloupe s'étend du 1^{er} juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante, calqué, naturellement, sur le déroulement de la campagne sucrière.

36. Jusqu'en 1922, les PTT n'ont aucune autonomie financière ; ils ne constituent qu'un compte spécial du Trésor.

37. CA 21 (2305) 18-6-95.

38. CA 20 (2153) 16-2-94.

39. CA 21 (2271) 1-3-95, et CA 22 (2401) 5-5-96, rapports des inspecteurs des Colonies Chaudié et Picquie.

40. Que nous abrègerons désormais en CFC.

41. Clugny, Marquisat, Bonne-Mère, Duquerry et Capesterre de MG. Le chiffre d'affaires annuel moyen de ces usines représente 3.500.000 F environ sur les cinq années 1889-93, dont à peu près la moitié reste en Guadeloupe pour les besoins de l'exploitation ; chiffres calculés d'après le tableau établi par le Syndicat des fabricants de sucre et reproduit dans ADG, Mss J. Ballet, t. IX, p. 13.

42. Chiffre donné par E. Souques dans son rapport à la Chambre d'agriculture de

mont de Saint-Alary, l'un des principaux négociants de Pointe-à-Pitre, propriétaire de Gardel et gros exportateur de denrées secondaires ; son correspondant en métropole n'est autre que son frère Armand, associé à J. Deville au sein de la principale maison de commission de produits tropicaux de Marseille. A. de Saint-Alary étant en outre le principal actionnaire et PDG de la Compagnie Marseillaise de Sucrierie Coloniale, propriétaire de Blanchet⁴³, il reçoit aussi, naturellement, les traites documentaires de cette usine. Enfin, deux autres fabricants de sucre, la Sté Gérard frères (La Retraite) et H. de Retz (Grande-Anse), quelques exportateurs de café et de cacao, et les agences locales des compagnies métropolitaines d'assurances, qui commencent alors à s'implanter aux Antilles, complètent la liste des entreprises dont les transferts en France ne passent habituellement pas par la Banque. Selon diverses estimations contemporaines, l'ensemble des remises échappant à celle-ci représenterait 5 à 6 millions de F en année normale⁴⁴.

Ce qui précède ne doit cependant pas dissimuler le fait essentiel que la Banque assure tout de même aux alentours des trois quarts des transferts totaux entre la Guadeloupe et la France, et que ses disponibilités au Comptoir d'Escompte représentent par conséquent une proportion sensiblement comparable dans l'ensemble des possibilités de tirages des agents économiques de l'île sur la métropole⁴⁵. Ses décisions relatives à la prime de ses mandats sur le Comptoir s'imposent donc à tous les autres intermédiaires financiers entre les deux pays, et le montant qu'elle en fixe constitue de fait un véritable « taux directeur » du change du FG en FF. On le voit bien, d'ailleurs, à travers le comportement des autres détenteurs locaux de moyens de remises sur la France. Quand la Banque délivre ses mandats à guichets ouverts et à taux minimum, ils doivent, pour pouvoir placer leurs traites, pratiquer une prime inférieure de 0,5 % à la sienne, sans quoi, compte-tenu de la qualité, de la commodité et de la sûreté des relations de celle-ci avec le Comptoir, en même temps que de la puissance et de l'étendue du réseau de ce dernier en métropole, ils ne trouveraient pas d'acheteurs. Mais inversement, lorsque la Banque, ayant épuisé ses disponibilités au Comptoir, doit ralentir ses émissions et ne délivre plus suffisamment de mandats pour répondre à la demande du commerce, ces mêmes autres opérateurs sur le marché des remises disposant encore, éventuellement, de moyens de paiement en FF font alors chèrement payer leurs services, en pratiquant des primes largement supérieures à celle de l'établissement local de crédit⁴⁶. La Banque est donc bien, directement ou indirectement, le principal décideur en matière de change.

Le principal, mais non le seul. Contrairement à ce qu'on a beaucoup dit au moment de la crise, elle n'est pas, pour autant, libre de manipuler le change à sa guise, arbitrairement. Car les mécanismes que nous venons

Pointe-à-Pitre, lors de la séance du 12 juin 1897 ; *Courrier de la Gpe*, 6 juillet 1897 (cité désormais *Courrier*). Sur les prêts du CFC et les mécanismes de leur remboursement, voir Buffon, p. 245-257.

43. AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guillioud, 30 janvier 1882, dépôt des pièces relatives à la fondation de la Compagnie Marseillaise (Octobre à Décembre 1881).

44. CA 21 (2376) 11-2-96, CA 22 (2401) 5-5-96, CA 22 (2489) 3-2-97.

45. AOM, Gpe, c. 70 d. 54, gouverneur Moracchini à ministère des Colonies, 13 juillet 1897.

46. CA 22 (2489) 3-2-97, intervention Faucompré.

d'exposer s'inscrivent dans un circuit économique plus large, dont l'équilibre repose, en dernière instance, sur le volume et la valeur de la production sucrière locale. A la veille du déclenchement de la crise de change, le sucre représente 78 % des exportations totales de la Guadeloupe sur l'ensemble de la période 1889-94 ; sans doute cette proportion diminue-t-elle ensuite légèrement au cours des années suivantes, tombant à 72 % en 1899-1901, en raison de la terrible crise sucrière de 1895-97 et du développement des cultures dites « secondaires » (café et cacao), mais même alors, c'est toujours du sucre que dépend essentiellement l'activité économique de l'île⁴⁷. Tant que la production et les cours de celui-ci demeurent élevés, les relations commerciales et financières de la Guadeloupe avec la métropole demeurent équilibrées. Mais que l'un ou l'autre de ces deux éléments, ou, pire, les deux à la fois, viennent à diminuer sensiblement et pendant plusieurs années successives, alors tout le mécanisme se dérègle, l'équilibre est rompu, et la Guadeloupe entre alors dans le cycle infernal des conséquences en cascade du déficit des paiements extérieurs. C'est exactement de qui se produit à partir de 1895, et qu'il nous faut étudier maintenant.

2. Le déroulement de la crise

Pour pouvoir mieux le suivre, nous avons reporté sur le *graphique n° 2* les principales données significatives de l'évolution de l'économie guadeloupéenne entre 1893 et 1906 : exportations de sucre, prix moyen de réalisation des sucres de toutes natures de Darbous sier⁴⁸, solde de la balance commerciale, situation mensuelle de la Banque au Comptoir d'Escompte⁴⁹ et taux du change à 90 jours.

2.1. L'apparition des déséquilibres (1894) et le début de la crise (1895)

Après l'excellente campagne de 1893, la situation économique de la Guadeloupe commence à se dégrader en 1894. La surproduction réappa-

47. Sur ces trois mêmes années 1899-1901, les travailleurs de la canne représentent 42 % de la population active agricole de l'île, et 73 % de l'emploi dans les cultures d'exportation ; statistiques agricoles, publiées dans *Annuaire de la Gpe*, années citées.

48. Pour ne plus y revenir par la suite, notons ici définitivement que, sauf exception due ment signalée, toutes les données quantitatives sérielles relatives à l'activité de Darbous sier proviennent des rapports du gérant (E. Souques) aux AG annuelles des actionnaires de la CSPAP, qui se tenaient généralement fin Mars de chaque année pour l'exercice précédent. Les PV en sont enregistrés dans AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod (jusqu'en 1901) et Graëve (à partir de 1902), le plus souvent en Avril suivant, où il est très facile de les localiser. Pour ne pas surcharger de notes un texte qui en compte déjà beaucoup, nous nous abstenons désormais de redonner ces références.

49. Pour ne plus y revenir par la suite, notons ici définitivement que, sauf exception due ment signalée, toutes les données quantitatives mensuelles sérielles relatives à l'activité de la Banque de la Guadeloupe (prêts sur récolte, situation au Comptoir d'Escompte, etc) proviennent des états mensuels de situation, présentés par le directeur au Conseil d'administration entre le 28 du mois en question et le 3 du mois suivant. On les localise très facilement dans ADG, 1034 W 18 à 30, grâce à la table située à la fin de chaque volume. Pour ne pas surcharger de notes un texte qui en compte déjà beaucoup, nous nous abstenons désormais de redonner ces références.

raît à l'échelle mondiale⁵⁰. Dès le début de l'année, le prix du sucre est en repli⁵¹, et cette évolution se poursuit au cours des mois suivants ; à la fin de la campagne, la baisse moyenne est de 31 % par rapport à la précédente⁵². Evidemment, les comptes extérieurs de la Guadeloupe en sont déséquilibrés⁵³, mais comme la production a augmenté⁵⁴, ce déséquilibre n'est pas encore très grave, beaucoup moins, en tout cas, que celui enregistré en 1891⁵⁵ et qui avait été effacé dès l'année suivante. Il suffirait donc que la campagne 1895 soit simplement normale pour que soit surmonté ce qui n'apparaît encore que comme un simple accident conjoncturel. En tout cas, la Banque ne modifie pas sa politique habituelle ; elle diminue la prime des mandats à 2 % en Février 1894⁵⁶, puis la remonte à 2,5 % en Août⁵⁷, un peu plus tôt que les années précédentes, certes, mais continue néanmoins à délivrer ses émissions sur le Comptoir à guichets ouverts.

Malheureusement, la campagne 1895 ne se déroule pas du tout comme espéré. Une sécheresse « effroyable » survient pendant le second semestre 1894, faisant chuter les rendements agricoles⁵⁸ et donc la production six mois plus tard⁵⁹ ; conséquence, les exportations s'effondrent⁶⁰. Mais le plus grave est que les cours du sucre continuent de diminuer⁶¹. La conjonction de ces deux phénomènes plonge le commerce extérieur de l'île dans un déficit catastrophique ; malgré une sévère diminution des importations⁶², il atteint 4.265.000 F. C'est « l'année terrible ».

Immédiatement, la Banque se trouve prise au cœur même de la tourmente. En Février, sa situation au Comptoir d'Escompte est débitrice de 7.074.000 F. Avec le début de la récolte, elle s'améliore légèrement, mais la production et les prix sont si médiocres que les remises courantes au cours du premier semestre 1895 couvrent tout juste les émissions, sans parvenir à diminuer sensiblement le découvert⁶³. A la fin de la campagne, en Mai, celui-ci se monte à 6.112.000 F, alors que son maximum autorisé est théoriquement limité à 5.278.000 F et qu'il faut encore payer les im-

50. Production mondiale de la campagne 1892-93 = 6,1 Mt ; campagne 1893-94 = 7,3 Mt. Chemin-Dupontes, p. 247.

51. Cours du sucre 88° (le type métropolitain dominant) à Paris : 38,55 F par quintal en Janvier 1893, 34,75 F en Janvier 1894 ; *Courrier*, 19 janvier 1894.

52. Prix moyen des sucres de Darboussier : 48,80 F par quintal en 1893, 33,70 F en 1894.

53. Déficit du commerce extérieur : 1.576.000 F, contre un excédent de 3.300.000 F en 1893. La situation la plus créditrice de la Banque au Comptoir, en Mai 1894 = 1.304.000 F, contre 2.630.000 F en Juin 1893 ; situation débitrice en Décembre = 3.406.000 F en 1893 ; 5.975.000 F en 1894.

54. Exportations sucrières de la Guadeloupe : 41.158 t. en 1893, 43.732 t. en 1894.

55. Déficit du commerce extérieur : 5.292.000 F. Solde créditeur de la Banque au Comptoir en Mai : 1.284.000 F ; solde débiteur en Décembre : 7.239.000 F.

56. CA 20 (2153) 16-2-94.

57. CA 20 (2206) 3-8-94.

58. *Courrier*, 10 août et 27 novembre 1894 ; AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 26 avril 1895, AG de la CSPAP du 28 mars 1895.

59. Activité de Darboussier en 1894 : 85.437 tonnes de cannes manipulées et une production de sucre de 82.236 qx ; en 1895 : 65.367 t. de canne et 62.169 qx de sucre.

60. 29.865 tonnes, soit 32 % de moins qu'en 1894.

61. Prix moyen des sucres de Darboussier : 29,70 F par quintal ; soit une baisse de 14 % par rapport à l'année précédente, et de 41 % depuis 1893.

62. 22,6 MF en 1894, 16,4 MF en 1895.

63. CA 21 (2271) 1-3-95, rapport de l'inspecteur des Colonies Chaudié.

portations jusqu'à la fin de l'année ; à ce rythme, il est à craindre qu'en Décembre, le découvert de la Banque chez son correspondant métropolitain atteigne les 10 millions⁶⁴.

Pourtant, le Conseil d'administration ne réagit que tardivement et médiocrement, hésitant à prendre les mesures qui s'imposent. Dans un premier temps, d'ailleurs, il estime que les réserves de la Banque seront suffisantes pour lui permettre de faire face à toute éventualité⁶⁵. En Mars, il se contente de porter le change de 2,5 à 3 %, tout en ayant d'ailleurs conscience que cette augmentation est insuffisante⁶⁶, puis il l'élève à 5 % le mois suivant⁶⁷. Mais ces deux timides décisions n'ont, de toute évidence, aucun rapport avec la gravité de la situation, comme le prouve l'énorme pression de la demande qui s'exerce alors sur les mandats-poste⁶⁸. Il apparaît déjà que toute la Guadeloupe commence à manquer de moyens de paiement en métropole.

C'est à la fin du mois de Mai que le Conseil prend conscience de l'étendue du désastre. Les usines laissent près de 6 millions de F d'impayés sur leurs prêts sur récolte de la campagne qui s'achève, et la Banque n'a plus aucune disponibilité en métropole⁶⁹. Pour éviter de devoir arrêter complètement ses émissions, elle commence, en Juin, par limiter ses tirages sur le Comptoir à 175.000 F par quinzaine, avec un maximum de 10.000 F par client et par mois⁷⁰, plafond qui est très vite abaissé à 5.000 F⁷¹. Puis, en Juillet, elle porte l'usance de ses mandats⁷² de 90 à 120 jours, afin de gagner un mois sur l'échéance des paiements⁷³.

Ce rythme de 350.000 F par mois donne un sérieux coup de frein aux importations. En temps normal, le montant mensuel des émissions au cours du second semestre se situe autour du million de F ; c'est en effet le moment où les usines commandent leurs approvisionnements en vue de la préparation de la campagne prochaine⁷⁴. Mais même ainsi limité, il est encore trop élevé, bien que le maximum autorisé du découvert de la Banque ait été porté entretemps à 7.160.000 F⁷⁵. Dès la fin Juillet, celui-ci atteint déjà 6.628.000 F. Le 10 août, la Banque n'a plus que 300.000 F de disponibilités, alors qu'il faut encore prévoir cinq mois d'émissions jusqu'au début de la récolte de 1896, en Janvier, soit 1.750.000 F. Sollicité d'accorder un découvert supplémentaire, le Comptoir d'Escompte n'accepte de s'engager davantage que sur autorisation ministérielle, mais celle-ci est refusée. En conséquence, le Conseil d'administration doit bien

64. *Ibid*, id°.

65. *Ibid*, réponse au rapport Chaudié.

66. CA 21 (2276) 16-3-95.

67. CA 21 (2284) 13-4-95.

68. CA 21 (2295) 21-5-95, et (2305) 18-6-95.

69. CA 21 (2296) 24-5-95.

70. CA 21 (2306) 21-6-95.

71. CA 21 (2309) 29-6-95.

72. L'usance est le « délai pour le règlement des lettres de change » et autres effets de commerce, « fixé selon l'usage des places où l'effet est tiré ».

73. CA 21 (2317) 23-7-95.

74. *Courrier*, 13 août 1895.

75. En portant le taux de capitalisation des rentes d'Etat que possède la Banque de 75 F à leur valeur nominale de 100 F. Il est fait allusion à cette opération dans CA 22 (2471) 15-12-96, rapport de l'inspecteur des Colonies Lepreux, qui n'en donne toutefois pas la date. Mais il ressort de ce qui suit qu'elle a probablement été effectuée entre Mai et Juillet 1895.

se résoudre à prendre des mesures draconiennes ; il porte le change à 7 %, et surtout décide de limiter ses émissions à 75.000 F par mois, de façon à rester dans les limites des dernières disponibilités que possède la Banque⁷⁶. Cette décision lui permet de maintenir son découvert chez son correspondant « sur la crête » des 7 millions de F jusqu'en Janvier 1896⁷⁷. Nous ne savons pas comment ont été payées les importations de l'île pendant cette période ; probablement par endettement auprès des commissionnaires métropolitains.

Cette première phase de la crise passe pratiquement inaperçue de l'opinion publique, surtout préoccupée par l'effondrement du prix du sucre et les difficultés de l'industrie sucrière⁷⁸. L'élévation du change est relativement progressive, et ses effets inflationnistes, par le biais de l'augmentation du prix des importations, ne sont pas immédiatement perçus par la population ; comme toujours dans un pareil cas, il existe un certain temps de latence, correspondant au délai nécessaire à la prise de conscience du renchérissement du coût de la vie. Aussi, le sujet ne fait pas encore les gros titres de la presse locale⁷⁹.

2.2. Le problème du « partage » de la prime des traites et le tournant de Février 1896

Au début de 1896, le principal objet de débat au sein et autour de la Banque n'est pas tant le niveau du change que le problème du « partage » de la prime des traites, réclamé avec insistance par les usiniers. Cette prime, rappelons-le, résulte de la différence entre le prix d'achat au pair des traites documentaires des usiniers par l'établissement de crédit et le prix de revente, par définition plus élevé, par celui-ci des mandats tirés sur la provision ainsi constituée. Elle est pour la Banque l'occasion de bénéfices importants, qui, simplement aux taux minima de 2 et 2,5 % pratiqués avant la crise, représentent une moyenne annuelle brute de 269.904 F sur les cinq années 1888 à 1892⁸⁰. Ce que demandent les usiniers, c'est qu'une partie de ces bénéfices leur soit ristournée, sous la forme d'une augmentation du prix d'achat de leurs traites documentaires à un niveau supérieur au pair, variant proportionnellement à celui de la prime elle-même.

A vrai dire, ce problème n'est pas nouveau. La question avait déjà été soulevée en 1885, lors de la précédente crise de change⁸¹, puis en 1893⁸², puis encore l'année suivante⁸³. Dans les trois cas, la Banque avait catégoriquement refusé tout partage.

76. Sur tout ceci, *Courrier*, 13 août 1895.

77. Août = 6.896.000 F ; Septembre = 6.925.000 F ; Octobre = 6.895.000 F ; Novembre = 6.969.000 F ; Décembre = 7.020.000 F ; Janvier = 6.619.000 F.

78. *Courrier*, 1^{er} janvier, 1^{er}, 8 et 19 février, 16 avril, 10, 24 et 31 mai, 11 et 25 juin, 5, 9 et 16 juillet, 10, 13 et 17 septembre, 11 octobre, 12, 20 et 24 décembre 1895.

79. Seulement deux petits articles discrètement approuvateurs dans *Courrier*, 19 mars et 13 août 1895. Rien dans *La Vérité* jusqu'en Septembre 1896. Il n'est pas non plus question du change lors de la session ordinaire de Novembre 1895 du Conseil Général (cité désormais : CG Gpe).

80. Chiffre donné par la Banque elle-même ; CA 20 (2153) 16-2-94.

81. Rappel dans *ibid*, *id*^o.

82. CA 19 (2041) 3-2-93.

83. CA 20 (2153) 16-2-94.

Les deux premières fois, le débat, conduit dans la discrétion, avait rapidement tourné court. Par contre, celui de 1894 est plus sérieux, et d'autant plus intéressant pour nous que les arguments des usiniers, re-produits dans une lettre ouverte du Syndicat des fabricants de sucre à la Banque⁸⁴, sont exposés crûment. Ce dont il s'agit pour eux, c'est clairement de susciter une élévation du change afin de se procurer par ce moyen un supplément de trésorerie. Après avoir rappelé qu'ils sont les principaux clients de la Banque, que c'est grâce à eux que celle-ci dispose de moyens de paiement en métropole et que, par conséquent, elle leur doit bien son aide pour résister à la crise, ils proposent de porter la prime des mandats sur le Comptoir à 5 %, dont 2,5 % leur seraient reversés ; ainsi, la Banque ne serait pas lésée, puisqu'elle réaliserait toujours le même bénéfice sur le placement des traites des usines, tandis que celles-ci en recevraient « une part équitable ». Sans doute, le commerce « va crier », mais « le négociant porte la prime sur sa facture, et c'est le consommateur qui subira cette augmentation qui, répartie sur la masse, se fera faiblement sentir ». On voit que, dès ce moment, les usiniers n'hésitent pas à envisager froidement de renvoyer sur « la masse » les conséquences de la crise qui les menace ; une phrase comme celle-ci éclaire fortement la polémique, qui éclatera quelques années plus tard, au paroxysme de cette crise, sur la connivence supposée de la Banque et de l'Usine pour sauver celle-ci par une élévation artificielle du change.

Enfin, le Syndicat termine par une menace qui n'est même pas discrète. S'il n'obtient pas satisfaction, il pourrait bien créer « un bureau de placement des traites » qui s'occuperait de les négocier directement en métropole, « après entente facile avec un gros établissement financier de Paris ». Et il conclut en faisant observer que, quelques années auparavant, il a repoussé les offres de la *Colonial Bank of the West Indies*, qui cherchait alors à s'implanter dans l'île⁸⁵, pour continuer à travailler avec la Banque de la Guadeloupe, et qu'il aimerait bien être maintenant payé de retour.

Quelques jours plus tard, le Conseil d'administration se réunit pour donner sa réponse à la demande des usiniers⁸⁶. Les bénéfices du change, argumente-t-il tout d'abord, ne sont pas aussi élevés qu'il y paraît. Ces opérations entraînent des frais très lourds, de transfert, de commission au Comptoir et d'escompte à payer à celui-ci lorsque le compte de la Banque est à découvert, au cours du second semestre de chaque année, alors que celle-ci maintient malgré tout le change à un niveau très bas ; sur les cinq années 1888 à 1892, ces frais représentent une moyenne annuelle de 123.920 F, réduisant le bénéfice du change pour la Banque à un chiffre net moyen de 145.984 F, soit 53 % du bénéfice brut. Mais surtout, la prime des traites représente la rémunération du service rendu aux usiniers : « Nous faisons bénéficier les tireurs... du temps qui s'écoule entre la remise de ces traites et l'époque de leur paiement », c'est-à-dire les 90 jours d'échéance, plus 15 jours de traversée, soit 105 jours en tout, et parfois même 110, pendant lesquels ils économisent des intérêts ; en outre, « les tireurs reçoivent... comptant la valeur intégrale de leur traite,

84. Enregistrée dans CA 20 (2145) 23-1-94, et publiée dans *Courrier*, 2 février 1894.

85. La *Colonial Bank of the West Indies* avait déjà ouvert une agence à la Martinique depuis 1889 ; elle la fermera en 1901 en raison de la crise ; *Courrier*, 1-5 novembre 1901.

86. Sur tout ce qui suit, CA 20 (2153) 16-2-94.

et cette valeur... est portée au crédit de leur compte, ce qui diminue les intérêts à payer ». Les usiniers ne sont donc absolument pas fondés à réclamer quelque partie de la prime que ce soit.

Quant à leur menace de passer par une autre banque pour négocier leurs traites documentaires, elle n'est pas crédible. La situation financière des usines est mauvaise, leurs domaines fonciers sont hypothéqués au CFC et elles n'ont plus aucune garantie à donner. « Quelle maison de banque anglaise ou française serait assez imprudente pour venir jeter des capitaux dans des affaires qui, d'après les dires mêmes de ceux qui les dirigent, périssent ?... Il faudrait trouver un établissement qui voulût à ses risques et périls faire des avances sans garantie », et il ferait alors payer ses services certainement beaucoup plus cher que la Banque ; « les affaires ne se font pas de cette façon ».

Menace sans fondement, sans doute, mais prise au sérieux tout de même. Un an plus tard, à la fin de la désastreuse campagne 1895, la Banque, pour éviter de se faire « piéger », exige de celles des usines qui n'ont pas pu rembourser intégralement leur prêt sur récolte qu'elles s'engagent contractuellement à lui remettre au pair l'intégralité de leurs traites documentaires, jusqu'à complète libération de leur dette⁸⁷. Ce faisant, elle prévient une éventuelle fuite d'une partie de sa clientèle usinière, mais aussi elle se place dans la perspective d'un nouveau débat sur le partage de la prime des traites, dont elle peut pressentir qu'il ne va pas tarder à rebondir.

C'est bien, effectivement, ce qui se produit dès le début de 1896, à l'ouverture de la campagne sucrière, quand le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur le change. Le 20 janvier, une pétition en ce sens est adressée à la Banque par 87 producteurs et exportateurs de denrées coloniales de l'île se prétendant « libres d'engagement » envers elle⁸⁸. Ils ont 5 à 6 MF de traites à remettre dans l'année en métropole et, bien que « leur intérêt immédiat et évident les (incite) à profiter des circonstances pour les placer directement au commerce et aux spéculateurs » à un taux supérieur à celui proposé par la Banque, ils veulent bien dans « un intérêt supérieur » les confier à nouveau à celle-ci à condition qu'elle leur accorde « une part équitable (de) la prime », à l'instar de ce que fait déjà la Banque de la Martinique avec ses propres clients.

Il est évident que les signataires de ce texte sont en position de force. Globalement, nous l'avons vu, la Banque manque de remises en France, et elle ne peut négliger l'opportunité qui s'offre à elle de diminuer sensiblement son découvert au Comptoir d'Escompte. D'autre part, les arguments sur le coût des opérations de change et la rémunération du service rendu, déployés en 1894 quand la prime des traites était encore à 2-2,5 %, ne peuvent guère être réutilisés tels quels maintenant qu'elle est passée à 7 %. Avec un change pareil, la Banque peut parfaitement réaliser un bénéfice confortable sur la délivrance de ses mandats sur le Comptoir, tout en ristournant une partie des profits de l'opération à des clients qui, de

87. Nous n'avons pas retrouvé trace d'une décision formelle du Conseil d'administration en ce sens. Il est probable qu'il s'est agi d'une initiative du directeur seul. Il y est fait allusion dans CA 21 (2376) 11-2-96.

88. Enregistrée dans *ibid*, id°, et publiée dans *Courrier*, 18 février 1896.

toutes façons, n'ont pas absolument besoin d'elle et peuvent parfaitement s'adresser à d'autres établissements financiers pour rémunérer leurs disponibilités en France. Dans ces conditions, après un long débat, le Conseil d'administration doit bien constater qu'il n'a guère le choix, et décide que « la banque accordera aux producteurs libres d'engagement envers elle une prime de 3,5 % sur leurs traites documentaires agréées par (lui) », ce qui représente donc la moitié du change ; il s'engage même à faire « des conditions meilleures » à ceux qui lui offriront un chiffre « important » d'effets⁸⁹. Par contre, il continue à refuser absolument tout partage de la prime avec les usines endettées envers la Banque. C'est à cause d'elles, de l'arriéré qu'elles ont laissé en 1895 et des efforts qu'il a fallu faire pour leur accorder de nouveaux prêts sur récolte tout en prolongeant les anciens, que l'établissement se trouve aujourd'hui dans une situation financière délicate, et ce n'est pas le moment de leur accorder des facilités supplémentaires ; « ce n'est pas en assumant une charge nouvelle et en faisant des largesses à nos clients que nous parviendrons à combler les pertes qu'ils nous ont fait subir... Tous nos embarras actuels... provien(nent) de l'agriculture,... il est donc naturel qu'elle concoure à réparer ces dommages »⁹⁰.

Cette dernière partie de la décision déclenche les vives protestations du *Courrier de la Guadeloupe*, d'autant plus vives, même, que E. Souques, propriétaire de ce journal, l'est aussi de Darbous sier et Beauport, les deux usines les plus endettées envers la Banque et donc, comme telles, exclues de la mesure prise en faveur des autres. C'est « une illégalité », « une injustice criante », « un véritable abus de (la) situation » ; « pauvres usiniers ! Les voilà mis hors la loi par la Banque parce qu'ils sont aujourd'hui ses débiteurs malheureux ». « Nous espérons que la Banque comprendra qu'elle ne doit pas, dans son intérêt bien compris, persister dans la voie où elle s'est imprudemment engagée » et que « cette décision ne sera pas sans appel. Il n'est pas possible, en effet, que M. le ministre des Colonies ratifie une pareille mesure prise à l'encontre de tout sentiment de justice »⁹¹. Mais cette menace implicite de Souques de susciter une éventuelle intervention ministérielle pour obtenir satisfaction n'a aucun effet immédiat sur l'attitude de la Banque, qui, quelques jours plus tard, confirme définitivement sa décision⁹².

Malgré les apparences, cette question du partage de la prime des traites n'est pas mineure. Il n'est pas anormal que la Banque accorde un

89. Et l'on apprend effectivement un peu plus tard que la Banque a décidé d'accorder 4,5 % à une « puissante société industrielle » disposant de 3 MF de remises sur France ; *Courrier*, 21 février 1896. Le nom de cette société n'est pas donné, mais il ne peut s'agir que du Crédit Foncier Colonial.

90. Sur tout ceci, voir CA 21 (2376) 11-2-96. Pour ce qui concerne le secteur sucrier, le seul pour lequel nous soyons renseignés, les usines endettées envers la Banque sont Darbous sier, Beauport, Duchassaing, Zévallos, Sainte-Marthe, Courcelles, Gentilly, Duval et le centre agricole de Marly, qui, toutes ensemble, lui doivent 7,8 MF (ce qui n'a pas empêché les propriétaires de certaines d'entre elles de signer la pétition du 20 janvier !); CA 22 (2401) 5-5-96, rapport de l'inspecteur des Colonies Picquie. Les usines dites « indépendantes » sont Blanchet, Gardel, La Retraite, Grande-Anse, Les Mineurs et les cinq du CFC (Bonne-Mère, Marquisat, Clugny, Duquerry et Capesterre MG).

91. *Courrier*, 14 et 18 février 1896.

92. *Ibid.*, 21 février 1896, lettre du directeur Réaux à G. Cayrol, porte-parole des pétitionnaires de Janvier.

traitement préférentiel aux usines non endettées envers elle, mais à condition qu'elle tienne ensuite cette position et limite effectivement le dit partage aux seules traites remises par ces seuls établissements. Mais, soumise à de vives pressions⁹³, elle n'y parviendra pas. Dès Juin 1896, lorsque, à la suite d'un nouveau relèvement du change, la part de celui-ci accordée aux usines est portée à 8 %, il n'est pas clairement précisé que cette prime n'est accordée qu'aux seuls producteurs « libres », encore que cela ressorte implicitement de l'économie générale du débat⁹⁴. Mais au début de la campagne 1897, avec la reprise de la crise sucrière, c'est le contraire qui est explicitement affirmé ; le partage de la prime est accordé à toutes les usines, et au même taux, qu'elles soient ou non endettées envers la Banque⁹⁵. C'est dire que la décision initiale du Conseil d'administration du 11 février 1896 en faveur des usines « indépendantes » va très vite entraîner la Banque dans un redoutable engrenage. Car désormais, les usiniers sont directement intéressés à ce que le change augmente le plus possible, et ils vont tout faire pour qu'il évolue dans ce sens ; qu'il l'ait voulu ou non, le Conseil vient de placer l'Usine au cœur même du problème du change, et il faudra ensuite de longues années d'efforts à la Banque pour se sortir de cet encombrant compagnonage. En ceci, le début de l'année 1896 marque bien un tournant décisif dans l'évolution de la crise.

2.3. *Le dérapage (Février 1896 – Février 1897)*

L'année 1896 voit se produire une détente certaine sur le marché du sucre. La production mondiale diminue d'un million de tonnes, les cours se redressent légèrement⁹⁶. En Guadeloupe, la situation s'améliore également. Une bonne campagne sucrière⁹⁷ permet une diminution sensible du déficit commercial de l'île, en baisse de 68 % par rapport à 1895, bien qu'il atteigne encore 1.364.000 F.

Cette amélioration de la conjoncture sucrière générale permet à la Banque de réduire de moitié son découvert au Comptoir d'Escompte, qui passe de 6.619.000 F en Janvier à 3.337.000 F en Juin. Dès Février, elle peut donc reprendre ses tirages, dont l'usance est ramenée à 90 jours, en maintenant toutefois le change au taux de 7 % fixé en Août de l'année précédente⁹⁸.

Pourtant, bien que théoriquement très élevé pour un premier semestre, en pleine campagne sucrière, quand les remises affluent en France, il apparaît vite que ce taux est trop bas. Une énorme demande de moyens de paiement en FF se manifeste dans toute l'île, que la Banque est incapable de satisfaire. A preuve sa décision de limiter ses tirages à 20.000 F

93. Voir notamment les développements contenus sur ce sujet dans le rapport de l'inspecteur des Colonies Lepreux ; CA 22 (2471) 15-12-96.

94. CA 22 (2416) 19-6-96.

95. CA 22 (2492) 10-2-97.

96. Le prix moyen de réalisation des sucres de Darboussier remonte de 29,05 à 32,77 F par quintal.

97. Les exportations passent de 29.865 à 43.247 tonnes. A Darboussier, la production augmente de 44 % (89.442 qx), et l'usine équilibre sa gestion (5.500 F de bénéfices contre 723.000 F de pertes en 1895).

98. CA 21 (2377) 12-2-96.

par demande et par paquebot⁹⁹ ; à preuve encore la ruée du public sur les mandats-poste et les petits chèques de la Banque, qui échappent à ce contingentement, et dont le change doit être relevé pour freiner le mouvement¹⁰⁰ ; à preuve enfin, le cours du change pratiqué par les entreprises qui ne passent pas par la Banque pour effectuer leurs remises en métropole, qui atteint déjà 10, 11 et même 12 %¹⁰¹. Globalement, même si la situation n'est pas aussi mauvaise que l'année précédente, il est clair que la Guadeloupe dans son ensemble continue à ne pas disposer de suffisamment de moyens de paiements extérieurs pour assurer le règlement de ses importations ; celles-ci continuent donc à être financées par endettement¹⁰².

On peut considérer que c'est à ce moment-là que la situation commence vraiment à déraper et que s'enclenche le mécanisme qui va conduire à la phase paroxysmique de la crise, un an plus tard. En effet, en Juin, à la fin de la campagne sucrière, la Banque est toujours débitrice de 3,3 MF au Comptoir, alors qu'il y aurait normalement 6 à 7 millions d'importations à payer jusqu'en Janvier prochain, sans pratiquement plus aucune perspective de remises, et que le plafond du découvert est limité à 7,1 MF. Le Conseil d'administration est donc conduit à porter le change sur ses mandats de 7 à 10 % et leur usance de 90 à 120 jours, et à limiter ses tirages à 500.000 F par mois¹⁰³.

Ce chiffre ne représente à peu près que la moitié seulement de ce qui serait nécessaire. Il en résulte que, très vite, le marché des émissions sur France est complètement déséquilibré. Dès le mois de Septembre, les entreprises locales libres envers la Banque qui disposent encore de moyens de paiement en métropole exigent un change de 17 à 18 %¹⁰⁴ ; à côté, il ne reste plus que les mandats-poste, au taux « prohibitif » de 25 %¹⁰⁵. Un mouvement spéculatif commence à se développer, jouant sur la différence entre le change de la Banque et celui du marché. Des spéculateurs détenant des possibilités de remises en France achètent des mandats à la Banque à 10 % et les revendent sept ou huit points plus cher à des négociants en ayant absolument besoin ; d'autres se font envoyer des billets de la Banque de France et les cèdent ensuite majorés du change ; d'autres encore parviennent à se faire ouvrir des crédits par des banques métropolitaines, sur lesquelles ils tirent à 17 ou 18 %¹⁰⁶. Il est clair que la Banque est en train de perdre le contrôle de la situation. Fi-

99. *Ibid*, id°.

100. CA 21 (2379) 18-2-96.

101. « Rapport concernant le change et la situation monétaire à la Guadeloupe », présenté par l'inspecteur de la Banque de France Sévène au ministère des Colonies, Septembre 1897. Ce document essentiel pour notre propos n'est pas reproduit dans le registre 23 des délibérations du Conseil d'administration de la Banque et ne semble pas non plus avoir été conservé dans les Archives d'Outre-Mer. Nous le citons ici d'après les larges extraits publiés dans *Courrier*, 13 et 16 juin 1899 ; en abrégé : « Rapport Sévène »(1) ou (2).

102. *Rapport Sévène* (1).

103. CA 22 (2416) 19-6-96.

104. CA 22 (2486) 29-1-97, et (2489) 3-2-97.

105. CA 22 (2471) 15-12-96, rapport de l'inspecteur des Colonies Lepreux. En 1896, le Trésor a émis pour 5 MF de mandats-poste (*CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 26, intervention Blandin), contre environ 400 à 500.000 F au cours des années normales ayant précédé.

106. CA 22 (2486) 29-1-97.

nalement, en Décembre, ses droits de tirage sur le Comptoir d'Escompte étant épuisés¹⁰⁷, elle doit suspendre ses émissions¹⁰⁸.

C'est au cours de cette période que démarre la polémique sur le change. Les usiniers poussent, naturellement, à son augmentation, entraînant les premières protestations de leurs adversaires¹⁰⁹. La Chambre de commerce de Pointe-à-Pitre commence à s'inquiéter d'une évolution qui risque de réduire les achats de sa clientèle¹¹⁰. Il en va de même, probablement en raison de ses répercussions possibles sur l'ordre public, du gouverneur Moracchini, qui, dans son discours d'ouverture de la session de Novembre du Conseil Général, souhaite que la Banque limite le change « à un taux modéré et équitable »¹¹¹. Le débat est désormais porté sur la place publique.

Pendant tout le mois de Janvier 1897, au fur et à mesure qu'approche le moment où la Banque devra fixer la prime des traites pour la campagne sucrière, la polémique ne cesse de se développer ; les usiniers réclament de plus en plus fort une augmentation du change¹¹², les négociants en demandent au contraire la diminution¹¹³ et les élus républicains commencent à dénoncer ses effets sur le pouvoir d'achat de la population¹¹⁴. Mais en même temps, la pénurie de moyens de paiement en FF s'aggrave et la spéculation redouble¹¹⁵. A la fin du mois de Janvier, le bruit circule que, faute de mandats, « on » pourrait bien demander le remboursement massif des billets de la Banque en or, afin de transférer ensuite celui-ci en France pour payer les importations¹¹⁶. Affolé, le Conseil d'administration demande au gouverneur de proclamer le cours forcé¹¹⁷. Mais celui-ci

107. A la fin du mois de Novembre, le découvert de son compte atteint 7.031.000 F, pour un maximum autorisé de 7.160.000 F.

108. *Rapport Sévène* (1). Nous n'avons trouvé aucune décision formelle en ce sens dans les délibérations du Conseil d'administration. Il s'agit probablement d'une décision personnelle du seul directeur. Mais la réalité de cette suspension n'est pas douteuse ; au 31 décembre, le découvert du compte de la Banque au Comptoir n'a pratiquement pas varié par rapport au mois précédent (7.047.000 F).

109. *Courrier*, 1^{er} septembre, 15 et 18 décembre 1896 ; *La Vérité*, 13 septembre 1896.

110. Polémique à ce sujet dans *Courrier*, 4 septembre 1896.

111. *CG Gpe*, SO 1896, p. 6.

112. *Courrier*, 1-5, 15, 26 janvier 1897.

113. Pétition en ce sens de la Chambre de commerce à la Banque ; CA 22 (2479) 12-1-97. Lettre au *Courrier*, 5 février 1897.

114. *Vérité*, 10 janvier 1897 ; c'est « un impôt prélevé sur la misère ».

115. CA 22 (2486) 29-1-97.

116. CA 22 (2485) 26-1-97.

117. Rappelons que jusqu'en 1914, le régime monétaire intérieur de la plupart des pays, dont la Guadeloupe, était celui de l'étalon-or, dont l'une des principales caractéristiques était que les détenteurs de billets émis par la banque d'émission avaient toujours le droit, en se présentant à ses guichets, de se faire payer en or (on disait « rembourser ») leur valeur nominale. En fait, en temps normal, la confiance du public et la commodité matérielle des billets aidant, cela ne risquait pas de se produire. Pour cette raison, toutes les banques centrales ne disposaient que d'un stock d'or très inférieur au montant de leur émission ; au 30 juin 1896, l'encaisse métallique de la Banque de la Guadeloupe était de 3.285.000 F pour 8.601.000 F de billets en circulation, soit un taux de couverture de 38 %. Mais il en découlait que, si tous les porteurs de billets, à la suite d'une grave crise politique (guerre) ou économique, se précipitaient pour en demander le remboursement, la banque était incapable de faire face à ses obligations et devait alors déposer son bilan. C'est la raison pour laquelle, dans une situation pareille, pour éviter une telle catastrophe financière, les autorités politiques du pays concerné suspendaient ce droit à remboursement et proclamaient ce qu'on appelait alors le *cours forcé* des billets de banque.

refuse ; ce ne sont que des bruits lancés par des spéculateurs qui ont intérêt à voir s'élever le change, répond-il, rassurant¹¹⁸. Finalement, après deux longues séances, le Conseil, soumis à des pressions contraires et pris entre des exigences contradictoires, décide de porter le change au taux « de conciliation » de 15 %, dont 13 % ristournés à toutes les usines, endettées ou non, et de répartir les émissions proportionnellement sur les douze mois de l'année, de façon à éviter toute interruption de ses tirages sur le Comptoir ; il s'engage en outre à ne plus augmenter le change jusqu'à la fin de l'année¹¹⁹. Cette décision suscite une vive satisfaction dans le camp des usiniers¹²⁰ ; par contre, elle est, naturellement, très critiquée par leurs adversaires¹²¹.

2.4. *Le paroxysme de la crise (Février-Décembre 1897)*

Au moment où le Conseil prend sa décision, la position de la Banque au Comptoir d'Escompte est débitrice de 6.626.000 F¹²², un solde presque normal pour une fin d'intercampagne. Si la récolte de 1897 est bonne, l'établissement peut espérer, sinon redresser la situation, du moins la stabiliser et tenir les positions qu'il vient de définir. Mais c'est le contraire qui se produit. Sans être aussi désastreuse que celle de 1895, la campagne sucrière est mauvaise ; la production diminue¹²³, les prix recommencent à baisser¹²⁴, la valeur des exportations s'affaïsse¹²⁵.

Très tôt, « la nouvelle s'affirme que la récolte ne donne pas les rendements attendus et que les moyens de remise vont manquer »¹²⁶. Devant la tournure prise par les événements, la Banque décide de limiter à 400.000 F par quinzaine le montant de ses tirages¹²⁷. Mais c'est la première fois qu'elle restreint ainsi ses émissions en pleine campagne sucrière, alors que les années précédentes, elle avait attendu la fin de celle-ci. Aussi, cette mesure est interprétée comme un aveu de faiblesse, et, bien loin de calmer le jeu, elle a au contraire pour effet d'accroître encore la nervosité du marché. Les créanciers de l'extérieur, qui ont beaucoup prêté au cours des deux dernières années, commencent à s'inquiéter ; « quelques-uns refusent de livrer des marchandises ». Brutalement, « le marché s'exaspère et la spéculation vient jeter sur la place un certain désarroi »¹²⁸. Dès la fin de Février, le change hors Banque se négocie à 18 %¹²⁹. Puis, en Mars, la situation se détériore avec une extraordinaire rapidité, en raison principalement, semble-t-il, de la reprise de la baisse des cours du

118. CA 22 (2486) 29-1-97.

119. CA 22 (2489) 3-2-97, et (2492) 10-2-97.

120. *Courrier*, 12 février 1897 : « Nous la félicitons bien sincèrement d'une décision qui doit être considérée par tous comme un acte de justice vis-à-vis de ses clients et de sauvegarde pour elle-même ».

121. *Vérité*, 14 février 1897.

122. Chiffre du 31 janvier 1897.

123. Exportations de 1896 = 43.247 t ; de 1897 = 40.126 t. La production de Darbousier tombe de 89.442 à 82.448 qx.

124. Prix moyen de réalisation des sucres de Darbousier = 30,48 F par quintal, contre 32,77 F en 1896.

125. De 18,4 à 15,1 MF.

126. *Rapport Sévène* (1).

127. CA 22 (2496) 26-2-97.

128. *Rapport Sévène* (1).

129. CA 22 (2506) 30-3-97.

sucre ; les importateurs guadeloupéens, craignant que cette aggravation de la crise sucrière n'aboutisse à des difficultés supplémentaires pour payer leurs commandes en France, voire même que les émissions soient complètement arrêtées, se couvrent en catastrophe à n'importe quel prix tant qu'il leur est encore possible d'effectuer des tirages sur la métropole. La Banque est submergée par l'ampleur des demandes ; pour la première quinzaine de Mars, celles-ci se montent à 3.300.000 F, alors qu'elle ne peut délivrer que 400.000 F de mandats, et il faut s'attendre à une somme de l'ordre des 3 millions pour la seconde quinzaine¹³⁰. Conséquence : dans les derniers jours du mois, le change sur les traites placées par les producteurs et exportateurs libres envers la Banque s'envole littéralement ; il est de 25 à 27 % le 22 mars¹³¹, de 28 % trois jours plus tard¹³² et atteint 30 % le 30¹³³. Encore faut-il noter que, même à ce taux, le CFC refuse de vendre des mandats, escomptant manifestement que le mouvement ascendant va continuer¹³⁴. Enfin, le même jour, le Trésor élève à son tour le change sur les mandats-poste de 25 à 35 %¹³⁵. Dans ces conditions, avec un taux bancaire officiel inférieur de dix à quinze points à celui du marché, la spéculation ne peut aller qu'en s'aggravant ; des « gros capitalistes » achètent à la Banque à 15 % des mandats qu'ils revendent aussitôt à 25 et 30 % à de petits commerçants ayant des factures urgentes à régler en France¹³⁶. Un mouvement de panique financière généralisée menace.

C'est dans cette ambiance de catastrophe que le Conseil d'administration reçoit des 52 principaux négociants de la place une pétition lui demandant d'augmenter fortement le change. Rédigée le 25 mars, elle est portée à la Banque le 29 et examinée dès le lendemain. Après avoir fait ressortir la position intenable dans laquelle les place le manque de moyens de paiement sur France, puis évoqué les risques d'arrêt brutal des importations qui menacent l'île, ils demandent, comme seule « solution pour sortir de cette situation inextricable, que la Banque nous délivre des traites à guichets ouverts et qu'elle nous demande le change que commande la situation ; nous acceptons ce change, fut-il de 30 %. Le commerce pourra alors, après avoir réglé l'arriéré, obtenir de nouveaux crédits, reprendre ses transactions, et l'agriculture mourante espérer le salut »¹³⁷.

Fort de cette requête, le Conseil n'hésite pas. Après une délibération relativement brève, compte-tenu de l'importance du sujet, il décide, à l'unanimité moins une voix, de porter le change à 30 % à 90 jours, dont 25 % ristournés aux usines, et à 34 % à vue, annonçant en outre que la Banque reprendra ses tirages à guichets ouverts. Satisfaction totale est donc donnée au commerce et à l'Usine, dont l'organe manifeste bruyamment sa satisfaction¹³⁸. Mais à lire le compte-rendu de la délibération, il

130. Pétition des principaux négociants de Pointe-à-Pitre du 25 mars 1897, reproduite dans *ibid*, id°, et publiée dans *Courrier*, 30 mars 1897.

131. *Courrier*, 23 mars 1897.

132. Pétition des négociants de Pointe-à-Pitre du 25 mars 1897.

133. CA 22 (2506) 30-3-97.

134. *Ibid*, id°.

135. *Ibid*, id°.

136. *Ibid*, id° ; et *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 61, intervention Souques.

137. Texte reproduit dans CA 22 (2506) 30-3-97, et publié dans *Courrier*, 30 mars 1897.

138. *Courrier*, 2 avril 1897.

semble que la principale motivation du Conseil ait surtout été de casser la spéculation une fois pour toutes.

Indiscutablement, ce résultat est atteint. Au cours des mois suivants, on n'entend plus parler de spéculation sur le cours du change. Par contre, les mesures prises par la Banque ne parviennent pas à redresser durablement la situation. Certes, au cours du premier semestre, le solde de son compte au Comptoir d'Escompte devient très sensiblement moins débiteur, en raison à la fois de l'arrivée des remises liées à la campagne sucrière et du ralentissement des émissions induit par le niveau élevé du change ; le découvert passe de 6.626.000 F en Janvier à 2.510.000 F en Mai. Mais à peine la récolte terminée, la politique de tirage à guichets ouverts pratiquée par la Banque le conduit à plonger à nouveau très rapidement : 2.667.000 F en Juin, 4.370.000 F en Juillet, 6.118.000 F en Août, 6.523.000 F en Septembre. De nouveau, la Banque est débordée par l'afflux des demandes de mandats ; elle n'a plus les moyens de sa politique. En conséquence, ses dernières disponibilités au Comptoir étant sur le point d'être épuisées, elle doit arrêter ses émissions. Cette mesure lui permet de stabiliser son découvert autour des 6,6 à 6,7 millions de F jusqu'en Janvier 1898, mais, par contrecoup, toute la Guadeloupe se trouve pratiquement privée de moyens de paiement sur France par son intermédiaire pendant près de quatre mois. Les importateurs se précipitent donc sur les dernières possibilités de remises disponibles, et le change recommence à augmenter : « les traites de M. de Saint-Alary sont retenues pour le (prochain) courrier... au taux de 35 %, et la société d'assurances *L'Equitable* réclame à ceux qui versent dans la colonie des sommes payables en Amérique une prime provisionnelle de 49 % »¹³⁹. Les mandats-poste sont également très sollicités ; sur l'ensemble de l'année 1897, le Trésor en émet pour 4 millions de F¹⁴⁰, dix fois plus qu'en année normale.

Le dernier trimestre marque le sommet de la crise du change. Au-delà, le reflux commence.

2.5. *La décrue (1898-1901)*

A partir de 1898, la situation tend à revenir progressivement à la normale, comme on peut le voir sur le *graphique n° 2*. La balance commerciale de la Guadeloupe se redresse, le solde du compte-courant de la Banque au Comptoir d'Escompte s'améliore et redevient créditeur en fin de campagne sucrière, le change diminue. Bien sûr, ce mouvement est très lent, et les contemporains n'en prennent que tardivement conscience. Mais, globalement, sur la longue période, l'amélioration n'est pas douteuse, et la disparition, après 1902, des débats sur le change dans la presse et au Conseil Général constitue la meilleure preuve que la crise est en train de s'achever.

Les causes de ce redressement sont multiples, mais ne tiennent pas principalement à une amélioration de la conjoncture sucrière. Bien au contraire, celle-ci est, dans l'ensemble, mauvaise. On voit, sur le *graphique*

139. *Rapport Sévène* (1) ; et *Courrier*, 8 octobre 1897.

140. *Banque de la Gpe*, AG du 25 juillet 1897, compte-rendu de l'exercice 1897-1898 (Nous citerons désormais : AG 1897-1898).

n° 2, que les exportations ont, sauf en quelques rares bonnes années, comme 1899 ou 1902, tendance à diminuer au cours de la période qui nous retient. Quant aux cours du sucre, après s'être légèrement redressés entre 1898 et 1900, ils recommencent à « plonger » à partir de 1901, pour atteindre, trois ans plus tard, leur niveau le plus bas depuis le début de la grande crise sucrière mondiale, en 1884. D'autres facteurs doivent donc être invoqués ici pour expliquer le redressement des comptes extérieurs de la Guadeloupe malgré les difficultés croissantes de l'industrie sucrière. Ils sont au nombre de deux.

En premier lieu, le développement des cultures dites « secondaires »¹⁴¹ ; de 1898 à 1907, les exportations de café passent de 682 à 1 047 tonnes, et celles de cacao de 533 à 779 tonnes. Vient s'y ajouter, à partir de 1902, l'essor de l'industrie rhumière, dont les exportations, encore inférieures à 30.000 hl jusqu'en 1901, bondissent à 49.000 hl l'année suivante avant de dépasser les 79.000 hl en 1907¹⁴². Ces trois productions contribuent à compenser en partie la défaillance du sucre dans la balance commerciale de la Guadeloupe ; réunies, elles représentent 4,3 MF en 1898 et 6,5 MF en 1907, contribuant pour 25 % et 40 % respectivement aux exportations totales de l'île, pendant que la part du sucre tombe de 67 à 52 % entre ces deux mêmes dates.

La seconde et principale raison du redressement du commerce extérieur guadeloupéen réside dans la diminution des importations, résultant de la persistance de la crise sucrière, du maintien d'un change élevé et de la baisse de la consommation populaire¹⁴³ ; d'une moyenne annuelle de 19,2 MF entre 1898 et 1901, elles passent à 16,4 MF en 1902-03 et 13,3 MF de 1904 à 1907, soit, au total, une chute de 31 %, plus forte encore que celle des exportations, qui se limite à 10 % sur l'ensemble de la période¹⁴⁴. C'est cela seulement qui permet le rétablissement de l'équilibre de la balance commerciale de l'île et la disparition du change. Mais il s'agit bien davantage d'un équilibre comptable que d'un équilibre économique global. A. Buffon a bien noté l'illusion que constitue « un redressement... obtenu au prix de niveaux (d'activité) particulièrement déprimés » et les effets pervers qu'entraîne une telle situation¹⁴⁵. Gardons-nous donc de confondre la fin de la crise de change avec la fin de la crise économique qui frappe la Guadeloupe, et qui se prolongera en fait jusqu'en 1908-10. En réalité, le rétablissement de la situation financière de la Banque est le résultat d'une politique délibérément déflationniste menée par celle-ci, dont les effets, venant s'ajouter au ralentissement de la conjoncture sucrière, ont entraîné toute l'économie guadeloupéenne dans une profonde dépression. Nous reviendrons sur ce point ultérieurement.

141. Sur lequel, voir Chemin-Dupontès, p. 292-303.

142. Jusqu'en Mai 1902, c'était à Saint-Pierre que se situait le principal centre de production de rhum des Antilles françaises ; en 1901, la Martinique en avait exporté 144.000 hl contre 28.000 hl pour la Guadeloupe. Toutes les distilleries pierrotines ayant été détruites par l'éruption de la Montagne Pelée, les importateurs métropolitains se retournèrent en catastrophe vers celles de l'île voisine.

143. Nous reviendrons sur ce dernier point et ses causes dans notre paragraphe suivant sur les effets de la crise de change.

144. Elles passent de 16,6 MF sur la moyenne des années 1898-1901 à 15 MF en 1904-07.

145. Buffon, p. 196-197.

*
**

Toutefois, pour ce qui concerne directement notre propos actuel, la fin de la crise de change, il demeure que la politique de la Banque constitue finalement un succès. Voyons maintenant, en suivant l'évolution annuelle de son activité et de ses décisions, comment elle est parvenue à ce résultat.

La campagne sucrière de 1898 donne de bons résultats. Bien que la production soit en repli par rapport aux années précédentes¹⁴⁶, le redressement des cours¹⁴⁷ permet finalement une diminution du déficit commercial de l'île¹⁴⁸. Les résultats des usines s'améliorent¹⁴⁹. En conséquence, la situation de la Banque au Comptoir d'Escompte commence à se rétablir ; le solde débiteur de son compte diminue de 6.593.000 à 2.075.000 F entre Janvier et Juin, et ne redescend qu'à 5.700.000 F en Décembre, en amélioration de 900.000 F sur l'ensemble de l'année.

Cette évolution globalement positive se répercute, naturellement, sur la situation du marché des moyens de paiement en métropole. La détente s'y manifeste dès Janvier 1898 ; à l'annonce que la Banque va reprendre prochainement ses tirages sur le Comptoir, le change libre redescend rapidement de 35 à 33 %, puis à 30 % à l'ouverture de la campagne¹⁵⁰. Au cours des mois suivants, la Banque mène une politique prudente de limitation de ses émissions à 500.000 F par quinzaine¹⁵¹, mais sans que le marché en soit déséquilibré, puisque c'est à ce même taux de 30 % que le CFC et Saint-Alary placent eux-mêmes leurs traites¹⁵². Cette stabilité permet au Conseil d'administration de diminuer une première fois le change de deux points en Avril¹⁵³, puis à nouveau d'autant en Juillet, ramenant ainsi le taux à 90 jours à 26 %¹⁵⁴ ; deux mois plus tard, le change à vue sur les billets de la Banque de France, qui avait suivi une évolution parallèle, passant de 34 à 32 puis à 30 %, bénéficie d'un petit « coup de pouce » supplémentaire de deux points¹⁵⁵.

L'intercampagne 1898 se passe sans difficultés particulières. Certains négociants de Pointe-à-Pitre essaient en vain de relancer la spéculation à la hausse, en faisant courir le bruit que la Banque devra certainement arrêter ses tirages avant la fin de l'année, mais le marché ne bouge pas ; le Conseil d'administration casse immédiatement cette tentative en restreignant ses tirages mensuels à un niveau variable selon l'importance

146. Exportations = 37.135 t, contre 43.247 t en 1896 et 40.126 t en 1897.

147. Prix moyen de réalisation des sucres de Darboussier = 30,48 F par quintal en 1897, 35,29 F en 1898.

148. Le solde déficitaire de la balance commerciale passe de 2.872.000 F en 1897 à 1.436.000 F en 1898.

149. Evolution du résultat net des trois principales usines de la Guadeloupe en 1897 et 1898 (en F) : *Blanchet* = - 107.000 et + 210.000 ; *Beauport* = - 89.000 et + 63.000 ; *Darbousier* = + 77.000 et + 553.000. ADG, Fonds de la Chambre d'agriculture, *Rapport... sur la situation économique de la Colonie*, par E. Souques, 24 mars 1901 (cité désormais : « Rapport Souques »).

150. CA 24 (2718) 15-2-99.

151. CA 23 (2610) 4-3-98, et (2625) 22-4-98.

152. CA 23 (2626) 25-4-98.

153. *Ibid.*, id°.

154. CA 23 (2655) 13-7-98.

155. CA 23 (2663) 9-8-98.

des demandes¹⁵⁶, mais qui se situe autour des 500 à 600.000 F¹⁵⁷. Dans l'ensemble, la Banque parvient à peu près à satisfaire toutes les demandes qui lui sont présentées ; le change sur le marché libre des traites au cours du second semestre 1898 ne dépasse pas 28 %, à peine deux points de plus que le taux bancaire officiel¹⁵⁸.

Le redressement de la situation des paiements extérieurs de la Guadeloupe s'accélère en 1899. Grâce à une excellente campagne sucrière¹⁵⁹, la balance commerciale de l'île est pratiquement équilibrée¹⁶⁰ ; d'autre part, le terrible incendie survenu le 18 avril à Pointe-à-Pitre¹⁶¹ a, au moins pour ce qui concerne notre propos, cette conséquence relativement « positive » que les compagnies d'assurances versent aux sinistrés 500 à 600.000 FF¹⁶², une somme dérisoire par rapport au montant total des pertes, mais qui améliore néanmoins d'autant la balance des paiements de l'île. La Banque achève de se désendetter envers le Comptoir ; en Mai, pour la première fois depuis cinq ans, son compte redevient créditeur, puis atteint son maximum de + 1.683.000 F le mois suivant. Il replonge ensuite normalement dans le rouge à partir d'Août, mais sa position débitrice en Janvier 1900 n'est plus que de 3.738.000 F, près de deux fois moins élevée que deux ans auparavant ; c'est le solde le moins débiteur pour un mois de Janvier depuis 1890.

Cette abondance des disponibilités en FF exerce sur le change une forte pression à la baisse qui se fait sentir pendant pratiquement toute l'année. Malgré les continuelles protestations de l'Usine¹⁶³, la Banque ne cherche nullement à contrecarrer le mouvement ; tout au plus se contente-t-elle de le tempérer afin d'éviter des variations trop brutales qui pourraient favoriser la spéculation.

En quelques semaines, en effet, le marché des émissions sur France se retourne complètement ; d'acheteur qu'il était encore à la fin de 1898, il devient rapidement vendeur dès Janvier 1899. Le change hors Banque, tel qu'il apparaît notamment à travers le prix de vente des traites du CFC et de la maison de Saint-Alary, s'établit à 22 %¹⁶⁴. Un attentisme généralisé caractérise le comportement des négociants, qui, avant de prendre des mandats sur le Comptoir, veulent savoir à quel niveau la Banque va fixer la prime des traites¹⁶⁵. Mais celle-ci se défausse sur le marché, préférant laisser usiniers et négociants débattre eux-mêmes directement de la question¹⁶⁶. Comme il était prévisible, les deux parties n'arrivent pas à

156. *Courrier*, 16-19 août 1898 ; CA 23 (2666) 19-8-98.

157. CA 24 (2718) 15-2-99.

158. CA 24 (2708) 10-1-99, et (2718) 15-2-99.

159. Les exportations passent de 37.135 à 39.389 t ; le prix moyen de réalisation des sucres de Darboussier de 35,29 à 38,45 F par quintal ; le bénéfice net de Beauport de 63.000 à 170.000 F, et celui de Darboussier de 553.000 à 627.000 F ; seul celui de Blanchet régresse légèrement de 210.000 à 187.000 F.

160. Solde déficitaire de 449.000 F seulement, soit un taux de couverture des importations de 97,6 %.

161. 313 maisons détruites et 3 millions de F de pertes ; C. Thiébaud, *Guadeloupe 1899 : Année de tous les dangers*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 13-16.

162. CA 24 (2473) 6-5-99, rapport de l'inspecteur des Colonies Verrier.

163. *Courrier*, 31 janvier, 10 et 17 février, 21 mars, 25 avril, 19 mai, 13 juin 1899.

164. CA 24 (2718) 15-2-99.

165. CA 24 (2708) 10-1-99.

166. *Ibid* ; id°.

s'accorder sur un taux unique ; les usiniers ne veulent pas descendre à moins de 22 %, alors que les négociants refusent d'aller au-delà de 20 %, et, en conséquence, continuent de limiter leurs achats de mandats au strict minimum. A la mi-Février, la situation est toujours bloquée ; la Banque dispose de 1.090.000 F de traites, alors que les demandes se limitent à 373.000 F. Finalement, pour dénouer la situation, le Conseil d'administration retient le chiffre médian et fixe à 21 % le change à 90 jours et à 25 % à vue¹⁶⁷, ce dernier étant même réduit à 23 % la semaine suivante, « pour favoriser les petites bourses »¹⁶⁸. Mais il n'ose toutefois pas rétablir les tirages à guichets ouverts ; les émissions par quinzaine sont « calculées d'après les provisions qui auront été remises »¹⁶⁹.

Mais, de toute évidence, le taux retenu est encore « beaucoup trop élevé étant donné les conditions économiques actuelles du pays. Les besoins du commerce sont moindres que les offres ; il trouve des remises ailleurs qu'à la Banque ». De Janvier à Avril, celle-ci a remis 6.396.000 F de traites au Comptoir et n'a tiré que 1.668.000 F de mandats¹⁷⁰. En Juin, « il existe... un grand malaise sur la place » ; « la dépression (règne)... sur le marché pour ce qui concerne les traites. La demande a faibli..., les remises les plus urgentes ont été effectuées, la dette du commerce à l'extérieur a diminué ; avant de la solder, on veut voir venir », on attend la baisse¹⁷¹. Une spirale déflationniste s'amorce, que la décision du Conseil d'abaisser le change à 19 %¹⁷² ne parvient pas à arrêter ; en Juillet encore, la demande de mandats de la part du commerce est « insignifiante », au point que l'on parle de « grève », et des bruits circulent même d'un nouvel abaissement prochain du change de quatre points¹⁷³. En réalité pour mettre un terme aux anticipations à la baisse du marché, il ne faudra rien moins que le cyclone du 7 août, dont les dégâts immédiats, pour importants qu'ils soient¹⁷⁴, sont cependant moins graves que ses conséquences à moyen terme sur la récolte de 1900.

En effet, celle-ci est catastrophique ; « aux effets désastreux du cyclone sont venus se joindre ceux d'une sécheresse persistante qui ont considérablement réduit la quantité de cannes que l'on a eue à travailler, ainsi que les rendements en sucre et tafias »¹⁷⁵. La production de l'île

167. Sur tout ce qui précède, CA 24 (2718) 15-2-99.

168. CA 24 (2721) 24-2-99.

169. CA 24 (2719) 17-2-99.

170. CA 24 (2743) 6-5-99, rapport de l'inspecteur des Colonies Verrier.

171. CA 24 (2753) 9-6-99.

172. CA 24 (2757) 21-6-99.

173. CA 24 (2762) 4-7-99.

174. *Courrier*, 8-11 août 1899. A Darboussier, « certains bâtiments de l'usine » sont endommagés, et, plus gravement, les plantations pour la campagne suivante ; en outre, environ 400 tonnes de charbon ont été emportés à la mer ; mais aucune estimation chiffrée des pertes n'est donnée ; AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 17 avril 1900, AG de la CSPAP du 30 mars 1900.

175. AG de la CSPAP du 30 mars 1900 ; *ibid*, id°. Darboussier passe 64.000 tonnes de canne aux moulins, avec un rendement de 8,99 %, contre 79.000 tonnes et 9,43 % en 1899 ; en conséquence sa production de sucre tombe de 74.500 à 58.000 qx. Le résultat de fabrication est en perte de 344.000 F et le résultat net de 325.000 F, contre des bénéfices de 532.000 et 421.000 F respectivement en 1899. Perte également de près de 700.000 F à Beauport, et Blanchet équilibre tout juste ses comptes ; ADG, Fonds de la Chambre d'agriculture, *Rapport Souques* du 24 mars 1901.

chute de près de 30 %¹⁷⁶, et, bien que les cours du sucre demeurent à des niveaux élevés¹⁷⁷, la balance commerciale est lourdement déficitaire¹⁷⁸.

Pourtant, la Banque ne modifie pas sa ligne générale de conduite et demeure fidèle à sa politique de désescalade du change inaugurée en 1899. Grâce aux excellents résultats de la campagne précédente, elle aborde l'année 1900 en bonne position. Son découvert au Comptoir d'Es-compte en Janvier, à la veille de l'ouverture de la récolte, est faible (3.738.000 F seulement), et même s'il est vrai que la campagne sucrière est franchement détestable, les remises qui en résultent permettent tout de même de l'abaisser encore au cours des mois suivants, jusqu'à son minimum de 820.000 F en Juin. D'autre part, après deux années consécutives de désendettement, les importateurs guadeloupéens ont retrouvé auprès de leurs fournisseurs métropolitains une bonne marge de crédit sur laquelle ils peuvent recommencer à tirer si la Banque ne leur fournit pas suffisamment de moyens de paiement en FF. Le Conseil d'administration ne prend donc aucun risque lorsqu'il décide, en Mars, d'abaisser le change à 17 % ; d'une certaine façon, d'ailleurs, il tient compte de la mauvaise conjoncture sucrière, car il apparaît clairement, à la lecture du procès-verbal de sa délibération, que la réduction aurait été beaucoup plus importante si la campagne avait été normale¹⁷⁹. Puis, à partir de Juillet, le découvert de la Banque au Comptoir recommence normalement à se creuser, pour atteindre finalement 4.680.000 F en Décembre ; il est donc loin du maximum autorisé¹⁸⁰, malgré une augmentation de plus de 2 millions de F des importations, conséquence du cyclone, par rapport à l'année précédente. Pendant tout le second semestre 1900, la Banque dispose encore d'importantes possibilités de tirage en métropole, et, malgré une intense campagne des usiniers¹⁸¹, n'a aucune raison de relever le change ; celui-ci reste donc fixé à 17 % jusqu'à la fin de l'année.

Mieux, même, dès Janvier 1901, le Conseil d'administration abaisse la prime des traites à 13 %¹⁸². Pourtant, la campagne sucrière, sans être aussi mauvaise que celle de l'année précédente, n'est pas très bonne¹⁸³, et la balance commerciale, quoiqu'en redressement, demeure déficitaire¹⁸⁴. Mais la Banque conserve une solide position au Comptoir d'Es-compte¹⁸⁵, et elle peut même se payer le luxe de diminuer encore le change

176. Exportations de sucre en 1900 = 28.342 t, contre 39.389 t en 1899.

177. Prix moyen de réalisation des sucres de Darboussier = 37,97 F par quintal.

178. De 5.469.000 F, alors qu'elle était pratiquement équilibrée l'année précédente. C'est le plus gros déficit enregistré sur l'ensemble de la période étudiée ici.

179. CA 25 (2410) 10-3-00.

180. Entretemps, à une date que nous ne connaissons pas, celui-ci a été ramené à 5.369.500 F. Il est fait allusion à cette modification dans CA 24 (2718) 15-2-99, intervention du censeur légal, et ultérieurement dans CA 27 (3053) 14-2-02, information donnée par le directeur.

181. *Courrier*, 21, 24, 28 août, 4 et 21 septembre, 16 novembre 1900.

182. CA 26 (2932) 22-1-01.

183. La production retrouve un niveau presque normal ; les exportations en volume remontent de 28.342 à 38.697 t (+ 36 %). Mais les cours diminuent sensiblement ; le prix moyen de réalisation des sucres de Darboussier tombe de 37,97 à 32,47 F par quintal. En conséquence, les exportations en valeur ne progressent que de 19 %.

184. De 2.768.000 F ; contre, il est vrai, 5.469.000 F en 1901.

185. Le solde de son compte, débiteur de 4.790.000 F en Janvier, redevient légèrement créditeur de 329.000 F en Juin ; en Décembre, naturellement, il est de nouveau débiteur, mais de 4.131.000 F seulement, soit 500.000 F de moins qu'un an plus tôt.

d'un point au début de l'intercampagne, le ramenant à 12 % à 90 jours et à 14 % à vue¹⁸⁶ ; puis, ce dernier bénéficie d'une petite baisse supplémentaire, qui le réduit à 13,25 % dans les derniers jours de l'année¹⁸⁷. A ce moment-là, il semble bien que l'on s'achemine vers la disparition totale du change à brève échéance.

2.6. *Les derniers soubresauts de la crise et le retour à la normale (1902-1904)*

L'année 1902 donne provisoirement un coup d'arrêt à ce mouvement, en raison de la reprise de la crise sucrière. La production mondiale, qui oscillait entre 7 et 8 millions de tonnes depuis dix ans, passe brutalement à 9,5 Mt lors de la campagne 1900-01, puis bondit à 10,8 Mt en 1901-02¹⁸⁸. En face, la consommation, quoiqu'elle-même en accroissement rapide, est inférieure d'environ un million de tonnes par an, et les stocks s'accumulent ; en Septembre 1902, ils représentent 2,5 Mt, soit plus du quart de la consommation mondiale¹⁸⁹. En outre, la « guerre des primes » à laquelle se livrent tous les grands pays producteurs pour essayer d'accroître leurs exportations¹⁹⁰ aggrave encore les effets de la surproduction. En conséquence, les prix s'effondrent pour la troisième fois en vingt ans. Le cours du type dit « n° 3 », qui sert de base à la cotation des sucres à la Bourse de Paris, passe de 24,15 F par quintal en Février 1901 à 22,80 F en Juillet, puis à 17,90 F en Janvier de l'année suivante, et enfin à 16,20 F en Juillet 1902. C'est le point le plus bas de la grande crise sucrière mondiale commencée en 1884 ; en vingt ans, le prix du sucre a diminué de près des deux tiers.

Pour les usines guadeloupéennes, cette nouvelle détérioration des conditions du marché, venant s'ajouter aux effets du cyclone de 1899 et à toutes les difficultés rencontrées depuis 1895, constitue pratiquement le coup de grâce. La SA des Sucreries du Port-Louis (Beauport), la Sté Duchassaing frère et sœurs (Duchassaing et Zévallos), la Sté Agricole de Sainte-Anne (Marly), sont expropriées à la requête de la Banque, qui n'en peut plus de les tenir à bout de bras depuis des années¹⁹¹ ; Duval, Gardel, Sainte-Marthe, Grande-Anse sont au bord du dépôt de bilan ; Blanchet, un modèle de bonne gestion, pourtant, doit s'engager dans la voie périlleuse des emprunts hypothécaires ; quant à la CSPAP (Darboussier), elle accumule 1.356.000 F de pertes sur les trois exercices 1900 à 1902, et sa situation financière est désespérée¹⁹². Pour les usiniers aux abois, « le relèvement du change, absolument justifié par la situation économique, (constitue)... le seul moyen immédiat et efficace pour parer à la crise »¹⁹³.

186. CA 26 (2983) 5-7-01.

187. CA 26 (3032) 18-12-01.

188. Chemin-Dupontès, p. 247.

189. Remarquable étude sur l'évolution du marché sucrier mondial publiée par G. Durau dans le *Journal des Fabricants de Sucre*, et reproduite dans *Courrier*, 18-21 août 1903.

190. Chemin-Dupontès, p. 248-251 ; Ph. Chalmin, « The important trends in sugar diplomacy before 1914 », dans B. Albert et A. Graves, *Crisis and change in the international Sugar Economy, 1860-1914*, Norwich, Edinbourg, ISC Press, 1984, p. 11-14.

191. *Banque de la Gpe*, AG 1900-01.

192. Au bilan de 1902, le passif net est supérieur de moitié au montant du capital social ; Arch. Nat., 118 AQ 384, dossier 8. Voir également Buffon, p. 324-330.

193. *Courrier*, 28 février 1902.

Les grandes manœuvres en ce sens commencent pratiquement dès le début de l'année. L'anxiété réelle que suscite dans tous les milieux de l'île la nouvelle baisse du prix du sucre provoque une sorte de réflexe d'union sacrée autour de l'Usine. A l'initiative du journal républicain *La Vérité*, pourtant l'adversaire le plus acharné de Souques depuis plus de dix ans, un « congrès » se réunit à Pointe-à-Pitre le 22 janvier ; « composé d'agriculteurs, de fabricants de sucre, de petits planteurs, de distillateurs, de producteurs de denrées secondaires, de négociants, de directeurs d'établissements financiers, de publicistes, etc, enfin de tous ceux qui, de près ou de loin, vivent de notre agriculture », il a pour objet « d'étudier et de proposer les voies et moyens à réclamer des pouvoirs compétents à l'effet d'arrêter le pays au bord de l'abîme »¹⁹⁴. Ce congrès nomme à son tour une commission, dont E. Souques fait évidemment partie, chargée de faire des propositions concrètes¹⁹⁵. Nous n'en entendons plus parler par la suite, mais c'est sans surprise que l'on apprend un peu plus tard que, « comme solution immédiate, la commission n'a trouvé que l'augmentation du change », sans, toutefois, en indiquer l'importance, « laissant au Conseil d'administration de la Banque le soin de le fixer »¹⁹⁶.

Mais le directeur de la Banque, J. Courcelle, refuse d'entrer dans ce jeu. Avant même la réunion du congrès, auquel, quoiqu'invité, il refuse de participer, il dénonce une opération dont « les véritables promoteurs... ne poursuivent qu'un seul but : la hausse du change ». Or, pour le moment, il n'y a aucune raison de modifier celui-ci. « On dira sans doute qu'avec les cours actuels du sucre, les usines ne pourront faire face à leurs frais et engagements. En admettant qu'il en soit ainsi..., il y a lieu de faire remarquer que la question se transforme et que ce que l'on demande, c'est l'établissement d'un change-impôt. Or, la Banque n'a nulle qualité pour établir une taxe... Son rôle d'arbitre lui interdit de créer au profit des producteurs un impôt qui pèse en définitive sur les consommateurs ». Si le Conseil Général établit un tel impôt, la Banque pourra éventuellement prêter son concours technique pour le percevoir, « mais... elle ne se substituera pas au législateur »¹⁹⁷.

C'est donc une fin de non-recevoir absolue, une véritable déclaration de guerre à l'Usine, qui, naturellement, réagit vivement, dénonçant le véritable « esclavage financier » que la Banque fait peser sur elle¹⁹⁸. La colère des usiniers contre Courcelle est d'autant plus grande que, dans la foulée, celui-ci fait adopter par le Conseil d'administration les mesures nécessaires pour étouffer dans l'œuf les manœuvres spéculatives qui se déroulent sur la place pour forcer tout de même le change à la hausse¹⁹⁹.

194. *La Vérité*, 12 janvier 1902, « L'appel suprême » ; réponse favorable du *Courrier*, 17 janvier 1902.

195. Compte-rendu de la réunion de ce congrès dans *ibid*, 24 janvier 1902.

196. *Ibid*, 11 février 1902.

197. CA 26 (3046) 21-1-02.

198. *Courrier*, 4 février 1902.

199. « Le Directeur ajoute que l'agitation provoquée à dessein par les intéressés peut causer une panique... Il a remarqué en effet que depuis quelque temps, les demandes de traites affluaient et que certaines personnes qui ne font habituellement aucune (émission) prenaient part au mouvement. De plus, les billets affluent à l'escompte, et il craint qu'on ne présente des billets de complaisance... afin de se procurer des fonds pour acheter des (mandats) ». Pour contrer ce mouvement, le Conseil décide qu'il se prononcera spécialement sur toutes les traites qui paraîtront suspectes au directeur ; CA 26 (3046) 21-1-02.

Mais l'Usine dispose de solides alliés au sein même du Conseil. C'est l'un d'eux, l'administrateur Cayrol, qui relance la discussion, en réclamant à brûle-pourpoint dans une séance de routine un relèvement « modéré » du change pour combattre les effets de la crise sucrière²⁰⁰. Malgré tous ses efforts, le directeur Courcelle ne peut empêcher le Conseil de se saisir de la question. Renvoyé de dix jours pour permettre à chacun d'affûter ses arguments, le débat (le combat ?) se déroule dans une ambiance détestable, non seulement en raison de l'importance de l'enjeu mais surtout à cause de l'évidente animosité personnelle que se vouent les deux hommes, et que même le style feutré du procès-verbal ne parvient pas à dissimuler²⁰¹. Cayrol, il est vrai, place d'entrée la barre très haut en proposant de relever le change de dix points, pour le porter à 22 %. La discussion est extrêmement violente sur le fond et venimeuse en la forme. Pour Cayrol, la situation économique est tellement catastrophique que la Banque n'a pas le choix ; elle doit absolument augmenter fortement le taux de son change pour aider les usines à surmonter la crise, sauvegarder ses propres intérêts et sauver toute la Guadeloupe de la misère. Naturellement, les arguments du directeur sont absolument inverses. La situation économique de l'île n'est pas mauvaise. La campagne sucrière s'annonce excellente²⁰², la production de denrées secondaires est en forte augmentation²⁰³, la balance commerciale est équilibrée²⁰⁴, la Banque dispose encore de larges possibilités de tirage sur le Comptoir d'Escompte²⁰⁵ et sa situation chez son correspondant métropolitain ne cesse de s'améliorer²⁰⁶. Un éventuel relèvement du change est donc totalement injustifié et n'aboutirait qu'à plonger de nouveau la population dans la misère. Certes, il est probable que, compte-tenu des bas cours du sucre, certains usiniers feront faillite, mais cela ne signifie pas nécessairement que les usines concernées fermeront ; elles seront alors reprises par d'autres, comme l'ont montré, l'année précédente, les exemples de Beauport et de Duchassaing²⁰⁷.

Finalement, après un très long débat, les trois administrateurs élus se prononcent en faveur de l'augmentation du change, à laquelle s'oppo-

200. CA 27 (3051) 4-2-02. Que Cayrol soit, en l'occurrence, téléguidé par l'Usine n'est pas douteux. Le *Courrier*, 7 mars 1902, donne une large publicité à ses propos devant le Conseil, ainsi que lors de la séance du 14 février dont il sera question ci-après. Son intervention en ces deux occasions est reproduite *in extenso* sur quatre colonnes en première page.

201. CA 27 (3053) 14-2-02.

202. Exportations en volume = 40.636 t en 1902, contre 38.697 t l'année précédente. Mais en raison de la baisse du prix du sucre, leur valeur diminue de 12,8 à 11,5 MF.

203. Valeur des exportations de café et de cacao = 2.221.000 F en 1901, 2.755.000 F en 1902.

204. Elle dégage même un léger excédent de 245.000 F.

205. Sur l'ensemble de l'exercice 1901-02, les émissions se montent à 9.430.000 F pour 10.050.000 F de remises.

206. Le solde du compte-courant de la Banque au Comptoir d'Escompte, débiteur de 4.282.000 F en Janvier, se redresse rapidement au cours des mois suivants, devient créditeur en Mai, atteint son maximum de + 1.706.000 F en Juin, et le reste jusqu'en Août compris. C'est la première fois depuis 1890 qu'il est créditeur pendant quatre mois consécutifs.

207. En 1901, la Sté des Sucreries du Port-Louis (Beauport), dont E. Souques était l'actionnaire majoritaire, et la Sté Duchassaing frère et sœurs (Zévallos et Duchassaing) font faillite. Les deux premières usines sont reprises respectivement par Fernand Clerc et R. Wachter, sans beaucoup plus de succès que leurs anciens propriétaires, il est vrai. Quant à la troisième, elle est achetée par E. de Saint-Alary fils, qui en fait apport, conjointement avec Gardel, à la Sté des Sucreries du Moule.

sent le directeur, le censeur légal et le commissaire du gouvernement, ces deux derniers n'ayant d'ailleurs pas le droit de vote²⁰⁸. La proposition Cayrol est donc adoptée, mais, s'appuyant sur l'article 43 des statuts et sur une circulaire ministérielle du 21 juin 1900, Courcelle déclare y opposer son veto, refuse de la mettre en application et annonce sa volonté de soumettre l'ensemble de la question au ministère pour que celui-ci tranche²⁰⁹. Quelques jours plus tard, d'ailleurs, les relations entre le directeur et les administrateurs élus vont jusqu'au terme de leur dégradation. G. Cayrol ayant contesté la rédaction du procès-verbal des deux séances précédentes du Conseil, et Courcelle refusant de le faire modifier, le ton monte très vite, et « un incident personnel »²¹⁰ ou « un grave incident »²¹¹, selon les versions, mais sur la nature exacte duquel (échange d'insultes ? de coups ?) nous ne sommes pas renseignés, oppose les deux hommes. Les trois administrateurs élus quittent alors le Conseil et s'absentent ensuite d'y revenir jusqu'à la fin de leur mandat. En fait, à bien lire le compte-rendu de cette séance agitée, on a l'impression très nette que, pour Cayrol, cette histoire de rédaction n'a été qu'un prétexte, au mieux une occasion vivement attendue, pour marquer spectaculairement la rupture entre l'Usine et la Banque, R. Bonnet et Sersily-Sergent, ses deux collègues, ayant suivi davantage par solidarité que par conviction²¹². Ajoutons que, en tout état de cause, les trois hommes n'avaient plus qu'un mois de mandat, puisque, en application de la toute récente loi du 13 décembre 1901 sur les Banques coloniales²¹³, de nouveaux administrateurs devaient être élus par la prochaine AG des actionnaires, prévue pour le 14 mars 1902, ce qui nous paraît confirmer l'hypothèse de l'incident délibérément provoqué. Il est à peine besoin de préciser que, naturellement, aucun des trois sortants ne sera réélu²¹⁴.

Bien que la presse locale ne souffle mot de cet incident, il est probable que celui-ci explique, au moins en partie, la violence des attaques des usiniers contre Courcelle. Il est question d'abus de pouvoir, d'animosité, d'envie, d'intérêt politique et personnel ; un éminent juriste, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation est même sollicité pour une consultation tendant à démontrer l'illégalité de la position de Courcelle et

208. Nous reviendrons ultérieurement sur la composition du Conseil d'administration de la Banque et sur les fonctions de ses différents membres.

209. Art. 43, al. 2, des statuts des Banques coloniales, annexés à la loi du 24 juin 1874, publiée dans *GO Gpe*, 4 août 1874 : « Nulle délibération (du Conseil) ne peut être exécutée que si elle est revêtue de la signature du directeur ». En fait, cette disposition semble n'avoir été initialement que de pure forme : il s'agissait de s'assurer que les délibérations en question avaient bien été prises selon les formes légales ; la signature du directeur les rendait exécutoires. Mais très vite, la pratique a dérivé vers un véritable droit de veto directorial, par l'intermédiaire duquel l'Etat pouvait exercer son contrôle sur les Banques coloniales. Elle a été confirmée par plusieurs dépêches ministérielles, dont celle du 21 juin 1900 n'est alors que la plus récente.

210. Selon les termes du P.V. de la séance ; CA (3054) 19-2-02.

211. Selon le rapport du gouverneur Merlin au ministre ; AOM, Gpe, c.101 d. 710, lettre du 23 février 1902.

212. Ils ne quittent d'ailleurs pas la salle du Conseil immédiatement après l'incident, mais seulement après avoir essayé en vain de faire revenir Cayrol sur sa décision.

213. *JO Gpe*, 25-28 décembre 1901.

214. A lire entre les lignes sa lettre au ministre, il semble bien que le gouverneur Merlin se soit très soigneusement employé à obtenir ce résultat ; AOM, Gpe, c. 101 d. 710, 23 février 1902.

que les directeurs des Banques coloniales n'ont aucun droit de veto sur les délibérations du Conseil d'administration²¹⁵. Mais ce sont là des cris de rage impuissante. Courcelle bénéficie de l'appui du gouverneur²¹⁶ et de l'approbation de la Commission de surveillance des Banques coloniales²¹⁷, des services du ministère des Colonies²¹⁸ et du ministre lui-même, qui par deux fois, confirme son droit de veto²¹⁹. Dès le milieu du mois de Mars, l'élection de nouveaux administrateurs de la Banque, en application de la loi du 13 décembre 1901²²⁰, améliore considérablement les relations entre Courcelle et son Conseil. Progressivement, l'effervescence se calme et, finalement, le change demeure fixé à 12 % jusqu'à la fin de l'année.

En 1903, le léger redressement du marché sucrier²²¹, l'excédent important de la balance commerciale²²² et l'amélioration continue de la situation de la Banque au Comptoir d'Escompte²²³, permettent la reprise et l'accélération de la politique de diminution du change. Celui-ci est abaissé à 10 % dès Janvier²²⁴, puis à 8 % en Mai²²⁵ et enfin à 6 % le mois suivant²²⁶. Une ultime poussée de spéculation, d'ailleurs immédiatement cassée par la Banque, se fait sentir à la fin de 1903²²⁷ ; on est alors à la veille de l'entrée en vigueur de la convention de Bruxelles²²⁸, et les usi-

215. *Courrier*, 11, 14, 18, 25 février, 7 mars 1902.

216. AOM, Gpe, c. 101 d. 710, gouverneur Merlin à ministère, 23 février 1902. Après avoir rapporté l'ensemble des événements survenus à la Banque depuis le début du mois, il propose de soutenir Courcelle ; sa conclusion est nette : « La hausse du change ne s'impose actuellement ni en raison de la situation financière de la Banque, ni en raison de la situation économique de la colonie. Elle ferait d'abord perdre... de grosses sommes à la Banque. Elle aurait pour effet de peser lourdement sur les salaires, entraver les opérations... du commerce local, au seul profit de quelques usines obérées... Elle soulèverait les protestations du commerce local et de l'ensemble de la population ».

217. Avis communiqué à CA 27 (3070) 18-4-02.

218. AOM, Gpe, c. 101 d. 710, note s.d. (extrême fin de Février 1902) du directeur des affaires de l'Asie, Amérique et Océanie (2e direction) du ministère à son collègue directeur des affaires financières : il lui appartient de trancher, mais, pour sa part, il approuve totalement l'analyse de Merlin et s'oppose à tout relèvement du change.

219. Dépêches communiquées à CA 27 (3056) 28-2-02, et (3068) 11-4-02.

220. CA 27 (3060) 14-3-02.

221. Le prix moyen de vente des sucres de Darboussier remonte de 28,75 à 31,51 F par quintal. Les exportations en volume diminuent légèrement de 40.636 à 38.498 tonnes, mais grâce à l'augmentation des cours, leur valeur passe de 11,5 à 12,3 MF.

222. Il est de 1.453.000 F. C'est le solde positif du commerce extérieur guadeloupéen le plus élevé depuis 1893 ; voir *graphique n° 2*.

223. Débiteur de seulement 1.640.000 F en Janvier, le compte redevient créditeur dès Avril et le reste jusqu'en Octobre. En Juin, son solde est de + 4.922.000 F ; c'est le niveau le plus élevé atteint depuis la campagne exceptionnellement favorable de 1889.

224. CA 27 (3153) 21-1-03.

225. CA 27 (3181) 8-5-03.

226. CA 28 (3195) 29-6-03.

227. CA 28 (3241) 21-12-03. Il y a en ce moment une très forte demande de mandats sur le Comptoir, par crainte d'une prochaine augmentation du change ; dans le nombre, il y a non seulement des importateurs qui cherchent à se couvrir, mais aussi des spéculateurs. Le Conseil décide de remettre en vigueur sa décision de 1902, par laquelle il peut refuser les demandes « qui n'auraient pas le caractère d'un besoin de remise réel ».

228. Signée le 5 mars 1902 par tous les principaux pays producteurs et consommateurs européens, la Convention sucrière internationale de Bruxelles prévoyait notamment la suppression, à compter de la campagne 1903-04, de toutes les primes directes et indirectes à la production et à l'exportation des sucres. Appliquée loyalement par tous les pays signataires,

niers, inquiets des conséquences de celle-ci²²⁹, réclament en vain une augmentation du change pour en compenser les effets²³⁰. Une nouvelle tentative, en Janvier de l'année suivante, n'a pas plus de succès²³¹. Enfin, en Novembre 1904, la prime des traites est ramenée à 3 % à 90 jours et à 4 % à vue²³² ; cette décision met définitivement fin à la crise de change, mais il faudra tout de même attendre le début de 1910 pour que celui-ci retrouve son niveau antérieur de 2 %²³³.

3. Les effets de la crise

3.1. La redistribution du revenu colonial : gagnants et perdants

« Le produit du change est payé, non par l'étranger, mais par les consommateurs de la colonie ; il en résulte que la fortune générale de ce pays n'est pas augmentée d'un centime ; il y a simplement déplacement de cette fortune ; les uns s'enrichissent au détriment des autres. Ainsi, si nous supposons que les exportations s'élèvent à 18.000.000 de francs et que le change soit de 34 pour 100, ceux qui auraient provoqué arbitrairement l'élévation du change auraient pris 5.120.000 francs dans la bourse de tous les consommateurs, riches et pauvres, pour les verser dans la caisse de quelques propriétaires et industriels dont les produits exportés auraient servi à payer nos dettes dehors ». Ces forts propos du gouverneur Moracchini à l'ouverture de la session extraordinaire du Conseil Général de Mai 1897 consacrée essentiellement au change²³⁴ éclairent très précisément la principale conséquence socio-économique du phénomène : il opère entre les différents groupes sociaux de la Guadeloupe une vaste redistribution du revenu colonial, dont les principaux bénéficiaires sont les usiniers et les principales victimes les consommateurs, c'est-à-dire l'immense majorité de la population pauvre.

Les usines, même celles appartenant à des sociétés dont le siège social est en France, tiennent toute leur comptabilité en FG. Avec ou sans

elle permit un rapide redressement des cours sur le marché mondial ; Chemin-Dupontès, p. 252-254 ; Chalmin, p. 16-18.

229. *Courrier*, 24 novembre et 4 décembre 1903. Aux Antilles, la prime supprimée en application de la convention de Bruxelles portait le nom de « déchet de fabrication » ou « déchet colonial » et représentait environ 8 F par quintal ; chiffre confirmé par le bordereau de paiement des cannes fournies à Beauport en 1904, avec comparaison avec 1903, publié par E. Légier, *La Martinique et la Guadeloupe. Considérations économiques sur l'avenir et la culture de la canne... dans les Antilles françaises*, Paris, BSIC, 1905, p. 61. La suppression de cette prime explique pourquoi le prix moyen des sucres vendus par Darboussier tombe de 31,51 F par quintal en 1903 à 25,32 F en 1904, alors qu'au même moment, le cours du n° 3 augmente de 25,48 à 29,47 F à Paris.

230. *Courrier*, 8, 11, 15, 18, 22 et 25 décembre 1903 ; il y est question de porter le change, « remède le plus efficace et le plus immédiat à la crise », jusqu'à 25, 30 et même 35 %.

231. CA 28 (3252) 29-1-04, pétition des usiniers à la Banque. Leur demande est plus modérée ; ils se contentent de réclamer implicitement le retour au taux de 12 % en vigueur au début de 1903. Commentaire à ce sujet de l'inspecteur des Colonies Frézouls : cette demande « n'est légitimée que par le désir de réaliser des bénéfices supplémentaires sur la vente des sucres ; c'est une prime indirecte, contraire au principe posé par la convention de Bruxelles » ; AOM, Gpe, c. 203 d. 1229, Rapport d'ensemble sur la situation économique et financière de la Guadeloupe, 8 juillet 1904.

232. CA 29 (3336) 23-11-04.

233. *Banque de la Gpe*, AG 1909-10.

234. *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 7.

Tableau n° 1. – LES PROFITS DU CHANGE POUR LES USINES (x 1 000 F)

	DARBOUSSIER				ZEVALLOS + DUCHASSAING		BLANCHET			BEAUPORT		
	Chiffre d'affaires hors change A	Résultat net hors change B	Prime nette des traites C	Résultat net comptable D = B + C	A	C	B	C	D	B	C	D
1897	2 895	-483	560	77	1 515	340	-231	124	-107	-431	342	-89
1898	3 277	-88	641	553	1 470	367	3	207	210	-331	394	63
1899	3 774	-108	529	421	1 575	294	-52	239	187	-134	304	170
1900	2 803	-585	260	-325	1 298	162	-106	116	10	-825	129	-696
1901	2 969	-855	319	-536	1 264	134						
1902	3 357	-755	260	-495								
1903	3 319	127	128	255								
1904	2 541	-395	83	-312								
1905	1 985	-462	29	-433			90	11	101			

Sources : ADG, Fonds de la Chambre d'agriculture, *Rapport Souques*, 24 mars 1901 ; AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod et Graëve, rapports annuels du gérant à l'AG des actionnaires de la CSPAP ; Arch. SIAPAP, dossier « Constitution de la SIAPAP » n° 1, rapport de la Compagnie Marseillaise sur l'exercice 1904-05 ; ADG, 1034 W 26 (2980) 28-6-01.

change, c'est en cette monnaie que la Banque les crédite du produit de la vente en FF de leurs sucres en métropole ; inversement, c'est également en monnaie locale qu'elle règle leurs dépenses sur place, principalement l'achat des cannes et le paiement des salaires, qui représentent l'essentiel de leurs charges.

Avec un change à 30 %, dont 25 % ristournés par la Banque, une cargaison de sucre vendue 100.000 FF au Havre est donc portée pour 125.000 FG dans le compte d'exploitation de l'usine expéditrice. Certes, comme tous les consommateurs de la Guadeloupe, elle doit évidemment supporter elle aussi le poids du change sur ceux des « intrants » de sa production qui sont commandés à l'extérieur, charbon, engrais, produits divers, outillages, pièces mécaniques, etc²³⁵, mais ceux-ci ne contribuent que pour une fraction réduite au coût total. En définitive, la plus-value du change que les usines encaissent comme exportateurs est très supérieure au surcoût que leur occasionne ce même change sur leurs importations. Ainsi, à Blanchet, lors de l'exercice 1896-97, le compte « prime des traites » est crédité de 158.885 F et débité de 34.500 F, laissant finalement à l'usine un solde positif de 124.385 F²³⁶.

Ce qui précède suffit déjà à expliquer l'extraordinaire acharnement mis par les usiniers à obtenir de la Banque une augmentation du change. Mais la contribution de celui-ci aux résultats des usines est encore plus révélatrice, comme le montre le *tableau n° 1*.

Ces chiffres ne paraissent pas devoir appeler de très longs commentaires. Sur l'ensemble des trois campagnes 1897 à 1899, au moment où la prime des traites est le plus élevé, les bénéfiques du change compensent entièrement, et même au-delà, les pertes nettes (hors change) de Darbousier, Blanchet et Beauport ; de 1901 à 1905, au plus bas de la crise sucrière, ils contribuent encore, quoiqu'en diminution rapide, à effacer 35 % de celles de Darbousier. Rapportés au chiffre d'affaires, ils permettent d'accroître de près de 15 % les recettes de Darbousier entre 1897 et 1901, et de plus de 18 % celles de Zévallos et Duchassaing. Pour les usines de la Guadeloupe, la hausse brutale du change survenue au début de 1897 constitue donc un véritable « ballon d'oxygène ». Grâce à cela, elles peuvent non seulement combler leurs pertes industrielles et agricoles, mais également rembourser leurs emprunts sur récolte à la Banque et mettre ainsi celle-ci à même de leur accorder de nouveaux prêts²³⁷. Inversement,

235. Et les usiniers ne manquent d'ailleurs pas de le rappeler à leurs adversaires lorsque ceux-ci les accusent d'être indifférents aux conséquences de la hausse des prix que provoque le change ; *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 70, intervention Souques : « Ce ne sont pas seulement ceux que vous croyez qui payent le change (= les ouvriers). Tout producteur est doublé d'un consommateur, et les producteurs payent aussi le change en proportion de l'importance de leur consommation. J'ai 700.000 F à payer pour engrais, j'ai encore 300.000 F à payer pour charbon, huile, graisse, etc, que je suis obligé de faire venir. Je paye mes 30 pour 100 ».

236. *Compagnie Marseillaise de Sucrierie Coloniale*, rapport à l'AG du 21 décembre 1897 sur l'exercice 1896-97 ; brochure conservée dans ADG, Fonds de la Chambre d'agriculture. C'est malheureusement le seul exemple en notre possession. Nous n'avons pas d'autres rapports d'AG de la Compagnie Marseillaise avant 1905 ; quant aux rapports du gérant de la CSPAP (Darbousier), ils ne donnent que le solde du compte.

237. *Courrier*, 22 juin 1897 : « Les résultats de la récolte n'ont pas répondu aux espérances qu'elle avait fait concevoir à son début. Les grandes pluies de la fin de Novembre », les attaques des parasites de la canne et les bas prix du sucre « explique(nt) suffisamment les pertes éprouvées par l'agriculture et l'industrie sucrière. Il a fallu, pour y parer dans une

sans cette augmentation, la plupart d'entre elles auraient fait faillite dès ce moment-là, car la Banque, nous le verrons, ne pouvait plus alors leur accorder le moindre secours ; les plus importantes et les mieux outillées auraient sans doute été reprises par le CFC, leur principal créancier et bénéficiaire d'une inscription hypothécaire de premier rang, et les autres auraient été fermées²³⁸. Les usiniers trouvent tout à fait normal que, quand ils rencontrent des difficultés, la Banque les aide en relevant la prime des traites²³⁹ ; de leur point de vue, la modification du change en fonction des variations du prix du sucre doit être considérée comme un acte normal de gestion²⁴⁰. En somme, ce qu'ils réclament, c'est une politique politique de rétablissement de leur compétitivité par la dévaluation²⁴¹.

Le second groupe de bénéficiaires du change est constitué par les exportateurs de denrées secondaires, café, cacao, vanille, rhum. A en juger par le nombre de signataires de la pétition du 20 janvier 1896 demandant à la Banque le partage de la prime des traites²⁴², il représente dans les 75 à 80 maisons de commerce et gros planteurs assurant eux-mêmes l'expédition de leur production²⁴³ ; avec le développement des cultures secondaires au tournant du siècle, il est probable que l'importance numérique de ce groupe a dû augmenter par la suite. En principe, ces exportateurs bénéficient de la même fraction du change que les usiniers, et leurs revenus ont donc dû augmenter considérablement pendant la crise. A ce groupe, il convient d'ajouter les quelques entreprises locales ayant une activité principalement ou accessoirement financière et dont le siège social se situe en métropole, comme le Crédit Foncier Colonial et les compagnies d'assurances, qui assurent, dans le cadre normal de leurs opérations, de fréquents mouvements de fonds entre la Guadeloupe et la

certaine proportion, le bénéfice résultant... du change, et cela a permis de régulariser la situation du prêt sur récolte et d'en établir de nouveaux en vue de la campagne prochaine ».

238. *Courrier*, 6 juillet 1897, rapport présenté par E. Souques à la Chambre d'agriculture, séance du 12 juin 1897 : « La vérité est que si le 30 pour 100 n'était pas venu jouer son rôle dans la colonie, il n'y aurait plus (eu) ni Banque, ni Usine ; nous nous serions trouvés en présence du Crédit Foncier Colonial, seul propriétaire, incité à alléger ses charges par une sélection des divers établissements dont il aurait pris possession ».

239. *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 61-62, intervention Souques : « Moi... qui aide singulièrement l'existence de la Banque depuis que je suis devenu son client, moi qui lui procure 400.000 F de bénéfices par an, ne pensez-vous pas que cette Banque serait coupable si elle ne m'aidait pas ?... Banque agricole, elle (doit) s'efforcer... de faire vivre la production du sol colonial (puisqu'elle) n'a été créée que pour cela... Et de quel droit... nous priverait-elle de la jouissance de la prime de nos traites ? ». *Ibid*, p. 133, le même : « On nous reproche d'avoir un bénéfice dans le change. C'est grâce à nous si la Banque peut tirer des traites sur le Comptoir d'Escompte. Il est tout naturel que nous ayons une part dans les recettes qu'elle réalise de ce chef ».

240. *Courrier*, 15 juin 1897, reprenant un article publié dans le journal martiniquais *Les Colonies* : « L'élévation du change, seul moyen de combler le déficit cultural, est une véritable prime à l'agriculture... *Le cours du change doit être en raison inverse de celui du sucre* » (souligné par nous).

241. *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 59, intervention Souques : « Qu'est-ce en définitive que le change ici ? *C'est la compensation du bas prix du sucre* et le moyen de rétablir l'équilibre entre l'importation et l'exportation ». *Ibid*, p. 134, le même : « Le sucre qui, il n'y a pas longtemps, était à 32 F est tombé aujourd'hui à 25 F. *Ces 7 francs de réduction se retrouvent dans la détaxe de distance et dans le change* » (les passages soulignés le sont par nous).

242. Texte avec les signatures publié dans *Courrier*, 18 février 1896.

243. La pétition comporte 87 signatures ; mais sur ce nombre, il y a 11 usiniers producteurs et exportateurs de sucre.

France, et inversement ; elles profitent doublement du change, puisqu'elles le perçoivent sur chaque transfert dans les deux sens. Enfin, il ne faut pas oublier le Trésor Public, qui répercute également le change sur les opérations effectuées pour le compte des particuliers, et dont l'émission de mandats-poste augmente à mesure que les tirages de la Banque diminuent.

Usiniers et exportateurs de denrées secondaires répercutent-ils sur leurs fournisseurs, petits planteurs de canne et petits cultivateurs de café et de cacao, les primes qu'ils reçoivent de la Banque pour leurs traites ? Ils l'affirment²⁴⁴. Pour ce qui concerne les cultures secondaires, le fait semble douteux²⁴⁵. Par contre, s'agissant de la canne, cela n'est pas sérieusement contesté, même par les adversaires de l'Usine²⁴⁶. Il est vrai que celle-ci y a tout intérêt ; il s'agit d'abord, pour elle, d'encourager ses fournisseurs de matière première à persévérer dans cette activité et éviter ainsi qu'ils abandonnent leur culture à cause d'une trop faible rémunération²⁴⁷. Mais les petits planteurs de canne sont loin de bénéficier de la totalité du change ristourné par la Banque aux fabricants. Ceux-ci avouent en effet ne leur en rétrocéder que 80 %, « l'autre cinquième représentant le change payé par l'usine pour ses approvisionnements »²⁴⁸. En réalité beaucoup moins, comme le montrent les bordereaux fournis par les usiniers eux-mêmes²⁴⁹ ; par le jeu des diverses réfections qu'ils font subir aux éléments servant de base à leur calcul²⁵⁰, la majoration ne représente,

244. *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 70 et 132, interventions Souques ; p. 118 et 121, interventions Blandin ; p. 129, intervention Rollin. *Courrier*, 22 février 1898, 13 juin 1899, 26 janvier 1904.

245. *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 93, intervention Dorval : « Le planteur de denrées secondaires ne peut, non plus, majorer le prix de sa marchandise du montant du change, puisque le plus souvent c'est lui qui l'offre au tiers exportateur, et quand, par hasard, on va la lui demander..., ce n'est pas pour lui en offrir 35 pour 100 de plus » ; *ibid.*, p. 125-127, le même : « On a dit que le change profitait à ceux qui produisent le café, le cacao, la vanille, etc. C'est une erreur ; ce sont les exportateurs de ces denrées qui bénéficient du change... L'acheteur, qui court des risques et qui a des frais à payer, ne donne au vendeur que de 5 à 10 pour 100... Un assez bon nombre de producteurs ne récoltent que quelques kilogrammes..., et comme ils ont besoin d'argent, ils sont bien forcés de livrer leurs denrées au prix qu'on leur offre ».

246. Sauf une fois, par Dorval, dans *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 93. Mais c'est, semble-t-il, beaucoup plus dans le feu de son discours qu'au terme d'une argumentation cohérente, comme il savait en développer dans ses interventions à l'assemblée locale. On ne trouve pas dans *La Vérité* la moindre polémique à ce propos, alors qu'elle est constante au sujet de la répercussion sur le prix de la canne de la détaxe de distance accordée aux sucres coloniaux.

247. *Courrier*, 22 février 1898, rapport E. Souques à la Chambre d'agriculture de Pointe-à-Pitre, séance du 28 janvier 1898 : « Le change ne bénéficie pas seulement à l'industrie. Le cultivateur en a aussi sa part. Il faut bien qu'il y participe si on veut lui donner les moyens de produire ». Sur la moyenne des cinq années 1889-93, les petits planteurs ont fourni 9,6 % des cannes manipulées par les usines ; chiffres du Syndicat des fabricants de sucres reproduits dans ADG, Mss J. Ballet, t. IX, p. 13. Et cette proportion semble avoir encore augmenté par la suite. Il est clair que si ces fournisseurs disparaissaient, les usines connaîtraient d'énormes difficultés supplémentaires par insuffisance de matière première à travailler.

248. *Courrier*, 13 juin 1899, note du Syndicat des fabricants de sucre.

249. Bordereau de cannes achetées par Darboussier en Avril 1897, communiqué par E. Souques au *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 132 ; bordereau de cannes achetées par Beauport en Février 1903 et Février 1904, publié par Légier, p. 61.

250. Par exemple, le prix du sucre pris comme référence n'est, pour des raisons qu'il serait trop long de développer ici, que des 70/88 du cours de base à Paris. Ou encore, le taux du change retenu dans le bordereau d'Avril 1897 n'est que de 22 %, alors que l'usine a reçu 25 % de la Banque pour ses traites.

en fait, qu'à peine un peu plus de la moitié de la prime des traites. Admettons que cela permette à ces petits planteurs de compenser plus ou moins les effets de la hausse des prix résultant de l'augmentation du change, et donc de maintenir leur revenu réel à peu près constant. Mais de toutes façons, le prix auquel les usines paient leurs cannes est si bas, surtout à partir de 1902²⁵¹, qu'il est difficile de les ranger parmi les bénéficiaires du change.

*
**

En définitive, le nombre de ceux auxquels l'élévation du change profite vraiment se limite donc à une infime minorité. Une centaine de personnes, 200 peut-être, en comptant très large, un millier au maximum si l'on y inclut les familles, sur une population guadeloupéenne totale d'environ 180.000 habitants. C'est dire qu'*a contrario*, les 99,5 % autres résidents de l'île en souffrent.

En effet, l'augmentation du change entraîne automatiquement celle des prix des biens importés ; le commerçant, qui doit acheter plus cher à la Banque les moyens de paiement en FF dont il a besoin pour régler ses fournisseurs métropolitains, « met sur sa facture la prime du change comme tous les autres frais accessoires, et c'est le consommateur qui paie ce surhaussement »²⁵². En principe, cette hausse des prix devrait être proportionnelle à l'élévation de la prime des traites, mais en pratique elle est bien supérieure. Les négociants répercutent celle-ci plus que proportionnellement dans leurs tarifs, ou, inversement, ne répercutent pas la baisse du change quand elle survient. Ce ne sont pas seulement les usiniers qui l'affirment²⁵³, tout intéressés qu'ils sont à renvoyer la responsabilité de l'inflation sur le dos du commerce, mais aussi les milieux politiques qui soutiennent traditionnellement celui-ci²⁵⁴, et même le directeur de la Banque²⁵⁵.

La hausse des prix ne se limite pas aux seules importations. Par effet de contagion, elle s'étend rapidement aux productions locales, particuliè-

251. Enorme problème et énorme littérature sur ce point, dans lesquels il serait tout à fait hors de notre propos d'entrer ; voir notamment A. Salinière, *Origines et causes du mouvement gréviste du mois de Février 1910. Les petits planteurs (Réclamations et incidents divers)*, Basse-Terre, Impr. du gouvernement, 1910, p. 3-27 (cité désormais : « Rapport Salinière »). A Darboussier, le prix d'achat des cannes par l'usine à ses fournisseurs, qui variait de 16 à 18,50 F par tonne entre 1896 et 1901 (moyenne = 17,29 F), tombe à 10,41 F en 1902, 12,64 F en 1903 et 8,66 F en 1904. Or, le coût de production se situe au minimum entre 15 et 16 F par tonne en Guadeloupe ; Légier, p. 67-69.

252. *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 7, discours d'ouverture du gouverneur Moracchini ; dans le même sens, *ibid*, p. 127, intervention Dorval : « Lorsqu'ils achètent chez un commerçant un article quelconque, ils trouvent dans la facture les 30 pour 100 que celui-ci y aura fait entrer ».

253. *Ibid*, p. 27, intervention Blandin ; p. 134, intervention Souques. *Courrier*, 7 mars et 13 juin 1899, 15 janvier 1904.

254. *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 32, intervention Ariste ; *La Vérité*, 3 février 1901 : certains négociants maintiennent leurs prix au même niveau que lorsque le change était à 25 % alors qu'il est redescendu à 13 % ; voir également, *ibid*, 9 février 1902.

255. CA 26 (2932) 22-1-01 : « Le change a été le prétexte, la cause occasionnelle de majorations plus fortes » ; et inversement, lorsqu'il a baissé, les prix n'ont pas diminué d'autant, et parfois même sont demeurés « à leur haut niveau antérieur ».

rement les vivres du pays²⁵⁶. En effet, la fraction la plus pauvre de la population se détourne des produits alimentaires importés, qu'elle ne peut plus payer, pour se rabattre sur la farine de manioc, et le prix de celle-ci augmente en conséquence²⁵⁷ ; en outre, comme la production locale est insuffisante, on doit en importer de la Martinique²⁵⁸, ce qui la renchérit encore. A tout de qui précède, vient s'ajouter le fait que les incertitudes introduites sur le marché guadeloupéen des biens de consommation par les continues et inopinées modifications du change de la Banque incitent les expéditeurs métropolitains et étrangers à éviter autant que possible d'adresser leurs cargaisons directement en Guadeloupe, préférant passer par l'île voisine, où la stabilité monétaire est mieux assurée ; il en résulte des surcoûts, frêt, commissions, etc, qui contribuent à une augmentation supplémentaire des prix²⁵⁹. Enfin, le déclenchement de la guerre hispano-américaine à propos de Cuba, en Avril 1898²⁶⁰, par l'inquiétude que cet événement provoque dans toutes les Antilles, aggrave encore, quoique provisoirement, la tendance générale à la hausse des prix, particulièrement pour ce qui concerne les produits alimentaires importés des Etats-Unis²⁶¹.

Pour toutes ces raisons, la Guadeloupe connaît, au début de 1897, une formidable envolée des prix à la consommation, et leur niveau très élevé se maintient ensuite au cours des années suivantes jusqu'au début de la décennie 1900. Malheureusement, cette évolution est très difficile à appréhender quantitativement. Les chiffres sur lesquels les contemporains appuient leurs plaintes manquent le plus souvent de bases de référence²⁶², ou celles-ci sont imprécises²⁶³ ; quant aux mercuriales de la douane, elles ne nous sont d'aucun secours²⁶⁴. Mais le phénomène en lui-même n'est pas douteux. En mettant bout à bout toutes les données fragmentaires que nous possédons pour cette période sur les fluctuations du prix de la morue, qui constitue alors la base de l'alimentation populaire en protéines, on peut retracer l'évolution suivante : entre 0,40 et 0,50 F

256. *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 7, discours d'ouverture du gouverneur Moracchini : « Le renchérissement des marchandises importées a sa répercussion même sur les denrées produites et consommées dans le pays ».

257. *Ibid*, p. 27, intervention Blandin.

258. *Courrier*, 6 juillet 1900. Mais même importée de la Martinique, la farine de manioc coûte malgré tout moins cher que le riz ou les farines d'Europe, d'autant qu'aucun change ne pèse alors sur le commerce de la Guadeloupe avec l'île voisine.

259. *La Vérité*, 18 novembre 1900 ; en l'occurrence, il s'agit de cargaisons de morue expédiées de Terre-Neuve à la Martinique, puis réexportées de là en Guadeloupe.

260. Sur cette guerre, ses causes et son déroulement, voir J. Le Riverend, *Histoire économique de Cuba*, La Havane, Institut cubain du livre, 1967, p. 218-220.

261. CA 23 (2626) 25-4-98 ; AOM, Gpe, c. 70 d. 514, gouverneur Moracchini à ministère, 2 juin 1898.

262. *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 27, intervention Blandin : « Nous voyons dans notre pays une misère affreuse. La farine de manioc... vaut 0,90 F les deux litres, et tout est à l'avenant ». *La Vérité*, 5 mars 1899 : « La mauvaise morue se vend seize sous, le poisson seize sous, la viande un franc vingt, le riz soixante-dix sept cts, et la farine 60 et 70 cts,... tous les aliments de première nécessité sont inaccessibles à la bourse des malheureux ». Le contexte général de ces phrases montre bien que les prix dont il est question ici sont considérés comme exorbitants par les contemporains, si exorbitants, même, qu'il n'est nul besoin de faire référence à des prix antérieurs. Mais pour ce qui nous concerne, ils sont inutilisables tels quels faute de savoir de combien et depuis quand ils ont augmenté.

263. « Avant », « jadis », « il y a quelques années », « naguère »...

264. Publiées en principe au début de chaque mois dans *JO Gpe*. Etablies par le collège

par livre avant la crise²⁶⁵, dans les 0,80 à 0,90 F en 1899²⁶⁶, 0,90 à 1 F l'année suivante²⁶⁷ et, semble-t-il, jusqu'en 1902²⁶⁸ ; c'est seulement en 1902 qu'il commence à diminuer, jusqu'à 0,50 à 0,60 F deux ans plus tard²⁶⁹. Sans doute, cette série est très discontinuée, hétérogène par ses sources, et provient d'articles de presse à vocation essentiellement polémique, mais si elle est exacte, elle semblerait montrer que, au moins pour ce qui concerne la morue, les prix auraient augmenté largement plus de 30 %, peut-être même qu'ils auraient doublé. De toutes façons, la forte tendance à la hausse qu'elle indique jusqu'au début du siècle ne saurait être sérieusement contestée.

En face, les salaires ne bougent pas²⁷⁰. Il en résulte que, à l'exception de quelques dizaines d'usinières, d'exportateurs et de fonctionnaires du cadre métropolitain²⁷¹, l'ensemble des agents économiques de la Guadeloupe voient leur revenu réel amputé de pratiquement un tiers en 1897 et 1898, peut-être même davantage, compte-tenu des pratiques inflationnistes des commerçants, et de 10 à 20 % environ au cours des quatre ou cinq années suivantes. Mais, naturellement, tous ne sont pas touchés de la même façon.

Les fonctionnaires créoles du cadre local, entièrement payés en FG, sont durement frappés par la crise de change. Au début des années 1890, un instituteur gagne entre 1200 et 1800 F par an, selon son ancienneté, soit 4,80 à 7,70 F par jour, pas beaucoup plus qu'un ouvrier industriel permanent dans une usine sucrière. Il a déjà du mal à boucler son budget familial. Les deux augmentations de traitement de 12,5 et 6,25 % qui lui sont accordées successivement en 1896 et 1897 sont manifestement insuffisantes pour lui permettre de faire face à l'élévation du change²⁷². On imagine alors les difficultés d'un agent de bureau ou d'un planton à

des courtiers du commerce de Pointe-à-Pitre, elles avaient pour but de fournir à l'administration des Douanes les prix de base à partir desquels celle-ci pouvait taxer les importations *ad valorem*. Ce sont des prix de gros, mais on pouvait penser *a priori* qu'ils suivraient, au moins de façon amortie, les fluctuations des prix de détail. Grosse déception ! Ils sont de tout évidence établis hors change, celui-ci n'étant rétabli par la Douane qu'au moment de la perception des droits sur les importateurs. Ainsi, pour ne prendre qu'un seul exemple, le prix indiqué par cette mercuriale pour la morue dite « de petite pêche » évolue de la façon suivante à la fin de 1896 et au début de 1897, au moment où le change explose : 28 F par 100 kg en Novembre, 30 F en Décembre, 56 F en Janvier, 64 F en Février, 44 F en Mars, 48 F en Avril, 36 F en Mai, etc. En fait, cette évolution reproduit le cycle saisonnier du prix de la morue, dont la pêche est moins importante pendant les mois d'hiver, quand les bancs de Terre-Neuve sont envahis par les glaces flottantes ; on la retrouve comparable chaque année. Par contre, la hausse brutale du change à 30 % en Mars 1897 n'apparaît absolument pas ici ; au contraire, le prix indiqué diminue.

265. Rapport gubernatorial cité par Buffon, p. 290 ; *Courrier*, 9 octobre 1900.

266. *La Vérité*, 5 mars 1899 ; *Courrier*, 13 juin 1899.

267. *La Vérité*, 18 novembre 1900 ; *Courrier*, 9 octobre et 16 novembre 1900.

268. *Courrier*, 11 mars 1902.

269. *Ibid*, 15 janvier 1904.

270. *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 7, discours d'ouverture du gouverneur Moracchini : « Souvent, la cherté de la vie provoque une hausse des salaires ; mais cela ne s'est pas produit chez nous ».

271. Qui, en tant que tels, reçoivent une partie de leur traitement (la « solde d'Europe ») en billets de la Banque de France, qu'ils peuvent ensuite revendre sur place en encaissant le change.

272. A. Abou, *L'école dans la Guadeloupe coloniale*, Paris, Ed. Caribéennes, 1988, p. 132-136.

l'Hôtel du gouvernement qui ne gagne que 500 à 800 F par an. D'autant plus que, à partir de 1897, le budget colonial, en déséquilibre chronique, est bien incapable de supporter le moindre accroissement de salaires des fonctionnaires ; au contraire, le ministère et le Conseil Général cherchent par tous les moyens à réaliser des économies sur les dépenses publiques²⁷³.

Les grandes victimes de l'augmentation du change sont évidemment les salariés des usines. Les salaires sont très faibles. Déjà en 1895, ils avaient été diminués en raison de la baisse du prix du sucre²⁷⁴. L'élévation brutale du change au début de 1897 ampute leur médiocre pouvoir d'achat d'au moins un tiers, probablement même beaucoup plus compte-tenu de l'augmentation plus que proportionnelle du prix des produits alimentaires de première nécessité. Entre 1897 et 1900, ils oscillent autour des 1 F à 1,25 F par jour pour les travaux agricoles sur les habitations²⁷⁵, niveau tout juste suffisant pour permettre à ceux qui les perçoivent de survivre²⁷⁶. En 1898, quand les cours du sucre remontent, les usiniers, qui ont absolument besoin du supplément de recettes en résultant pour se désendetter, refusent de relever les salaires de leurs employés²⁷⁷. Les grèves sporadiques de 1900 ne donnent aucun résultat²⁷⁸. A partir de 1901, la situation des salariés des usines s'aggrave encore et devient franchement catastrophique. La troisième phase de la crise sucrière mondiale entraîne une nouvelle baisse des salaires, qui tombent à 0,80 F par jour sur les centres

273. AOM, Gpe, c. 203 d. 1229, note des services du ministère des Colonies sur la situation financière et économique de la Guadeloupe, 1904 ; rapport de l'inspecteur des Colonies Frézouls sur le même sujet, 8 juillet 1904. C. 213 d. 1305, rapport de l'inspecteur des Colonies Méray, 30 janvier 1904. C. 213 d. 1306, rapport de la commission chargée d'étudier la situation budgétaire de la Guadeloupe, 1898.

274. AOM, Gpe, c. 203 d. 1229, gouverneur Pardon à ministère, 30 avril 1895 ; *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 96, intervention Dorval ; *ibid*, SO 1900, p. 98, intervention Souques.

275. Chiffres donnés aussi bien par les usiniers eux-mêmes que par leurs adversaires. *CG Gpe*, SO 1898, p. 76, 80 et 99, interventions Dorval ; p. 117, intervention Beauperthuy, qui donne toutefois comme « fourchette » 1 F à 1,50 F. *Ibid*, SO 1900, p. 99, intervention Souques. *Courrier*, 22 décembre 1899, art. non signé mais provenant de toute évidence de E. Souques lui-même. *Rapport Salinière*, p. 6, 7, 9, déposition de divers petits planteurs du Nord de la Grande-Terre ; p. 11, déposition de G. Aubéry, directeur de Beauport ; p. 13, déposition de deux géreurs d'habitations appartenant à cette même usine.

276. Voir dans *Rapport Salinière*, p. 36, les déclarations de deux ouvriers agricoles du centre de Courcelles. Ils estiment le minimum de leurs dépenses alimentaires quotidiennes, l'un à 1,40 F, l'autre à 1,70 F. Le salaire de 1 F « ne permet même pas d'avoir une alimentation convenable ». Ils ne parviennent à survivre que par la pratique généralisée de l'entraide familiale.

277. *Courrier*, 22 février 1898, séance de la Chambre d'agriculture de Pointe-à-Pitre du 29 janvier 1898 : sollicité par divers intervenants, dont le maire de Pointe-à-Pitre, de relever légèrement (de dix centimes !), les salaires des cultivateurs sur les habitations, « M. Souques... répond que ce serait avec le plus grand plaisir que l'Usine augmenterait les salaires, mais que la situation actuelle ne le permet réellement pas ».

278. Sur lesquelles voir Ph. Cherdieu, *La vie politique en Guadeloupe : l'affrontement Boisneuf-Légitimus (1898-1914)*, Thèse de doctorat en Science Politique, IEP Paris, 1981, t. I, p. 244-266.

agricoles des usines²⁷⁹, voire même à 0,75 F sur certains d'entre eux²⁸⁰. Cette fois, on est passé en dessous du minimum vital. Les grèves relativement dures du début de la campagne 1902 et les divers incidents qui les accompagnent²⁸¹ font comprendre aux usiniers qu'ils ont franchi les limites de l'inacceptable pour leurs salariés²⁸². Cela, et l'intervention de Légitimus, désormais allié à l'Usine dans le cadre de « l'Entente entre le Capital et le Travail »²⁸³, se traduit par une légère augmentation des salaires²⁸⁴, quoique bien insuffisante pour rattraper le retard accumulé depuis des années ; même si la diminution accélérée du change, qui survient au même moment, se traduit par une certaine détente sur le front des prix, le pouvoir d'achat des travailleurs du secteur sucrier demeure encore extrêmement limité²⁸⁵. En fait, pour qu'ils retrouvent un minimum décent de leurs rémunérations, il leur faudra attendre la grande grève de Février-Mars 1910²⁸⁶.

Il résulte clairement de ce qui précède que, pendant toute la durée de la crise de change, la population rurale de la Guadeloupe est plongée dans une atroce misère, particulièrement celle de la Grande-Terre qui, complètement prolétarisée, n'a aucune autre source de revenus que le salaire versé par l'Usine²⁸⁷. Bien sûr, le phénomène est difficile à apprécier

279. *CG Gpe*, SO 1901, p. 117, intervention Condo ; *La Vérité*, 3 novembre 1901, 19 octobre 1902 (intéressantes précisions sur la baisse des salaires mensuels du petit personnel blanc d'encadrement, de 40 à 50 % selon les fonctions), 22 mars 1903 ; *Courrier*, 14 octobre 1902 ; *Rapport Salinière*, p. 22, décisions du Syndicat des fabricants de sucre. Sur certains centres agricoles, les salaires ne furent pas diminués mais fixés à la tâche, alors qu'ils l'étaient antérieurement à la journée ; les tâches étant très lourdes, il en résulta que les travailleurs agricoles durent fournir une quantité de travail très supérieure pour conserver le même revenu ; voir diverses dépositions relatives aux habitations du Nord de la Grande-Terre dans *ibid*, p. 6-11.

280. Surtout dans l'Est de la Grande-Terre, semble-t-il. Ainsi à Courcelles ; *Rapport Salinière*, p. 36-37. A Sainte-Marthe ; AOM, Gpe, c. 101 d. 718, note du cabinet du ministre des Colonies à la suite d'une visite de Légitimus, 26 mars 1901. D'après *La Vérité*, 22 mars 1903, le salaire des journaliers agricoles serait même descendu jusqu'à 0,60 F sur certaines habitations du Nord de la Grande-Terre ; nous n'avons trouvé aucune confirmation de ce chiffre par ailleurs.

281. Cherdieu, t. I, p. 277-282 ; J. Adélaïde-Merlande, « Troubles sociaux en Guadeloupe à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, 1895-1910 », *Cahiers du CERAG*, n° 31, 1975, p. 18-28.

282. Voir à ce sujet la très impressionnante détermination affichée par les travailleurs du centre de Courcelles, dont les propos sont reproduits dans *Rapport Salinière*, p. 35-38.

283. Sur laquelle les développements fondamentaux et définitifs sont ceux de Cherdieu, t. I, p. 358-444.

284. En 1905, un accord conclu sous l'égide de « l'Entente » relève les salaires à 0,90 - 1 F pour la coupe et 1,15 F pour le sarclage ; par contre, le travail à la tâche demeure. *Rapport Salinière*, p. 40-44 et 104-105.

285. AOM, Gpe, c. 213 d. 1301, gouverneur Boulloche à ministre, 20 février 1905 : « La misère publique ne permet pas l'écoulement dans la consommation des objets d'alimentation tels que graisses, farines, pétrole, etc... et la population ouvrière s'est rejetée sur les vivres du pays » ; le même, 1er octobre 1905 : « Pour les produits de consommation (courante), la vente est infime... La morue coûte en effet trop cher pour les ressources des travailleurs ».

286. Adélaïde, p. 31-114.

287. AOM, Gpe, c. 203 d. 1229, gouverneur Pardon à ministre, 30 avril 1895 : « Les immenses champs de cannes qui couvrent la Grande-Terre (ne) laisse(nt) place à aucune autre culture, même à des jardins où les habitants puissent, en cas de besoin, trouver les premières ressources contre la famine... La population de la Grande-Terre vit exclusivement du salaire des usines, achète tout et n'a pas, au moins sur la plus grande étendue de ce ter-

cier quantitativement, en dehors de quelques données fragmentaires²⁸⁸. Pourtant, il est révélateur que le mot *misère* soit employé sans hésitation par le gouverneur Bouulloche²⁸⁹, l'allié inconditionnel des usiniers, l'inventeur de la fraude électorale officielle, l'auteur d'innombrables abus de droit, lui qui, de tous les gouverneurs de cette époque, hésita le moins à mettre toute la puissance de l'administration locale au service de l'Usine. Et l'indignation manifestée avec persévérance par les adversaires du change pendant toutes ces années, que ce soit dans la presse²⁹⁰ ou au Conseil Général²⁹¹, même si elle n'est pas dénuée d'arrière-pensées politiques, ne saurait être rabaisée à de simples « effets de manche » pour la galerie. Tout ceci est révélateur de l'ampleur de la crise sociale que provoque la hausse du change dans les dernières années du XIX^e siècle et au début du XX^e. Mais, mieux encore que tous les discours et rapports officiels, ce sont les mots simples de ce groupe de travailleurs agricoles rencontrés en 1898 par le député Gerville-Réache qui disent le véritable drame vécu par le peuple guadeloupéen et la situation de violence économique qui lui est faite ; comme il leur demandait « comment ils faisaient pour vivre par suite de l'abaissement du salaire et de l'élévation du coût de la vie », il s'entendit répondre « *Nous avons dû supprimer un repas par jour pour vivre* »²⁹².

L'effondrement du pouvoir d'achat des salariés du secteur sucrier a des conséquences catastrophiques pour l'immense majorité des négociants. Comme la plupart des agents économiques de l'île, ceux-ci sont très dépendants des résultats de la campagne sucrière²⁹³. L'augmentation du change se répercute quasi-mécaniquement sur la demande globale ; en raison de l'absence presque totale d'épargne de la population, celle-ci n'a d'autre possibilité que de restreindre sa consommation quand son

ritoire, un plant de manioc ou de patate, un arbre à pain ». *Rapport Salinière*, p. 37, déclaration S.J., ouvrier agricole sur le centre de Courcelles : « M. Dubos (le propriétaire de l'usine) possède toutes les terres de la commune. Nous n'avons pas un coin à cultiver ».

288. Voir note 276, *supra*.

289. Voir note 285, *supra*.

290. *La Vérité*, 10 janvier 1897 : « Un impôt prélevé sur la misère » ; 11 avril 1897 : « C'est l'inauguration par la Banque du règne de la famine » ; 5 mars 1899 : « Change-famine » ; 9 septembre 1900 : « Les adorateurs du change », absence de moralité ; 27 décembre 1903 : « Le change, c'est la ruine du pays » ; 10 janvier 1904 : « Le change... c'est aussi l'insécurité et la révolte » ; 24 janvier 1904 : « C'est dans une malheureuse colonie, éprouvée par une misère noire qui y sévit depuis plusieurs années, que de faux philanthropes prétendent travailler au relèvement du pays en imposant à ses habitants un impôt monstrueux de 200 et 300 F par famille ».

291. *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 7, discours d'ouverture du gouverneur Moracchini : « La grande majorité de la population, la classe ouvrière surtout, est obligée de s'imposer de dures privations » ; p. 25, intervention Ariste ; p. 93, intervention Dorval ; p. 124, le même : « Si M. Souques avait eu la curiosité d'interroger la population, s'il avait regardé dans la besace du pauvre, s'il avait jeté les yeux dans le panier des provisions du journalier..., il y aurait trouvé de la morue puante, de la fumure en quelque sorte ; c'est ce que mange le travailleur, c'est ce qui sert de nourriture à ces misérables prolétaires... Dans notre pays, il y a des gens qui souffrent de la faim et de la fièvre, dont les petits crèvent de misère et de maladie ». SO 1898, p. 152, intervention Dorval : « Le change... constitue... un impôt illicite prélevé sur la misère publique ». SO 1900, p. 101, le même : « Votre change est un impôt illégal..., (une) iniquité ».

292. Cité par J. Adélaïde-Merlande, « Les origines du mouvement ouvrier à la Martinique, de 1870 à la grève de 1900 », *Cahiers du CERAG*, n° 26, 1972, p. 100-101.

293. CA 19 (1847) 21-4-91, intervention de Faucompré : « Le commerce ressent cruellement les effets du déficit de la récolte (de 1891), chaque jour nous entendons un concert

revenu diminue²⁹⁴. D'après le Syndicat des fabricants de sucre, les usines distribuent chaque année une masse salariale totale d'environ 5 millions de F²⁹⁵, ce que confirment les calculs que l'on peut effectuer par ailleurs²⁹⁶. Une amputation de 30 % du pouvoir d'achat de cette somme, comme cela se produit en 1897, représente environ 1.600.000 F, chiffre à rapprocher des 1.800.000 F de diminution des importations constatée cette même année. Par rapport à 1896, la baisse est de 9 % pour les importations totales et de 31 % pour celles de morue²⁹⁷. Par la suite, nous venons de le voir, même si le change commence à diminuer, le salaire réel des travailleurs de la canne et du sucre n'augmente pas pour autant, en raison de la nouvelle baisse des salaires nominaux qui survient à partir de 1901-02 ; le repli de la demande globale se poursuit donc. D'autre part, les excès des négociants dans leur répercussion plus que proportionnelle de la hausse du change, ou dans leur non-répercussion de la baisse, et la mauvaise qualité de leurs marchandises, trop longtemps restées en magasin, aggravent encore cette tendance et font fuir les derniers acheteurs²⁹⁸. Les importations continuent de diminuer jusqu'au minimum de 12.867.000 F en 1906, en baisse de 43 % par rapport à l'avant-crise de 1894 ; quant à celles de morue, leur chute est plus prononcée encore²⁹⁹.

Le secteur commercial est donc frappé de plein fouet par la crise de change et ses prolongements. Au cours du second semestre 1897, au paroxysme de la crise, quand la Banque est obligée d'arrêter ses tirages sur le Comptoir d'Escompte, le mouvement des affaires est pratiquement

de plaintes sur le marasme qui existe dans les affaires » ; *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 100-101, intervention Hanne : « C'est le sucre qui fait marcher le commerce. Dans l'interrécolte, les ventes à la Pointe-à-Pitre baissent d'une façon désespérante pour les commerçants. Aussi, sont-ils joyeux lorsqu'ils voient l'usine allumer ses feux. De même, leur cœur saigne quand ils voient ses feux s'éteindre ».

294. AOM, Gpe, c. 70 d. 514, gouverneur Moracchini à ministre, 13 juillet 1897 : En raison de l'élévation du change, « la valeur des denrées à la Guadeloupe a augmenté d'une façon considérable ; une diminution sensible s'est aussitôt fait sentir dans la consommation ».

295. Mémoire publié dans *Courrier*, 16 juin 1899.

296. A Blanchet, lors de la campagne 1896-97, l'ensemble des dépenses de main-d'œuvre agricole et industrielle représente 11,99 F par tonne de canne produite sur les habitations et manipulée par l'usine, disons 12 F ; ADG, Fonds de la Chambre d'agriculture. Malheureusement, ce chiffre est unique ; nous ne possédons pas de données de même nature pour d'autres usines et d'autres campagnes à l'époque de la crise de change. Nous ne le retenons ici que comme base de ce que F. Braudel appelait une « pesée globale ». La production-exportation de l'ensemble des usines de la Guadeloupe en 1897 se monte à 40.126 tonnes de sucre. Avec un rendement industriel moyen de 9,1 % (AOM, Gpe, c. 101 d. 716, Rapport du gouverneur Moracchini « sur l'industrie agricole de la Guadeloupe », 29 octobre 1898), cela représente donc 441.000 tonnes de canne. Soit, à 12 F par tonne, une masse salariale globale dans l'ensemble du secteur sucrier de 5.292.000 F. A peu de choses près, cela confirme bien le chiffre du Syndicat des fabricants de sucre.

297. 2492 tonnes en 1896, 1717 en 1897.

298. AOM, Gpe, c. 213 d. 1301, gouverneur Bouloche à ministre, 1er octobre 1905 : « Le commerce est dans un état de stagnation absolue. Il faut reconnaître que ses exigences étaient telles et ses produits si rarement renouvelés, que la population qui achète préfère se faire envoyer des colis postaux ».

299. Le minimum est atteint en 1905, avec 890 tonnes importées seulement ; soit une diminution de 64 % depuis 1896.

nul³⁰⁰. Dès 1898, « six grandes maisons de commerce » ont fait faillite³⁰¹ ; de 1896 à 1903, le nombre total de patentés de la Guadeloupe tombe de 87 à 58³⁰². Toutes les catégories de commerçants sont touchées. Toujours entre ces deux mêmes dates, le nombre de patentés qualifiés de « négociants », « courtiers » ou « commissionnaires », et dont le titre même indique bien qu'ils font le grand négoce d'import-export, diminue de 8 à 3. Quant au petit commerce de détail des quartiers et des bourgs, il est véritablement sinistré par la crise³⁰³. On comprend mieux, dès lors, l'acharnement mis par le commerce de Pointe-à-Pitre, d'abord à essayer d'empêcher la hausse du change³⁰⁴, puis à obtenir qu'il diminue une fois les sommets atteints³⁰⁵ ; et inversement, celui, non moins grand, mis par les usiniers à combattre leurs démarches³⁰⁶. Cet affrontement entre l'Usine et le Négoce constitue l'un des aspects de la crise politique déclenchée par l'augmentation du change.

3.2. La crise politique

L'augmentation brutale de la prime des traites jusqu'à 30 %, au début de 1897, déclenche dans la presse³⁰⁷ et dans les milieux politiques locaux une énorme polémique, dont le sommet se situe lors de la session extraordinaire du Conseil Général, convoquée en Mai, en principe pour tenter de résoudre le problème du déficit croissant du budget colonial, mais qui, en fait, est surtout consacrée à la question du change³⁰⁸.

Le débat, qui oppose principalement E. Souques, chef du « parti usinier » conservateur³⁰⁹, alors majoritaire, à L. Dorval, porte-parole de la minorité républicaine du Conseil, est extrêmement âpre. Juridiquement,

300. AOM, Gpe, c. 19 d. 215, gouverneur Moracchini à ministre, 21 août 1897 : les importations de Juillet se sont montées à 573.000 F, contre 3.234.000 F en Juillet 1896 ; le même, 15 octobre et 11 novembre 1897 : de Septembre à Octobre 1897, les importations totales sont tombées de 1.406.000 à 170.000 F. C. 70 d. 514, le même, 13 juillet et 20 septembre 1897 : « Les opérations commerciales se ralentissent ; les transactions sont devenues presque impossibles par suite du change écrasant... Les approvisionnements ne s'opèrent que par petites quantités... Presque toutes les marchandises importées (sont) des denrées alimentaires de première nécessité ; les autres..., qui ne sont pas indispensables, ne sont plus demandées ni introduites dans la Colonie ».

301. *La Vérité*, 18 septembre 1898.

302. D'après l'état nominatif des patentés de la 1^{ère} à la 10^e classe, publié chaque année dans *Annuaire de la Gpe* jusqu'en 1903.

303. *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 95, intervention Dorval ; *La Vérité*, 5 mars 1899 et 24 janvier 1904.

304. *Courrier*, 4 septembre 1896 ; CA 22 (2479) 12-1-97 ; *Courrier*, 5 et 19 février 1897.

305. CA 22 (2509) 6-4-97 ; *Courrier*, 21 mars 1899 ; *La Vérité*, 2 avril 1899 ; CA 25 (2840) 10-3-00 ; *La Vérité*, 11 mars 1900 et 16 juin 1901.

306. *Courrier*, 4 septembre 1896 ; 19 février 1897 : « Quelques négociants déçus dans leur attente ou poursuivant la réalisation de leurs spéculations sur le change et sacrifiant ainsi d'un cœur léger les intérêts supérieurs du pays » ; 16-19 août 1898 ; 21 mars 1899 ; 4 septembre 1900 : « Aux agités de la Chambre de commerce »... Elle « n'a pas su se tenir dans sa sphère d'action... Elle est déçue, elle n'est plus bonne qu'à faire de la politique ».

307. *La Vérité*, 10 janvier, 14 février, 11 et 18 avril 1897 ; *Courrier*, 26 janvier, 2, 12, 19 février, 23 mars, 2, 6, 23 avril 1897.

308. *CG Gpe*, SE Mai 1897, *passim* ; le débat sur la situation budgétaire occupe 74 pages du P.V. des délibérations, celui sur le change 113 p.

309. Sur ce « parti », ses origines, ses buts et son action au Conseil Général, voir Ch. Schnakenbourg, « Un grand industriel guadeloupéen au XIX^e siècle : Ernest Souques (1831-1908) », *Bull. Sté d'Hist. Gpe*, n° 95-98, 1993, p. 104-106.

certes, l'assemblée locale n'a évidemment aucune compétence en matière de change, ni aucun pouvoir d'en décréter la baisse³¹⁰. Politiquement, par contre, compte-tenu de la position très hostile au change manifestée par le gouverneur Moracchini dans son discours d'ouverture de la session³¹¹, il est clair que toute motion en ce sens entraînerait immédiatement une intervention de la Commission de surveillance des banques coloniales et du ministère de Colonies pour imposer d'autorité une diminution à la Banque de la Guadeloupe. Mais les usiniers tiennent « leurs gens » bien en main, et, finalement, trois motions successives en faveur d'une baisse du change sont repoussées à une très large majorité³¹².

L'important pour notre propos, ici, n'est pas tant ce résultat, prévisible compte-tenu de la composition du Conseil et de la majorité automatique dont y disposent les usiniers, ni même le contenu des arguments échangés pour ou contre le change – loi de l'Usine ou loi du marché ? –, sur lesquels nous reviendrons en détail ultérieurement, que le débat politique de fond qui sous-tend cet affrontement. La question fondamentale qui se pose est celle du statut politique de l'Usine et de la place de celle-ci dans la structure socio-économique guadeloupéenne ; autrement dit, jusqu'où les responsables et décideurs locaux sont-ils prêts à aller pour la sauver, et quels sacrifices se sentent-ils le droit d'imposer à la population en sa faveur ?³¹³

Pour les élus républicains, adversaires, non pas des usines en tant que telles, mais de l'*Usine*, « monstre » social qui écrase la vie locale, une limite a clairement été atteinte, au-delà de laquelle ils refusent d'aller. Depuis le déclenchement de la grande crise sucrière mondiale, en 1884, le Conseil Général, sous l'impulsion de sa majorité conservatrice groupée autour du « parti usinier », a déjà beaucoup fait pour aider les usines à résister aux difficultés nées de l'évolution défavorable de la conjoncture : le droit de sortie sur les sucres fabriqués dans l'île a été abaissé de 60 %³¹⁴ ; la garantie accordée par le budget colonial au remboursement des prêts du Crédit Foncier Colonial a été doublée, bien qu'elle ne bénéficie pratiquement qu'aux seules usines et à leurs habitations³¹⁵ ; ceci sans compter

310. E. Souques ne l'envoie d'ailleurs pas dire à ses adversaires : « Le Conseil Général n'a rien à voir dans cette question, qui est trop complexe, où il y a trop d'intérêts divers, qui peut avoir des conséquences trop graves pour que le Conseil Général puisse exercer une influence dans un sens quelconque » ; *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 75.

311. *Ibid.*, p. 6-16 ; ses développements sur le change occupent 11 des 13 pages de son discours d'ouverture. Sa condamnation de la récente augmentation à 30 % est mesurée en la forme mais imputoyable sur le fond.

312. *Ibid.*, p. 25-138.

313. *Ibid.*, p. 83, intervention Dorval : « La situation actuelle est certainement très difficile ; mais à qui devons-nous en demander compte ? Est-ce notre faute si, dès le moment où le sucre a commencé à être déprécié, l'usine n'a pas voulu entendre la voix du bon sens... ? On ne peut même pas dire que l'usine n'a pas trouvé assistance auprès de nous et que ses cris de détresse n'ont pas eu d'écho ici. Il s'agissait de venir en aide à une vingtaine d'industriels intéressants et qui travaillaient dans des conditions défavorables. Je n'entreprendrai pas d'énumérer ici les sacrifices que le pays a consenti à leur profit ; mais aujourd'hui, la population de la Guadeloupe toute entière demande au Conseil Général de faire comprendre aux cinq ou six usiniers clients de la Banque qu'elle ne peut plus continuer à se sacrifier à leur seul avantage ».

314. De 2 F par quintal avant la crise, il est ramené d'abord à 1,50 F en 1886-87, puis diminué à 0,80 F en 1893.

315. D'un maximum de 250.000 F par an depuis 1863, cette garantie est portée à 500.000

les subventions accordées depuis 1854 à l'immigration indienne, alors que, à partir de la décennie 1870, celle-ci n'est plus destinée pratiquement qu'aux seules habitations des usines, une immigration qui, bien qu'arrêtée depuis 1889, continue néanmoins de peser chaque année sur le budget colonial³¹⁶. L'argent du contribuable pour venir au secours des usines n'a certes pas manqué depuis l'Abolition, et surtout depuis 1884. D'après L. Dorval, qui cite « les renseignements officiels qui (lui) ont été fournis, le sucre a coûté à la Colonie, de 1856 à 1896, la somme de 26.166.000 F » pour l'immigration et le fonctionnement de la garantie coloniale au CFC³¹⁷ ; à cette somme, il faudrait encore ajouter 2.969.000 F de dégrèvements du droit de sortie sur les sucres entre 1887 et 1896³¹⁸. Les conseillers républicains, pour qui le change ne peut résulter que de la seule volonté de l'Usine, estiment donc que, maintenant, cela suffit, et qu'à ses multiples subventions directes et indirectes en sa faveur, celle-ci ne peut pas, en outre, exiger qu'on vienne y ajouter « l'impôt du change »³¹⁹.

En face, la position des usiniers et de leurs alliés est simple : c'est l'Usine « qui fait vivre le pays »³²⁰, « C'est le sucre qui nous fait tous vivre ; c'est le sucre qui alimente notre budget pour la plus grande partie ; c'est la culture de la canne qui fait vivre la presque totalité des habitants de la Grande-Terre ; c'est la fabrication du sucre qui permet à des milliers de pères et de mères de famille de travailler et de donner l'existence à leurs enfants ; c'est le sucre qui fait marcher le commerce »³²¹. « Sur 170.000 consommateurs qui sont à la Guadeloupe, il y en a au moins 80.000 qui vivent de l'industrie sucrière et qui mourraient de faim si les fabriques de sucre fermaient... C'est donc à une moitié de la population que le change assure l'existence déjà »³²². Il en résulte logiquement que tout doit

F en 1885. C'était le condition mise par le CFC pour accorder de nouveaux prêts aux usines, dont la situation financière était devenue très difficile en raison du déclenchement de la crise sucrière. Sur tout ceci, voir Buffon, p. 249-253 et 309-310.

316. Entretien d'un Service de l'immigration et de « protection » (?) des immigrants, avec 14 fonctionnaires ; paiement des primes de rengagement à ceux des immigrants qui décident de rester dans l'île à la fin de leur contrat ; organisation de convois de rapatriement en Inde pour les autres...

317. *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 127.

318. Chiffre calculé par nous par rapport au taux de 2 F en vigueur jusqu'en 1886, en prenant comme base la série des exportations sucrières en volume publiée par Chemin-Du-pontès, p. 241. Ce calcul ne tient pas compte des décimes additionnels destinés aux budgets municipaux, ni des dégrèvements particuliers ayant pu bénéficier ponctuellement à certaines usines pour des raisons spécifiques. En réalité, le montant des dégrèvements accordés aux usines était probablement encore supérieur.

319. *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 83-84 et 95, interventions Dorval ; p. 115, intervention Ariste : « La colonie, pour le service de l'immigration et du Crédit Foncier Colonial, dont le fonctionnement n'a profité qu'aux usiniers, a prélevé depuis une trentaine d'années, 18.000.000 F dans la poche des contribuables, sans compter les immunités de toutes sortes que la Colonie ne leur a jamais marchandées. Et c'est à ces mêmes contribuables qu'on voudrait, aujourd'hui encore, demander 5.000.000 d'impôts, au profit toujours des usiniers, par la prime des traites à 30 pour 100 » ; p. 127, intervention Dorval : « Pour la protection réclamée par l'industrie sucrière, il a été dépensé en 40 ans 26.166.000 F, soit en un an 650.000 F. Lorsqu'une population aussi peu nombreuse que celle de la Guadeloupe a supporté d'aussi fortes charges, vous n'avez plus rien à lui demander. Et cependant, nous voyons l'usine lui dire : Si vous voulez que nous fabriquions du sucre, il faut... me compter chaque année 30 pour 100 sur ma production ».

320. *Ibid.*, p. 62 et 134, interventions Souques.

321. *Ibid.*, p. 100, intervention Hanne.

322. *Ibid.*, p. 120, intervention Blandin.

être fait pour aider l'Usine à surmonter ses difficultés, quel qu'en soit le prix économique et le coût social, parce que la chute de l'industrie sucrière entraînerait inévitablement la ruine du pays tout entier³²³. Dans une économie entièrement dépendante des marchés extérieurs, où le sucre fournit les trois quarts des recettes d'exportation et procure la moitié des emplois, ce qui est bon pour l'Usine est bon pour la Guadeloupe. C'est donc sur le ton d'une tranquille évidence que la presse usinière peut affirmer : « c'est dans l'élévation du change qu'est le salut du pays »³²⁴.

On constate donc qu'il s'agit bien là d'un débat politique de fond. L'argument de l'adéquation des intérêts spécifiques de l'industrie sucrière à ceux de la Guadeloupe dans son ensemble n'est pas nouveau. Il servait déjà avant l'Abolition pour « justifier » le maintien de l'esclavage³²⁵ ; un demi siècle plus tard, E. Souques l'utilise toujours pour appuyer ses exigences³²⁶. A plusieurs reprises depuis le début de la crise sucrière, la question avait rebondi chaque fois que les usiniers avaient réclamé au Conseil Général des mesures budgétaires ou fiscales en leur faveur ; ainsi, pour ne prendre que les deux fois où les discussions avaient été les plus acharnées, en 1885-86, à propos de l'extension de la garantie coloniale accordée au CFC³²⁷, et en 1893, au sujet de la seconde diminution du droit de sortie sur le sucre³²⁸. Tout avait été dit et redit, alors, et le débat de Mai 1897 sur le change ne fait que reprendre, sous d'autres formes et par d'autres élus, des arguments inlassablement répétés de part et d'autre.

Mais cette fois, une différence fondamentale apparaît. Alors qu'antérieurement, le camp républicain n'avait pu qu'enregistrer ses défaites successives, sans pouvoir réagir, ni sur le moment, ni par la suite, désormais, il refuse de céder à ce qu'il considère comme un inadmissible chantage au chaos et à la misère. Venant s'ajouter à la profonde amertume laissée par le débat de 1893 sur les droits de sortie, celui de 1897 sur le change constitue en quelque sorte la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Un profond désir de revanche travaille ces hommes qui, depuis plus de vingt ans, en sont réduits à ne pouvoir faire que de la figuration dans un Conseil Général entièrement dominé par les usiniers. Dès lors, toutes les conditions d'une crise politique majeure sont réunies.

Les années 1897 et 1898 marquent en effet le moment où le rapport des forces sur la scène politique locale, jusqu'alors totalement favorable à l'Usine, commence, sinon à basculer, du moins à se déplacer. La crise de change joue un rôle certain dans cette évolution. Bien sûr, elle est loin d'en constituer le seul facteur, ni même le principal, et bien d'autres raisons devraient être invoquées ici si tel était notre propos. Mais elle remplit une fonction de révélateur et d'accélérateur d'un certain nombre de

323. *Ibid.*, p. 62, 65, 106-107, 135, interventions Souques ; SO 1898, p. 62-63, 91, le même, p. 116-117, intervention Beuperthuy ; *Courrier*, 30 mars et 6 juillet 1897, 22 février 1898, 3 mars, 13 et 16 juin 1899.

324. *Ibid.*, 1er septembre 1896.

325. V. Schoelcher, *Des colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage* (1842), rééd. Stés d'Hist. Gpe et Mque, Basse-Terre, Fort-de-France, 1976, p. 382-383 ; V. Schoelcher, *Histoire de l'esclavage pendant les deux dernières années* (1847), rééd. E. Désormeaux, Pointe-à-Pitre, 1973, t. I, p. 97-127.

326. Schnakenbourg, p. 134.

327. *CG Gpe*, SE Juin 1885, p. 113-125 ; SO 1885, p. 115-166 ; SO 1886, p. 238-271.

328. *CG Gpe*, SO 1893, p. 19-86 et 108-140.

mutations structurelles qui travaillent en profondeur la société guadeloupéenne dans son ensemble, et qui apparaîtront brutalement au grand jour au cours des années suivantes.

La crise de change est, *tout d'abord*, à l'origine directe de la rupture de l'unité qui soudait jusqu'alors, sur des bases purement « tribales », la population blanche créole de l'île. Ultra-minoritaire³²⁹, affaibli économiquement et psychologiquement par l'abolition de l'esclavage, dont il ne s'est jamais tout à fait remis, et ne cherche d'ailleurs pas à se remettre, en voie de paupérisation sous les coups de la crise sucrière et de ses conséquences, menacé dans sa suprématie socio- raciale par la montée en puissance de la bourgeoisie mulâtre, le groupe blanc s'était, depuis 1870, tout naturellement rassemblé autour de son « noyau dur » constitué par les usiniers. Classe dominante au sein de la « bonne » société coloniale, ceux-ci lui fournissaient un modèle de réussite, un ensemble de « valeurs » et de normes idéologiques³³⁰, des emplois dans leurs usines et sur leurs habitations, aide et protection dans les moments difficiles ; ils remplissaient même d'autant plus volontiers cette fonction d'agrégation de la minorité blanche que celle-ci jouait un rôle essentiel de relais de leur pouvoir dans la société guadeloupéenne dans son ensemble, et le *Courrier de la Guadeloupe*, journal spécifique de l'Usine, s'est toujours posé en porte-parole de tous les Blancs créoles en général³³¹. Certes, cette population blanche n'est pas, et n'a jamais été, politiquement monolithique³³², et, en plusieurs occasions, de sérieuses divergences s'étaient faites jour en son sein³³³. Mais finalement, ces dissensions internes étaient demeurées passagères, et elle avait toujours su refaire son unité face à la « menace » mulâtre ; jusqu'en 1896, le milieu blanc créole dans sa quasi-totalité a systématiquement pratiqué la solidarité ethnique autour et au profit de l'Usine³³⁴.

Largement artificielle, cette unité purement raciale du groupe des Blancs créoles ne pouvait perdurer que pour autant que ce qui les unissait était plus important que ce qui les divisait. Or, à partir de 1897, ce n'est plus le cas. L'augmentation du change introduit, au sein de la population blanche, une ligne de fracture qui se manifeste jusqu'à l'intérieur

329. A l'extrême fin du XIX^e siècle, la population blanche de la Guadeloupe, presque entièrement créole – il y a alors très peu de métropolitains dans l'île –, représente environ 10.000 personnes, soit 5 à 6 % de la population totale.

330. Parmi lesquelles s'inscrivent notamment un profond conservatisme social et un racisme qui, pour être le plus souvent discret, n'en est pas moins très fortement ancré.

331. Schnakenbourg, p. 99.

332. On rencontre même quelques (rares !) usiniers républicains au début des années 1880, tels René Monnerot et Joseph Duchassaing.

333. Ainsi dans les années 1860 et 1870, à propos du prix de la canne, entre usiniers et propriétaires blancs d'habitations, qui ne sont pas mieux traités à cet égard que les petits planteurs noirs des environs. En 1879, entre usiniers et propriétaires d'habitations indépendantes, en sucrerie ou en cultures secondaires, au sujet de la répartition des convois d'immigrants indiens arrivant dans l'île. En 1880, à propos de la création d'un lycée public à Pointe-à-Pitre ; E. Souques se retrouve complètement isolé.

334. Sur la minorité blanche créole de la Guadeloupe dans la seconde moitié du XIX^e siècle, voir Cherdieu, t. I, p. 36-42 ; J. Fallope, *Esclaves et citoyens. Les Noirs à la Guadeloupe au XIX^e siècle dans les processus de résistance et d'intégration (1802-1910)*, Basse-Terre, Sté d'Hist. Gpe, 1992, p. 463-477. Voir également la remarquable analyse de R. Achéen, « Conflit des institutions républicaines françaises à la Martinique : les Blancs-Créoles et la question du pouvoir (années 1870-1885) », *Cahiers du CERAG*, n° 30, 1974, p. 15-63.

de la majorité conservatrice du Conseil Général³³⁵. C'est évidemment entre usiniers et négociants, dont les intérêts en la circonstance sont directement contradictoires, que le phénomène est le plus net et le plus spectaculaire ; courtoise au début, la polémique vire rapidement à l'aigre, puis devient franchement acide et s'achève sur une rupture totale, avec mise en cause publique de l'Usine par le Négoce, quand celui-ci prend conscience que, pour se sauver, celle-là n'hésitera pas à le sacrifier lui aussi si nécessaire³³⁶. Naturellement, les adversaires mulâtres des usiniers jouent à fond de ce conflit entre Blancs, et c'est toujours très volontiers que *La Vérité* accueille dans ses colonnes les pétitions lancées par les Chambres de commerce ; mais ils ne font que bénéficier d'une situation qu'ils n'ont pas créée. L'important pour nous, ici, est que cette rupture soit définitive. La polémique est trop violente et dure trop longtemps (plus de cinq ans) pour qu'il soit ensuite possible de « recoller les morceaux ». Et ceci d'autant plus que E. Souques, par ses exigences sans cesse croissantes en faveur de l'Usine et par les excès mêmes de son engagement politique, finit par exaspérer jusqu'à ses partisans les plus inconditionnels. Dans les toutes premières années du xx^e siècle, la minorité blanche de l'île explose politiquement ; des membres très proches de l'entourage de Souques l'abandonnent et entrent en conflit avec lui³³⁷, et lors de l'élection sénatoriale de 1903, les usiniers eux-mêmes finissent par se diviser³³⁸. A ce moment-là, E. Souques est complètement isolé politiquement, y compris par rapport au reste de la population blanche, même si la conclusion de « l'Entente » avec Légitimus, le soutien inconditionnel de l'administration locale et le recours systématique à la fraude électorale « officielle » lui assurent, pour quelques années encore, un semblant de majorité³³⁹. Bien sûr, la crise de change n'est pas la seule cause de cette évolution, mais elle en constitue néanmoins indiscutablement le point de départ.

335. Remarquable, à cet égard, l'intervention du conseiller Clayssen, Blanc créole et membre fidèle de la majorité usinière du Conseil, dont les propos reprennent exactement les mêmes arguments que Dorval : « L'élévation du change est pour le peuple un sujet de souffrance... M. Souques déclarait hier que le pays est écrasé par l'impôt... Ne trouvez-vous pas, M. Souques, que le nouvel impôt de 34 pour 100 que vous faites payer au consommateur n'a pas sa raison d'être ? Je reconnais que la situation des fabricants de sucre est digne d'intérêt et qu'on doit chercher les moyens propres à l'améliorer. Mais de grâce... que cette amélioration ne se fasse pas au détriment du malheureux consommateur, qui n'en peut plus » ; *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 130. Notons toutefois que ces forts propos ne l'empêcheront pas de voter contre les motions en vue d'une diminution du change proposées par les conseillers républicains. Mais ils sont hautement significatifs du malaise qui touche alors la population blanche, qui, elle aussi, souffre de l'augmentation du change ; et ceci d'autant plus que Clayssen est habituellement discret et intervient assez rarement dans les débats du Conseil.

336. Voir sur ce point le contenu extrêmement révélateur de la motion présentée par la Chambre de commerce de Pointe-à-Pitre en Mars 1900 ; CA 25 (2840) 10-3-00.

337. Ainsi Horace Descamps, l'un des principaux rédacteurs du *Courrier de la Guadeloupe*, qui fonde en 1907 son propre journal, *L'Avenir*, dont tous les numéros polémiqument violemment avec le *Courrier* et avec E. Souques.

338. Dubos (Courcelles et Gentilly), de Retz (Grande-Anse), Bonnet (Pirogue et Doro), de Gaalon (Capesterre de MG) et Borel (La Retraite) se rallient publiquement à la candidature de Cicéron ; Clerc (Beauport), Pauvert (Sainte-Marthe) et Couturier (CFC) soutiennent May, le candidat de Souques ; *La Vérité*, 11 et 18 janvier 1903. C'est finalement Cicéron qui sera élu.

339. Cherdieu, t. I, p. 358-444 ; Schnakenbourg, p. 123-127.

*

**

La *seconde grande conséquence politique* de la crise de change réside dans la rupture, pour la première fois depuis l'abolition de l'esclavage³⁴⁰, de l'alliance de fait ayant toujours existé entre le groupe des Grands-Blancs sucriers et la haute administration de l'île. Une telle alliance n'est pas pour nous étonner ; elle est même tout à fait normale dans la conception coloniale du XIX^e siècle. Dans tous les territoires de l'Empire, la fonction première du gouverneur et, plus largement, de l'administration locale est, après le maintien de la souveraineté de la France et l'exécution de sa politique coloniale générale, de favoriser le plus possible ce que l'on appelle alors la « mise en valeur », c'est-à-dire, en réalité, l'exploitation des ressources naturelles par la colonisation et leur exportation vers la métropole³⁴¹. Aux Antilles, bien évidemment, cette mise en valeur passe par le développement de la production sucrière, donc par la réunion des conditions permettant aux usines de développer le plus possible leur production, quel qu'en soit le coût pour l'ensemble de la population. Sans doute, l'instauration du suffrage universel dans les quatre « vieilles colonies », en 1870, même s'il n'a encore d'universel que le nom, l'existence à leur profit d'une représentation spécifique dans les assemblées parlementaires métropolitaines, et l'ampleur des prérogatives budgétaires et fiscales de leurs Conseils Généraux, depuis 1866, y limitent-ils sensiblement l'arbitraire administratif qui s'exerce pratiquement sans limites dans les colonies « à décrets », mais il demeure que, même ainsi, le gouverneur et l'administration coloniale sont – nous caricaturons à peine – littéralement « au service » de l'Usine. Il n'est, pour s'en convaincre, que de lire les discours d'ouverture des sessions du Conseil Général ; l'idée, souvent même le mot, de « protection » due par l'administration à « l'agriculture » ou à l'industrie sucrière, y revient comme un leit-motiv. Et qu'un fonctionnaire, même haut placé dans la hiérarchie, s'avise de l'oublier, et il sera vite remis « dans le droit chemin », voire même dans le bateau s'il persiste dans ses intentions premières³⁴². Au fond, l'administration de la Guadeloupe dans les années 1890 n'est rien d'autre qu'une administration coloniale classique, en incluant dans le sens du mot « colonial » toutes les *évidences* qu'il renferme alors normalement pour les contemporains.

Quelle n'est pas, alors, la douloureuse surprise des usiniers de voir le gouverneur Moracchini s'élever contre l'augmentation du change, discrè-

340. A l'exception du bref intermède Gatine, de Juin à Octobre 1848 ; D. Cléach, « La Guadeloupe en 1848. Quatre mois d'administration abolitionniste », *Le passage de la société esclavagiste à la société post-esclavagiste aux Antilles au XIX^e siècle*, Colloque d'Histoire antillaise, (Pointe-à-Pitre, Avril 1969), t. I, *Etudes et Documents du GURIC*, n° 7, 1970, p. 70-107.

341. Et « favoriser la colonisation » signifie rarement améliorer le sort de la population indigène. Au contraire, celle-ci fait très généralement les frais de l'action de l'administration pour parvenir aux objectifs que le pouvoir politique métropolitain lui a fixés. Ainsi, par exemple, la spoliation des terres des tribus arabes en Algérie, en application de la « loi Warnier » de 1873 ; le travail forcé et les cultures obligatoires en Afrique Noire ; ou un système fiscal oppressif en Indochine.

342. Ainsi, au début des années 1880, le procureur général Darrigand, qui avait « osé », dans une circulaire, rappeler les usiniers et propriétaires d'habitations engagistes d'immigrants indiens au respect de leurs obligations légales envers ceux-ci. Accusé de vouloir ruiner la Guadeloupe, il est l'objet d'une campagne de presse de la part du *Courrier* (11 janvier, 4 février, 30 août, 9 septembre 1881) et finalement rappelé en France.

tement et en termes mesurés, tout d'abord, à la fin de 1896³⁴³, puis publiquement et impitoyablement, ensuite, à l'ouverture de la session extraordinaire du Conseil Général de Mai 1897³⁴⁴. Pour la première fois, un gouverneur s'oppose directement et ouvertement aux intérêts de l'Usine. L'étonnement est tel que les conseillers républicains, emportés par leur enthousiasme, proposent même l'impression du discours gubernatorial et son affichage dans toutes les communes de la Colonie³⁴⁵. Du côté des usiniers, c'est la consternation. Dans un premier temps, ils feignent de croire que Moracchini s'est trompé, qu'il a été mal informé, qu'il ne connaît pas le problème³⁴⁶. Mais très vite, comme il apparaît qu'il ne modifiera pas son appréciation, le ton se durcit³⁴⁷. Dès 1898, la rupture entre l'Usine et le gouverneur est définitivement consommée. Puis, l'année suivante, au moment de la grande crise provoquée par l'augmentation des droits de sortie par la nouvelle majorité de gauche du Conseil Général, quand il refuse de céder à la campagne de panique et d'intoxication médiatique déclenchée, en Guadeloupe et en France, par les usiniers en vue de faire proclamer l'état de siège dans l'île³⁴⁸, l'agressivité se transforme en haine. Moracchini est un faible, un incapable, qui « se montre en toutes circonstances... au dessous de la haute mission dont il est chargé », et dont le rappel s'impose au profit d'un gouverneur « à poigne »³⁴⁹. Il est trop « tiède » dans la répression des incendiaires, et c'est tout juste s'il n'est pas accusé de complicité avec eux ; que le ministre le rappelle ou qu'il s'en aille !³⁵⁰. Mais malgré tous ses efforts, E. Souques ne parvient pas à « avoir la peau » du gouverneur ; celui-ci est protégé par le député Gerville-Réache, alors membre influent de la majorité parlementaire à la Chambre, qui exerce dans toutes cette affaire une influence apaisante sur le ministre des Colonies Guillain et le dissuade de céder à la pression des usiniers³⁵¹. Finalement, Moracchini n'est rappelé en France qu'après que la situation se soit calmée, en Juin 1900, après avoir passé cinq ans à la tête de l'administration de la Guadeloupe, une durée normale sur un même poste pour un gouverneur des Colonies³⁵².

343. *CG Gpe*, SO 1896, p. 6, discours d'ouverture.

344. *CG Gpe*, SE Mai 1897, p. 6-16.

345. *Ibid*, p. 25-26, intervention Ariste ; p. 30, intervention Dorval. Il faut que le directeur de l'Intérieur en personne vienne tempérer leur enthousiasme.

346. *Ibid*, p. 69-71, intervention Souques ; *Courrier*, 8 décembre 1896, 26 janvier, 2 et 19 février 1897.

347. *Courrier*, 6 avril 1897 : il est indirectement accusé d'être l'un des « fossoyeurs » de l'industrie sucrière ; 25 mai et 22 juin 1897 ; 30 août 1898, revenant sur son discours d'ouverture de la session du Conseil Général de Mai 1897 : « Dans l'exposé de ses griefs contre la Banque, le chef de la Colonie a non seulement méconnu la vérité des faits, mais encore il a risqué... de déchaîner contre cet établissement la haine populaire... Un pareil appel aurait (pu avoir) les plus terribles conséquences » (Un anarchiste, en somme, mais le *Courrier* veut bien admettre que son attitude était involontaire)

348. Thiébaud, p. 13-62 ; Schnakenbourg, p. 109-117.

349. *Courrier*, 25 avril et 16 juin 1899.

350. *Ibid*, 17 et 24 mars, 28 avril, 2 et 9 mai (« Il ferait mieux de retourner en Corse »), 16, 19 et 30 mai 1899.

351. Voir à ce sujet le très intéressant échange de correspondance entre les deux hommes, publié par *ibid*, 6 juin 1899.

352. Notice très complète sur la vie et la carrière du gouverneur Moracchini, dans Thiébaud, p. 202-204.

Gardons-nous, toutefois, de prendre le gouverneur Moracchini pour un allié inconditionnel des adversaires de l'Usine. Il est avant tout un fonctionnaire républicain qui estime que l'arsenal législatif et réglementaire de droit commun à sa disposition est largement suffisant pour maintenir l'ordre face à une situation effectivement troublée, mais pas au point, apocalyptique, décrit compaisamment par le *Courrier*³⁵³. D'autre part, au-delà même de ses préférences personnelles, qui, de toutes façons, n'ont guère la possibilité de s'exprimer par des actes concrets, ses propos sur la nécessité de diminuer le change surviennent à un moment où, nous le verrons, le ministère des Colonies commence à se préoccuper de la nécessité de rétablir effectivement le contrôle de l'Etat sur la Banque. Moracchini, en vieux serviteur de la République habitué à capter les rumeurs de couloirs de la Rue Oudinot, a-t-il perçu les débuts du commencement des prémices des premiers signes de « changement du vent » ? C'est peut-être alors ce qui expliquerait sa relative « longévité administrative » sur un poste aussi exposé, malgré l'acharnement de ses adversaires à le « descendre » ? En tout cas, la rupture entre l'Usine et la haute administration de l'île sur le problème du change ne prend pas fin avec son départ, comme le prouve l'attitude de son successeur, Merlin, qui, au début de 1902, dénonce en termes énergiques les nouvelles manœuvres des usiniers en vue d'obtenir une reprise de l'augmentation du change³⁵⁴, et obtient sur ce point le soutien non équivoque du ministère. Dans ce domaine aussi, c'est seulement avec l'arrivée de La Loyère, en Octobre 1903, que l'Usine retrouvera le soutien total et inconditionnel de l'administration coloniale³⁵⁵, mais entretemps, plus de six années se sont écoulées au cours desquelles le change n'a cessé de diminuer.

*
**

A la lumière de ce qui précède, on constate donc que le consensus dont bénéficiait jusqu'alors l'Usine dans les milieux dominants de la Guadeloupe, se rompt à l'occasion et à propos de la crise du change. Les usiniers sont affaiblis politiquement par le rétrécissement de leur base sociale blanche et par le coup d'arrêt mis par l'administration coloniale à leurs prétentions d'obtenir toujours plus d'elle. Cette évolution est d'autant plus préoccupante pour eux qu'ils sont, en même temps, fragilisés économiquement par l'aggravation de la crise sucrière. La situation financière des usines est catastrophique. Darboussier se débat dans d'inextricables difficultés ; Beauport doit faire face à un endettement monstrueux qui conduira la Société des Sucreries du Port-Louis, son propriétaire dans les années 1890, directement à la faillite, en 1901, sans, d'ailleurs, que F. Clerc, son successeur, soit capable de faire beaucoup mieux ; la Société Duchassaing frère et sœurs, propriétaire de Zévallos et Duchassaing, ne survit que grâce au soutien à bout de bras de la Banque, et elle fera également faillite en 1901, lorsque celle-ci la lâchera enfin ;

353. Voir sur ce point ses lettres des 15 mars et 11 mai 1899 au ministère, ainsi que le rapport à lui adressé par le procureur général Girard le 29 juin 1899 ; documents publiés dans *ibid.*, p. 153-157, 172-176 et 191-193.

354. AOM, Gpe, c. 101 d. 710, lettre au ministère du 23 février 1902.

355. Cherdieu, t. II, p. XXVII ; et *infra*.

Duval, Courcelles, Gentilly et Sainte-Marthe se traînent au bord du gouffre et ne continuent, elles aussi, que grâce aux avances de la Banque de la Guadeloupe. A l'exception d'H. de Retz (Grande Anse), les derniers usiniers créoles sont aux abois. Même les sociétés métropolitaines exploitant des usines dans l'île connaissent de sérieux problèmes : le CFC ferme Duquerry en 1896 ou 1897 et Clugny en 1901, loue Capesterre de M-G pour une bouchée de pain, et n'exploite plus lui-même directement, et difficilement, que Marquisat et Bonne-Mère ; l'endettement de la Compagnie Marseillaise (Blanchet) s'accroît dangereusement. Dans ces conditions, l'argument que l'Usine « fait vivre le pays » devient de plus en plus difficile à soutenir. Au contraire, avec le recours croissant par celle-ci à l'assistance, directe et indirecte, des finances publiques coloniales, c'est même plutôt « le pays » qui fait vivre l'Usine, et L. Dorval ne manque pas de le rappeler, courtoisement mais implacablement, à Souques³⁵⁶ ; « la Colonie, caution d'industriels ruinés », titre *La Vérité* avec une évidente jubilation³⁵⁷. A partir de l'extrême fin du XIX^e siècle, les usiniers ne sont plus ce symbole de la réussite économique qu'ils avaient été jusqu'alors, mais, au contraire, celui de l'échec³⁵⁸.

On constate donc que les conséquences politiques directes de la crise de change sont déjà fort importantes par elles-mêmes. Mais il en est sans doute *une troisième*, indirecte, qui ne l'est pas moins. L'affaiblissement politique de l'Usine résultant de cette crise et l'extrême mécontentement provoqué par la hausse du change dans toutes les couches de la population guadeloupéenne, favorisent probablement la montée en puissance du courant socialiste et de son jeune leader, H. Légitimus. Certes, nous le savons, l'action de celui-ci en vue de réintégrer la masse nègre des campagnes dans la vie politique et sociale de l'île, dont elle avait été tenue soigneusement écartée jusqu'alors, est bien antérieure à la crise de change, et c'est dès 1893 que Légitimus apparaît sur le devant de la scène, puis à partir de 1894 que le mouvement socialiste enregistre ses premiers succès électoraux³⁵⁹. Enfin, en 1898, c'est le triomphe : en Mai, Légitimus est élu député de la Grande-Terre³⁶⁰, et lors des cantonales d'Octobre-Novembre, lui-même et six de ses camarades sont portés au Conseil Général, ce qui en fait les arbitres de la future majorité au sein de l'assemblée locale³⁶¹.

La question qui se pose ici est de savoir dans quelle mesure l'augmentation brutale du change survenue l'année précédente et le maintien de celui-ci à des niveaux très élevés au moment où se déroulent ces élec-

356. *CG Gpe*, SO 1900, p. 101 : « M. Souques : C'est grâce à nous que vous vivez. M. Dorval : Je ne dis pas le contraire, mais vous ne refuserez pas de reconnaître que c'est aussi grâce à nous que vous vivez ». Dix ans auparavant, une telle réplique aurait été impensable.

357. N° du 21 août 1904.

358. *La Vérité*, 14 avril 1901, rendant compte du rapport sur les recettes et les dépenses du budget colonial présenté par E. Souques lors de la dernière session du Conseil Général : « M. Souques... a agi comme un homme uniquement préoccupé de liquider sa situation,... en disant : Après moi le déluge » ; voir également, *ibid*, 26 décembre 1902, art. « Pourquoï M. Souques marche », particulièrement *in fine*.

359. Cherdieu, t. I, p. 83-179.

360. *Ibid*, p. 227.

361. *Ibid*, p. 232.

tions³⁶² peut expliquer les résultats de celles-ci et cette accélération de l'influence du courant socialiste en Guadeloupe. Les documents sont malheureusement muets sur ce point³⁶³, mais deux constatations peuvent être faites.

En premier lieu, la neutralité de l'administration du gouverneur Moracchini à l'égard de Légitimus et de son parti à l'occasion de ces deux consultations électorales. Non, certes, que celui-ci soit toujours resté neutre dans toutes les élections. Lors des municipales de 1896 et 1897, notamment, il s'était, sans toutefois aller jusqu'à la « fraude officielle » (qui n'apparaîtra que plus tard), lourdement engagé en faveur des réachistes, mais son action s'était alors orientée uniquement à l'encontre des isaacistes, alliés de l'Usine³⁶⁴. En 1898, le soutien de l'administration aux partisans de Gerville-Réache et Dorval ne se dément pas, mais aucune indication n'existe d'une quelconque intervention hostile aux socialistes, qui peuvent ainsi organiser librement leurs campagnes électorales bien qu'ils soient alors plutôt en froid avec les réachistes après avoir été leurs alliés l'année précédente³⁶⁵. Pour Légitimus et ses amis, c'est là une extraordinaire nouveauté, eux qui, depuis le début de leur action politique, n'avaient cessé de se heurter à l'hostilité de « l'establishment » local et aux tracasseries de l'administration coloniale³⁶⁶. On peut se demander, en l'occurrence, si Moracchini n'a pas délibérément pratiqué la politique du pire. Victime de l'agressivité croissante des usiniers, notamment sur le problème du change, il aurait, sinon favorisé les campagnes électorales des socialistes, du moins ne les aurait volontairement pas gênées, afin d'éviter de se retrouver, en Guadeloupe, face à un Conseil Général tout aussi hostile, voire même davantage, que celui de 1897, et à Paris, confronté à un député allié de l'Usine³⁶⁷, susceptible de le « torpiller » dans les bureaux du ministère des Colonies ; mieux valait, à tout prendre, un socialiste nègre sans influence – du moins pouvait-on l'espérer -. Evidemment, ce n'est qu'une hypothèse. Mais à supposer qu'elle soit exacte, il est douteux qu'on trouve jamais un seul document pour la confirmer ; par définition, de tels « coups tordus » ne laissent pas de trace dans les archives.

Notre seconde observation porte sur le contenu probable des arguments électoraux de Légitimus et des socialistes en 1898. Certes, ceux-ci ne sont malheureusement pas connus, directement ou indirectement³⁶⁸,

362. Rappelons qu'en Mai 1898 le change était à 28 %, et en Octobre-Novembre de la même année à 26 %.

363. Ni la presse de l'époque, ni les rapports gubernatoriaux ne permettent de répondre à cette question. Et les principaux auteurs ayant travaillé sur Légitimus (Cherdieu, Bangou, Terrée) n'abordent pas ce problème.

364. Cherdieu, t. I, p. 199-213.

365. *Ibid.*, p. 216-225.

366. *Ibid.*, p. 132-154.

367. Auguste Isaac, député sortant de la Grande-Terre et adversaire malheureux de Légitimus en Mai 1898. Elu pour la première fois en 1893, avec le soutien du *Courrier de la Guadeloupe*, il avait de nouveau bénéficié de l'appui des usiniers pour sa réélection.

368. Aucun journal socialiste de 1898 ne nous est parvenu ; nous ne savons même pas s'il en a été publié une cette année-là. Voir l'inventaire très complet de la presse socialiste entre 1891 et 1910 établi par E. Terrée, *Les débuts du mouvement socialiste à la Guadeloupe (1890-1910). Contribution à l'étude du mouvement ouvrier antillais*, Mémoire de maîtrise d'Histoire, Paris I, 1977, p. 59-60.

mais, compte-tenu des passions que soulève alors la hausse du change dans toute la Guadeloupe, de la misère qu'elle engendre pour la population rurale, particulièrement celle de la zone sucrière³⁶⁹, et de la certitude très largement partagée, y compris par le gouverneur lui-même, que l'Usine est seule responsable de cette situation, il est impensable que ce problème n'ait pas été au centre même de la campagne, qu'il n'ait pas fait l'objet de toutes les conférences électorales. Et l'on imagine aisément ce que Légitimus a pu en dire ! Est-ce là la cause principale des succès socialistes aux deux élections de 1898 ? L'une des principales, certainement.

Quoi qu'il en soit, les bons résultats des socialistes aux élections cantonales d'Octobre-Novembre 1898 font basculer la majorité au Conseil Général³⁷⁰ ; ils font alliance avec les réachistes, et Légitimus est élu président³⁷¹. Pour la première fois depuis qu'il a été créé, l'Usine n'y détient plus la majorité, et E. Souques voit se réaliser ce qui constituait sa grande crainte depuis le début des années 1890, la jonction en position dominante du socialisme négriste avec le radicalisme mulâtre. Si cette alliance perdure, il perd définitivement le contrôle, jusqu'alors absolu, qu'il détenait sur l'assemblée locale. Hypothèse catastrophique pour lui et pour l'ensemble des usiniers ! Le Conseil Général dispose en effet de pouvoirs budgétaires considérables qui le rendent presque totalement maître de la fiscalité locale, et notamment des fameux droits de sortie sur les denrées coloniales exportées³⁷². Que la nouvelle majorité décide de les augmenter, et les usines, à bout de souffle financièrement, risquent fort de s'effondrer.

Et c'est bien ce qui se produit, effectivement. La première proposition de la gauche après sa victoire électorale est de porter le droit de sortie sur le sucre à 2,50 F par quintal, soit un triplement par rapport au taux de 0,80 F en vigueur l'année précédente. Finalement, après de multiples péripéties, c'est le chiffre de 1,70 F qui sera voté et celui de 1,20 F appliqué³⁷³.

L'important pour nous, ici, n'est pas tant ce problème du droit de sortie, largement extérieur à notre sujet, que la liaison évidente qui existe entre lui et celui du change. Bien sûr, cette question est tout à fait extérieure à la compétence du Conseil Général, et les élus républicains l'ont d'ailleurs compris puisqu'ils ne l'abordent pas de toute la session, alors que, cette fois majoritaires, ils pourraient parfaitement voter une motion réclamant une diminution du change, à l'instar de celle qu'ils avaient présentée en vain en Mai 1897. Mais, au-delà même des contraintes budgétaires et de la nécessité de trouver des ressources nouvelles pour équi-

369. Dont les limites coïncident très exactement avec celles de la deuxième circonscription, Grande-Terre et quatre communes du Nord de la Basse-Terre ; carte dans Cherdieu, t. I, p. 226.

370. *Ibid.*, p. 231-233. Composition du nouveau Conseil Général : 9 républicains conservateurs (« isaacistes »), 6 membres du « parti usinier », 7 socialistes, 12 radicaux (« réachistes ») et 2 indépendants ; on voit que, même en se ralliant ces derniers, l'Usine ne peut plus détenir la majorité contre les deux partis de gauche alliés.

371. *CG Gpe*, SO 1898, p. 11 ; c'est la première fois dans toute l'histoire de la Guadeloupe qu'un Nègre parvient à une aussi haute fonction.

372. Sur tout ce qui précède, voir H. Bangou, *Histoire de la Guadeloupe, t. II, Les aspects de la colonisation après l'abolition de l'esclavage (1848-1939)*, rééd. L'Harmattan, Paris, 1987, p. 79-92 ; Schnakenbourg, p. 104.

373. *Ibid.*, p. 109-110.

librer les finances publiques locales, cette décision de 1898 d'augmenter le droit de sortie sur le sucre apparaît manifestement comme la conséquence directe de la hausse brutale du change survenue l'année précédente. Pour les élus de gauche, l'Usine est seule responsable de cette situation, et puisqu'elle refuse de faire des concessions sur ce point, elle doit alors payer ailleurs pour son obstination, c'est-à-dire par une augmentation de la fiscalité sur sa production. Exprimée le plus souvent avec discrétion³⁷⁴, mais parfois aussi plus brutalement³⁷⁵, cette idée parcourt de façon sous-jacente tous le débat des droits de sortie.

La suite des événements est bien connue. Le vote de 1898 du Conseil Général marque le point de départ d'une énorme crise politique qui, sous des formes diverses et à travers de multiples péripéties, va secouer la Guadeloupe jusqu'en 1906. Son enjeu est, d'abord, la reconquête par les usiniers d'un pouvoir local qu'ils n'ont jamais admis de perdre, même provisoirement, puis, une fois ce premier objectif atteint, en 1900, l'écrasement définitif de leurs adversaires. Par la violence physique, la désinformation médiatique, la fraude électorale massive, même une tentative de complot en vue de rattacher la Guadeloupe aux Etats-Unis ségrégationnistes, et avec l'appui inconditionnel d'une administration coloniale complice, la classe possédante parviendra sans doute à prolonger de quelques années sa suprématie³⁷⁶, mais c'est d'une victoire à la Pyrrhus dont il s'agit. A partir de 1910, une « nouvelle donne » politique et économique se dessine en Guadeloupe. Nous voici, certes, bien loin du problème du change, d'autant plus que celui-ci disparaît progressivement du devant de la scène au cours de cette période. Mais nous espérons avoir pu montrer, dans les développements qui précèdent, que la crise du change de 1897 a constitué, en quelque sorte, le détonateur de la crise politique plus vaste des dix années suivantes*.

Christian SCHNAKENBOURG
Université de Picardie, Amiens

374. *CG Gpe*, SO 1898, p. 100-101, intervention Dorval : « Les avantages accordés à l'usine sont considérables, alors qu'il n'y a rien pour les malheureux qui sont attachés à la glèbe... Vous (= les usiniers) protestez, quand en retour des centaines (*sic* !) de millions auxquels s'élèvent les sacrifices que la colonie a faits pour vous, nous vous disons de faire (un) léger effort... Si vous croyez, vous usiniers, pouvoir trouver un moyen plus pratique (= que l'augmentation des droits de sortie) d'améliorer la situation, proposez-le ! *Supprimez le change* ; augmentez les salaires ; garantissez à vos adhérents un prix de 19 F pour leurs cannes » (Le passage souligné l'est par nous).

375. *Ibid*, p. 73, intervention Rousseau : « Le produit de cette augmentation de droits (est) destiné à améliorer le sort de la population malheureuse. Que l'usine supprime le change, alors nous ne toucherons pas au droit de sortie sucrière. Mais si vous ne voulez pas lâcher le moindre lambeau de vos bénéfices, vous nous obligerez à maintenir nos désistions ».

376. Tous les événements de la période 1899-1906 étant totalement extérieurs à notre propos, nous ne pouvons ici que les évoquer brièvement. Voir à leur sujet Thiébaud, *passim* ; Cherdieu, t. I, p. 235-444 ; Schnakenbourg, p. 110-127.

* La deuxième partie de cette étude sera publiée dans un prochain numéro du Bulletin.